

de Mcoutiel et The Lake of the Woods  
Mcilling Co. difendement en garantie  
sur paiement à la dem. andresse  
d'une somme de \$ 50.<sup>00</sup> l'autre moitié  
du montant total. soit \$ 50.<sup>00</sup> devant  
être payée par la dem. andresse ainsi que  
le fera de l'expert Paul Bézique  
toutes les parties devant signer une  
convention à être préparée par le Notaire  
de la Ville.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeCommissaire Rosil est  
Résolu D'aprouver le règlement de ladite action  
comme ci-dessus. à même le fonds de  
recette.

✓ Soumettre un rapport du département  
en foi recommandant le règlement  
de la réclamation Thos. M. Morgan  
à la suite pour douze mois cautions  
au lot No. 12-22-31 situé au coin  
du chemin du Parc et Van Horn.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeCommissaire Rosil est  
Résolu D'aprouver le règlement de ladite véla-  
mation sur paiement à M. Thos. M.  
Morgan d'une somme de \$ 2.500.<sup>00</sup>  
en règlement, ladite somme devant  
être versée à même le fonds de recette  
chaque partie payant ses frais.

✓ Soumettre un rapport du département en  
foi recommandant le règlement de  
l'action Edouard Gohier à la suite de  
Mcoutiel No. 2486 C. S. No. pour  
remboursement de taxes sur paiement  
à M. Edouard Gohier d'une somme  
de \$ 741.<sup>50</sup> et à son avocat M. M. Desjardins  
Mcoutiel d'une somme de \$ 34.<sup>00</sup> pour  
frais. ladite somme à être imputée sur  
le fonds de recette

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. LeCommissaire Rosil est  
Résolu D'aprouver le règlement de ladite action  
comme ci-dessus et de donner instruc-  
tions aux Évaluateurs de la Ville de  
faire l'évaluation de la partie de terre  
en question en cette année 1916 et 1917  
ou que d'après le rapport remis au  
Bureau des Évaluateurs cette partie de  
terre était en culture en 1916 et 1917  
alors qu'elle n'a pas été évaluée à \$ 100.<sup>00</sup>  
l'argent.

✓ Soumettre un rapport du Surintendant  
des Privilèges et des Licences en la de-  
mande de M. C. Charbonneau Rodier,  
représentant la Compagnie Immobilière  
Franco-Américaine (S. J. J.) pour le privi-  
lège de garder en place ses entrées à  
Shawton sur le trottoir public de la  
rue St. Catherine est. en face de la  
propriété portant le No. 1246 de ladite  
rue.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeCommissaire Rosil est  
Résolu De recommander au Conseil le renouvelle-  
ment dudit privilège.

✓ Soumettre un rapport du département en foi  
au sujet de la réclamation René Thudon  
au montant de \$ 15.<sup>00</sup> pour partie de salaire.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeCommissaire Rosil est  
Résolu D'aprouver le règlement de ladite réclamation  
à même le fonds de recette, nonobstant le  
rapport du département en foi.

✓ Soumettre un rapport du département en foi  
au sujet de la réclamation de Dem. andresse C.  
Treshley pour chute sur le trottoir.



Son proposition de M. LeCommissaire Villeneuve  
 Approuvée par M. LeCommissaire Rosil est  
 Résolu D'effortuer M. de la Roche Tremblay que  
 le Bureau requête de ne pas avoir à établir  
 le règlement de sa réclamation.

Les documents suivants sont soumis au  
 Bureau, et

Son proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.  
 Approuvée par M. LeCommissaire Rosil est  
 Résolu De le déposer aux archives saisi:  
 Rapport du Trésorier de la Cité, trans-  
 mettant un état des sommes dues  
 par les acheteurs de terrain dans les  
 Trésors de Bonhomme St. Laurent.

Rapport d'assiduité de la Cour des  
 Recorders, pour le mois de janvier.

Soumis des rapports du département  
 en fait du Président du Bureau  
 de l'Estimateur demandant l'autorisation  
 de régler la cause John Greenfield P. la  
 Cité, concernant l'évaluation de la por-  
 tion de la succession John Greenfield  
 No. du cad 4,686 parcell. de Montréal  
 sur la base de l'évaluation de 1916.

Son proposition de M. LeCommissaire Villeneuve  
 Approuvée par M. LeCommissaire Rosil est  
 Résolu De s'occuper dans ladite réclamation

Soumis une communication de la Québec  
 Savings & Trust Co. concernant le fonds  
 d'amortissement sur la obligation émise  
 par la Ville.

Son proposition de M. LeCommissaire Villeneuve  
 Approuvée par M. LeCommissaire Rosil est  
 Résolu De transmettre ladite communication  
 au Trésorier de la Cité, pour rapport.

Soumis un rapport du département en fait

concernant le paiement à M. C.  
 Joseph Congrain d'une somme de  
 \$ 203.<sup>75</sup> pour services comme steno-  
 grapher dans la cause la Cité de  
 Montréal P. The Home Construction  
 Co. et The Home Construction Co. P. la  
 Cité de Montréal.

Son proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.  
 Approuvée par M. LeCommissaire Rosil est  
 Résolu D'acquiescer le paiement de ladite somme  
 à M. C. Congrain, à moins le fonds de réserve.

Soumis un rapport du département  
 en fait, concernant la réclamation:  
 Dame Charlotte Adilaide Ballard  
 pour suite sur le terrain.

Son proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.  
 Approuvée par M. LeCommissaire Rosil est  
 Résolu D'acquiescer le règlement de ladite récla-  
 mation sur paiement des sommes sui-  
 vantes, à moins le fonds de réserve.

à Charlotte Adilaide Ballard, \$ 1226.  
 avec intérêt au taux de 5% depuis le  
 20 juin 1917.  
 à M. M. Davidson & Ritchie, avocats  
 de la demanderesse, frais de la cause sur  
 pièces, \$ 276.<sup>25</sup> avec intérêt au taux  
 de 5% depuis le 20 juin 1917.

à M. M. Davidson & Ritchie, avocats de la  
 demanderesse, frais de la cause de révisions  
 \$ 123.<sup>12</sup> avec intérêt depuis le 20 juin 1917.  
 à M. M. Davidson & Ritchie, avocats de  
 la demanderesse, frais de la cause du Bon  
 du Roi \$ 343.<sup>50</sup> avec intérêt au taux de  
 5% depuis le 29 décembre 1917.

Soumis un rapport du département en fait  
 concernant le paiement à M. M. Herbert  
 Rosalen & Co. d'une somme de \$ 7.<sup>63</sup> repri-  
 sentant partie de leur frais dans la cause de  
 Bermon P. la Cité



Sur proposition de M. Lecomme au Conseil  
 Approuvé par M. Lecomme au Conseil est  
 Résolu D'acquiescer le paiement de l'odite somme  
 à M. M. Hibbard. Goselin les a même le  
 fonds de réserve.

Soyez un rapport du département  
 en foi, au sujet de la réclamation  
 Henault & Hufferon pour construction  
 d'un trottoir sur le Boulevard West-  
 mont, déclarent que M. M. Henault &  
 Hufferon n'ont aucune réclamation vala-  
 ble contre la Ville.

Sur proposition de M. Lecomme au Conseil  
 Approuvé par M. Lecomme au Conseil est  
 Résolu D'acquiescer ledit rapport et d'informer  
 M. M. Henault & Hufferon en conséquence.

L'assemblée est adjournée à jeudi; le 14 du  
 courant, à 11 h. A. M.  
 A. M. M. M. M.  
 A. M. M. M. M.

M. M. M. M.

Procès verbal d'une séance du Bureau des  
 Commisaires.

Tenu le 14 février 1915 A. M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin.  
 M. M. les Commisaires A. M. M.  
 R. M. M.

La lecture du minutes est suspendue.

Soyez une communication de la C. C.  
 Dupont & F. M. demandant la  
 permission de décaler son établissement  
 et d'installer un banderolle d'un côté  
 à l'autre de la rue Ste Catherine de 9 au  
 17, rue prochain.

Sur proposition de M. Lecomme au Conseil  
 Approuvé par M. Lecomme au Conseil est  
 Résolu D'accorder la permission demandée et  
 d'informer le Surintendant de Police  
 en conséquence.

Soyez une communication de M. O.  
 N. A. Bilain, offrant ses services comme  
 sténographe du Car si il y avait  
 une enquête au sujet des accusations  
 portées contre le Capitaine Savard.

Sur proposition de M. Lecomme au Conseil  
 Approuvé par M. Lecomme au Conseil est  
 Résolu De déposer cette communication sur le tabl.

Soyez une communication de M. Alfred  
 Leduc, recommandant M. J. E. Alphonse  
 qui sollicite une position dans le Bureau  
 de l'Estimateur.

Sur proposition de M. Lecomme au Conseil  
 Approuvé par M. Lecomme au Conseil est  
 Résolu De transmettre cette communication au



Président du Bureau des Estimateurs.

Soit une communication de certains ingénieurs du département de l'égoutte, demandant un rajustement de leur salaire.

Soit une proposition de M. M. Lecomte, ingénieur. Approuvée par M. Lecomte, ingénieur. Résolu De déposer cette demande au dossier des rajustements de salaire.

Soit une communication de M. C. J. Riordan sollicitant une position dans le Bureau des Estimateurs.

Soit une proposition de M. M. Lecomte, ingénieur. Approuvée par M. Lecomte, ingénieur. Résolu De transmettre cette communication au Président du Bureau des Estimateurs.

Soit un rapport de l'ingénieur Supérieur de la Voie, transmettant les renseignements demandés par le Conseil Municipal, résolution en date du 9 janvier dernier, au sujet des réclamations pour salaires faites par certains employés du département des Travaux Publics.

Soit une proposition de M. M. Lecomte, ingénieur. Approuvée par M. Lecomte, ingénieur. Résolu De transmettre ces renseignements au Conseil, et de demander à ce dernier un crédit de \$ 1,437.<sup>75</sup> pour le paiement de ces réclamations.

Soit un rapport de l'ingénieur Supérieur de l'égoutte au sujet d'une proposition de la Compagnie McGill & Co. pour faire des analyses et des déterminations des gaz, températures, etc. obtenus dans l'emploi du combustible.

Soit une proposition de M. M. Lecomte, ingénieur. Approuvée par M. Lecomte, ingénieur. Résolu De transmettre ce dossier au Supérieur de l'édifice, M. M. Lecomte, pour rapport.

Soit un rapport de l'ingénieur Supérieur de la Voie demandant de mettre à sa disposition un crédit additionnel pour l'emplacement de la voie de la voie.

Soit une proposition de M. M. Lecomte, ingénieur. Approuvée par M. Lecomte, ingénieur. Résolu De voter à même le fonds de réserve, pour la fin ci-dessus, une somme de \$ 35,000.<sup>00</sup>.

Soit un rapport de l'ingénieur en Chef, recommandant de souscrire à la C. D. Hoffmeyer Concrete Co. Ltd. un dépôt de garantie, au montant total de \$ 2,489.<sup>00</sup> retenu par la ville pour la construction de trottoirs dans la division est et nord.

Soit une proposition de M. M. Lecomte, ingénieur. Approuvée par M. Lecomte, ingénieur. Résolu De verser le tiers de la somme à verser sur le dit dépôt en garantie.

Soit un rapport du Directeur Ingénieur en Chef informant le Bureau qu'il a transmis à M. A. C. Chapman un plan montrant les points de repère dans les limites du vieux Montréal.

Soit une proposition de M. M. Lecomte, ingénieur. Approuvée par M. Lecomte, ingénieur. Résolu De déposer ce rapport aux archives.

Soit un rapport du Directeur Ingénieur en Chef, recommandant de souscrire à M. M. R. Mac Lennan, ingénieur.



tant la succession, le son, une somme de \$ 470.00 tant la balance du dépôt qu'il a fait pour la construction d'un mur de recitement sur le chemin de la tête du Meigan, ni à la propriété de ladite succession.

Proposition de M. Bloominiau Ainey. Appuyé par M. Bloominiau Pons il est Résolu D'acquiescer à la tête à rembourser à M. M. P. Mac Iver la dite somme de \$ 470.00.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la requête de M. O. Duvital qui a demandé la permission de jeter de la neige dans les rues de la cité.

Proposition de M. Bloominiau Ainey. Appuyé par M. Bloominiau Pons il est Résolu D'informe M. Duvital que la cité ne peut pas se rendre à sa demande.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, au sujet d'une route de bois sur la flèche partant de St. Lambert et aboutissant au quai Victoria.

Proposition de M. Bloominiau Ainey. Appuyé par M. Bloominiau Pons il est Résolu De féliciter M. P. Baillargeon que la ville ne sera pas responsable des accidents qui pourraient survenir sur cette route, le tout sous la direction du département en loi.

M. Bloominiau Villeneuve prend son siège.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la Rose.

montant lumber Co. qui a demandé à la cité de s'engager à tenir raisonnable en tant temps de l'hiver, l'une des avenues reliant la rue Mcaron au Boulevard Rosemont.

Proposition de M. Bloominiau Ainey. Appuyé par M. Bloominiau Pons il est Résolu D'informe la Rosemont Lumber Co. conformément au rapport du Département d'ingénieur en chef.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, recommandant d'accorder à la Montreal Light Heat & Power Co. la permission d'élever des poteaux sur les rues de Besson Lefebvre et Mcaron.

Proposition de M. Bloominiau Ainey. Appuyé par M. Bloominiau Pons il est Résolu De s'opposer dans ladite recommandation, et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, au sujet d'une requête de résidence de la tête St. Paul qui ont demandé de faire enlever un amas de pierres qui se trouve à l'angle des rues Cabot et Angers.

Proposition de M. Bloominiau Ainey. Appuyé par M. Bloominiau Pons il est Résolu D'informe les requérants, conformément audit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, recommandant d'accorder aux entrepreneurs du pont de la rue Chénah une extension pour la complition de leur travail.

Proposition de M. Bloominiau Ainey. Appuyé par M. Bloominiau Pons il est



Résolu D'accorder aux entrepreneurs du pont de la rue Church une extension de temps jusqu'au premier juillet 1915 pourvu que:

(a) lesdits entrepreneurs justifient par des documents qu'ils ont placé les ordres nécessaires pour l'obtention des matériaux requis pour compléter les travaux, et que les arrangements faits en conséquence ont été accomplis avant le mois d'avril 1915;

(b) qu'aucun autre délai ne sera accordé, et que la suite obligera exigera les pénalités prévues au contrat pour tout retard apporté après le 1er juillet 1915.

Soumettre un rapport du Député Ingénieur en Chef en réponse à une communication de M. C. Chaput qui a sollicité de l'emploi.

Sur proposition de M. Lacomme, député.

Résolu D'informer le requérant conformément au dit rapport.

Soumettre une communication anonyme demandant que le service soit payé le vendredi au lieu du samedi à cause de la nouvelle loi de fermeture du magasin le samedi.

Sur proposition de M. Lacomme, député.

Résolu D'acquiescer à cette communication au payeur de la suite pour y donner suite si l'occasion se présente.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la demande de la Petite École Plout. Ce dernier estime fiscal pour l'exécution du contrat N. 1 de

l'essai de filtration.

Sur proposition de M. Lacomme, député.

Résolu Approuver M. Lacomme, député. Conformément à la recommandation de l'Ingénieur en Chef. D'inviter M. le professeur Herdt, comme expert pour l'étude des pompes installées par la dite compagnie, afin de savoir si ces pompes devraient être acceptées ou non et pour savoir si les entrepreneurs sont obligés d'installer les dites pompes.

6 dimensions et 1 wattmètre.

Soumettre une communication de M. J. O'Sullivan, sollicitant une position comme ingénieur au Service de la Ville. Sur proposition de M. Lacomme, député.

Résolu D'acquiescer à cette demande à l'Ingénieur en Chef.

Sur proposition de M. Lacomme, député.

Résolu Approuver M. Lacomme, député. D'acquiescer au département des Travaux Publics d'installer en régie la pompe de relevage automatique sur la rue Stadacona. Recolte et Valois pour laquelle un crédit de \$ 2,000.00 a été voté par le Conseil le 11 du mois courant.

Soumettre un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, recommandant d'accorder à M. M. L. McAlby une réduction pour l'égoût construit sur Place Drapeau.

Sur proposition de M. Lacomme, député.

Résolu D'acquiescer à l'Ingénieur en Chef, qu'une réduction devrait être faite.



Son Honneur le Maire étant appelé au téléphone à son bureau, M. le Communicaire Roux est appelé à presider.

Soumis un rapport du département en foi, recommandant le règlement de l'action No. 2456, C. S. M. Joseph Spawette et F. la Cite.

Proposition de M. le Communicaire Villeneuve, appuyée par M. le Communicaire Ancy il est résolu D'adopter le règlement de cette action en fonds de rétro, comme suit:

Domage accordé \$10,000. = avec intérêt du 20 octobre 1917.  
 Travaux de la Cour Supérieure \$716.<sup>20</sup> avec intérêt 20 octobre 1917.  
 Travaux de la Cour de révision \$32.<sup>30</sup> sans intérêt.

M. le Communicaire Villeneuve laisse son siège, et la séance est suspendue. Son Honneur le Maire reprend son siège, et la séance se continue.

M. le Communicaire Villeneuve reprend son siège.

Soumis un rapport du département en foi, demandant l'autorisation d'inscrire au Com. de Révision la cause No. 305 C. S. M. H. N. Edmond F. la Cite dans laquelle la Cour Supérieure a rendu jugement le 31 janvier dernier.

Proposition de M. le Communicaire Villeneuve, appuyée par M. le Communicaire Roux il est résolu D'acquiescer l'autorisation demandée.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cite, transmettant une communication de M. C. J. O'Brien qui sollicite une fus-

légation du Congrès qui lui a été accordée. La proposition de M. le Communicaire Villeneuve, appuyée par M. le Communicaire Roux il est résolu D'acquiescer et d'offrir au Directeur de l'Assistance Municipale pour rapport.

Soumis un rapport du département en foi, transmettant les renseignements demandés par le Bureau suivant résolution du 28 janvier dernier, au sujet de l'expropriation de la rue Notre-Dame ouest.

Proposition de M. le Communicaire Villeneuve, appuyée par M. le Communicaire Roux il est résolu D'acquiescer au rapport au dossier.

Les documents suivants sont soumis au Bureau et.

Proposition de M. le Communicaire Roux, appuyée par M. le Communicaire Ancy il est résolu De les déposer aux archives, savoir: Rapport du service des maladies contagieuses, pour la semaine finissant le 9 février courant.

Rapport des opérations du Service Médical Municipal, pour le mois de janvier.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimeurs, recommandant d'approuver les rôles préparés pour la construction d'égouts dans différents rues.

Proposition de M. le Communicaire Villeneuve, appuyée par M. le Communicaire Roux il est résolu D'acquiescer ce rapport au Président du Bureau des Estimeurs, avec prière de prendre communication de la nouvelle demande de la charte adoptée lors de la dernière session, et de faire rapport.



Soit un rapport du Surintendant du département des Trésors, au sujet d'une plainte de M. J. M. Williams contre un vendeur qui italant leur marchandises sur les trottoirs.

Proposition de M. bloominiaie Villeneuve  
Approuvé par M. bloominiaie Rose il est  
Résolu De transmettre ce rapport à Son Honneur le Maire.

Soit un rapport du Guffei. adjoint de la cité, M. Beaumont, au sujet du vote de crédit nécessaire pour l'organisation de élections municipales des 2 avril prochain.

Proposition de M. bloominiaie Villeneuve  
Approuvé par M. bloominiaie Ainey il est  
Résolu De voter une somme additionnelle de \$ 5,000.<sup>00</sup> pour les fins ci-dessus, à même les crédits de l'administration générale, et de se conformer au Conseil d'approuver la suggestion contenue dans ledit rapport à l'effet d'établir pour l'impression de la liste un prix de \$ 0.15 la ligne et de \$ 0.50 l'intitulé, la Ville devant fournir le papier, et le travail devant être fait aussi également que possible par les différents établissements d'imprimerie qui voudront bien s'en charger.

Soit un deux comptes de menues les eds. voir M. Turcat et G. Maynard, au montant de \$ 135.<sup>00</sup> chacun, pour frais de déplacement à Québec, comme débiter au sujet des amendements à la loi hante.

Proposition de M. bloominiaie Villeneuve  
Approuvé par M. bloominiaie Rose il est  
Résolu De transmettre ledits comptes au Contrôleur et Auditeur, pour paiement.

Proposition de M. bloominiaie Villeneuve  
Approuvé par M. bloominiaie Ainey il est  
Résolu De fixer à son comité spécial, ceux qui de MM. les commissaires Rose et Villeneuve et de MM. J. Pelletier et J. N. Fournier, l'offre de M. Tuffli Charpentier d'échanger certains terrains avec la Ville et la demande de M. Rodolphe Bernet de retroceder un terrain qui il a acheté de la Ville, ce comité devant faire rapport le mardi, le 18 du courant.

M. bloominiaie Rose laire son siège et le reprend après quelques instants.

À la suggestion de Son Honneur le Maire, et  
Proposition de M. bloominiaie Villeneuve  
Approuvé par M. bloominiaie Rose il est  
Résolu Que M. Arthur Godin, gardien de nuit Van Refuge Macaulay, soit réinstallé dans ses fonctions.

Que M. A. Lemay, employé du Bureau des Estimateurs, qui avait été suspendu soit réinstallé et transféré au Bureau des Achats et de Vente et que M. G. Duguet employé des achats et de Vente, qui avait été suspendu, soit réinstallé et transféré au Bureau des Estimateurs; le tout jusqu'à ce que la nouvelle administration ait décidé de ces cas.

Proposition de M. bloominiaie Rose  
Approuvé par M. bloominiaie Villeneuve il est  
Résolu De donner instruction au Surintendant de Police de prendre les mesures nécessaires pour mettre en vigueur la loi fédérale concernant le copyright, laquelle a été publiée dans la Gazette du Canada et qui s'applique à toutes les municipalités théâtres et places d'amusement, tel que



mentionné spécialement dans la loi.

Soit une communication de M<sup>o</sup>. Benjamin Benoit, concernant les travaux à faire avec les propriétaires intéressés à l'élargissement de la rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. l'homme de bien Villeneuve, appuyé par M. l'homme de bien Roux il est résolu d'adresser M. Benoit qu'il ne peut être donné suite à cette affaire actuellement, attendu que cet élargissement ne peut pas être fait à l'amiable mais en vertu de la loi de l'expropriation.

Soit une communication de The Crockett, Simpson & Co au sujet de la propriété No. 38 rue du Councillor dont la locataire a été arrêtée par la police.

Sur proposition de M. l'homme de bien Villeneuve, appuyé par M. l'homme de bien Roux il est résolu de demander à ledite compagnie depuis quand elle était agent pour ledite propriété, quel est le propriétaire et depuis quand le bail détenu par la locataire qui a été arrêtée existait.

Il est ven outre résolu de demander au Surintendant de Police si cette maison était reconnue comme maison de prostitution, et depuis combien de temps.

M. l'homme de bien Roux l'ainé son siège.

Soit une requête d'employés de l'atelier de la plâtrerie et demandant le paiement de leur salaire pour les jours de grève des 11 des courants.

Sur proposition de M. l'homme de bien Villeneuve, appuyé par M. l'homme de bien Auzier il est

résolu de demander à l'ingénieur en chef de soumettre un état indiquant les noms des employés affectés et le montant de leur salaire respectif pour ces deux jours, pour chacun d'eux.

Soit une rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, sur une demande de M<sup>o</sup>. Joseph Delisle de louer un hangar en arrière du No. 1251 rue Notre-Dame ouest.

Sur proposition de M. l'homme de bien Auzier, appuyé par M. l'homme de bien Villeneuve il est résolu d'accepter la location du dit hangar à M<sup>o</sup>. Delisle à raison de \$ 25.00 par mois et aux autres conditions mentionnées dans le rapport du Surintendant des Edifices Municipaux en date du 11 février.

Soit un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant le transport des bœufs suivants:

Etat No. 1, Marché St. Antoine, de James J. Hickey à Bond Farmer New Laird Egg Co.

Etat No. 79, Marché Bonsecours, de Bonsecours Fruit Exchange à St. N. Misson.

Sur proposition de M. l'homme de bien Auzier,

appuyé par M. l'homme de bien Villeneuve il est résolu d'accepter le transport desdits bœufs.

Soit une rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant le vote d'un crédit de \$ 392.00 pour réparation urgente à l'Hotel de Ville et à St. Anne.

Sur proposition de M. l'homme de bien Auzier, appuyé par M. l'homme de bien Villeneuve il est résolu d'accepter le vote de ledite somme à même la



credit voté pour: administration générale.

Soumettre un rapport du Surintendant du Marché, recommandant d'accéder à l'usage gratuit de la salle du marché McArionneur samedi, le 16 du courant, pour permettre à l'ex-vaiv et aux anciens membres du Conseil de McArionneur d'y tenir une assemblée publique.

Sur proposition de M. bloominerain Ainey.  
Approuvé par M. bloominerain Villeneuve il est

Resolu De se courir dans ledite recommandation.

Soumettre le tableau d'augmentation du département de l'Incineration, pour le mois de janvier 1915.

Sur proposition de M. bloominerain Ainey.  
Approuvé par M. bloominerain Villeneuve il est

Resolu De disposer aux archives.

Soumettre un rapport du Bibliothécaire transmettant la résignation de M. Rodolphe Ranthier à compter du 3 mai prochain.

Sur proposition de M. bloominerain Ainey.  
Approuvé par M. bloominerain Villeneuve il est

Resolu D'accepter ledite résignation. Son honneur le Maire, déclara en courir dans ledit rapport.

Soumettre un rapport du Surintendant duachat de chevaux sur le résultat de la vente à l'enchère du cheval No. 139 département de l'Incineration.

Sur proposition de M. bloominerain Ainey.  
Approuvé par M. bloominerain Villeneuve il est

Resolu De se courir ledit rapport et d'en transmettre une copie au Secrétaire et au contrôleur.

Soumettre un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtimeurs, recommandant de permettre à M. J. M. Payer Cuy d'occuper le lot portant les Nos. cad. 1513-1514-1515 du quartier St. Henri situé au No 1117 rue St. Antoine, pour y recevoir, en magasin et vendre du bois de corde, charbon, four et grain.

Sur proposition de M. bloominerain Ainey.  
Approuvé par M. bloominerain Villeneuve il est

Resolu D'accepter le permis demandé.

Soumettre un rapport du département en ce qui a trait de permis de reconstruction de la fabrique de la Compagnie Can. dienne de vinaigre, rue St. Germain.

Sur proposition de M. bloominerain Ainey.  
Approuvé par M. bloominerain Villeneuve il est

Resolu De transmettre à l'Architecte et Surintendant des Bâtimeurs, pour rapport suivant recommandation du département en loi.

Soumettre un rapport du Surintendant de l'Incineration, recommandant de mettre à sa disposition l'écure, la case, les ateliers et l'outillage de l'ancien ville de McArionneur.

Sur proposition de M. bloominerain Ainey.  
Approuvé par M. bloominerain Villeneuve il est

Resolu De se courir dans ledit rapport.

Soumettre des lettres de M. M. Joseph Casgrain, J. M. Menchon et J. A. Gerson, offrant leurs services comme sténographes, lors de l'enquête sur le capitaine Savard.

Sur proposition de M. bloominerain Villeneuve.  
Approuvé par M. bloominerain Ainey il est

Resolu De disposer au dossier.

Soumettre une offre de M. E. Audette, offrant



de vendre des propriétés pour l'élargissement de la rue Notre Dame, dans le quartier Mercier.

Une proposition de M. Bloominiaui Villeneuve.

Proposé par M. Bloominiaui Ainey il est résolu De transmettre au Président des Bureaux des évaluations pour rapport, et à l'ingénieur en Chef, pour un plan montrant le balancement des terrains qui restent à acquies.

Soit communiqué communication du club ouvrier saint Jean Baptiste, demandant de faire imprimer dans le Bulletin municipal le texte complet du contrat des travaux, adopté à la dernière session.

Une proposition de M. Bloominiaui Villeneuve.

Proposé par M. Bloominiaui Ainey il est résolu De déposer sur la table.

Soit communiqué communication de la Simonde Canada Saw Co. Ltd. se plaignant de ne pas avoir eu de commandes de la Ville.

Une proposition de M. Bloominiaui Ainey.

Proposé par M. Bloominiaui Villeneuve il est résolu De transmettre cette communication au Surintendant des Achats et des Ventes, pour rapport.

Soit communiqué communication de M. Théophile Mathieu, demandant avis d'une réclamation contre la Ville pour accident d'automobile.

Une proposition de M. Bloominiaui Ainey.

Proposé par M. Bloominiaui Villeneuve il est résolu De transmettre ladite communication au département des Réclamations

Soit communiqué communication de la loi.

du Pacifique Canadien, concernant un acte d'arrangement pour l'installation de trois usines d'évitement au Mcile - End.

Une proposition de M. Bloominiaui Ainey.

Proposé par M. Bloominiaui Villeneuve il est résolu De transmettre au département en loi, pour rapport.

Soit communiqué communication de la Cie. Andrew Bail Limited, soumettant des prix pour la fourniture de charbon.

Une proposition de M. Bloominiaui Ainey.

Proposé par M. Bloominiaui Villeneuve il est résolu De transmettre au Surintendant des Achats et des Ventes.

Soit communiqué rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, au sujet des réplacations aux architectes de l'Hotel de Ville.

Une proposition de M. Bloominiaui Ainey.

Proposé par M. Bloominiaui Villeneuve il est résolu De déposer ledit rapport aux archives.

La séance est ajournée à 4 heures P.M. ce jour, pour la lecture des minutes, et à 11 heures le 15 du courant, pour la distribution des affaires de routine.  
Ajournement.

M. Ross



Procès verbal d'une séance du Bureau  
des Communaires.

Tenu le 14 février 1915, P.M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martin,  
M.M. les Communaires Ross,  
Ainey.

De concert et unanimement, le Bureau  
procède à l'expédition de quelques  
affaires de routine.

Sur proposition de M. le Commis Ainey.

Approuvé par M. le Commis Ross il est  
Résolu que pour une somme de \$ 50.<sup>00</sup> soit prise à  
même le crédit voté dans le budget  
pour réceptions et appliquée à  
recevoir les dépenses de voitures à faire  
pour recevoir la diligence des vingt  
mille de marine.

Sur proposition de M. le Commis Ainey.

Approuvé par M. le Commis Ross il est  
Résolu de débiter l'imputation d'une somme  
de \$ 1,000.<sup>00</sup> sur le fonds de réserve pour  
payer les frais de diligence à Québec  
concernant les amendements à la Charte.

Soient un acte d'arrangement et  
de transport entre The Deakin Con-  
struction Co. Ltd. et The Atlas Construction  
Co. Ltd.

Sur proposition de M. le Commis Ainey.

Approuvé par M. le Commis Ross il est  
Résolu de transmettre ledit acte au départe-  
ment en loi, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commis Ainey.

Approuvé par M. le Commis Ross il est  
Résolu que les minutes des séances du 2  
du 4, du 11 et du 12 février soient  
approuvées.

La séance est levée.  
Aujourd'hui.

M. Ross



Procès verbal d'une séance du Bureau  
des Commisaires.

Tenu le 15 février 1915 à M.

Présents,

Son Honneur M. M. Martin,  
M. M. les Commisaires Ross,  
Ainey,  
Villeneuve.

La lecture des minutes est suspendue.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu Que les sympathies soient offertes, à  
la Communauté du Soccer Québec à  
l'occasion de l'incendie d'hier soir  
qui a causé des dommages considé-  
rables à leur établissement, et qui a eu  
pour résultat en core plus malheur.  
peux de perdre de vies nombreuses  
dans le personnel confié à leur  
soins, et que la Société de M. le  
Président soit informé que le Bureau  
des Commisaires fera tout en son  
pouvoir pour l'aider à faire face  
à la situation dans laquelle se trouve  
placé la communauté à la suite  
de cet incendie.

Le Commissaire Ross a mandaté ses  
fidèles par le Contrôleur et Auditeur de la Cité  
aux montants respectifs de \$ 12.589.<sup>50</sup>  
32.946.<sup>20</sup> et \$ 510.<sup>75</sup> suivant titres certifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey il est  
Résolu De payer le paiement.

Le Commissaire Villeneuve a rapporté de l'Intendant,

du département de l'Insurrection,  
informant le Bureau qu'il ne lui  
est pas possible de faire disposer des  
cendres en quantité assez considérable  
pour protéger efficacement les tuyaux  
à l'air du puits McOmabie et La-  
cordaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De déposer ledit rapport sur la ta-  
ble pour être étudié par la prochaine  
administration.

Le Commissaire Villeneuve a rapporté de l'Ingénieur  
en Chef, recommandant de vendre à  
la Compagnie E. V. Reed 140 tonnes de  
matériau d'asphalte au prix de \$ 20.<sup>00</sup> par  
tonne.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De le payer consacré dans ce rapport.

Le Commissaire Villeneuve a rapporté de l'Ingénieur  
en Chef, recommandant de verser  
à Madame J. Binon une  
somme de \$ 29.<sup>31</sup> représentant la balance  
du dépôt qu'elle a fait pour riparer le  
passage en façade sa propriété, située  
au No. 137 de la rue Coblenz.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De autoriser le remboursement de la somme  
ci-dessus à Madame Binon.

M. le Commissaire Ross a rapporté son rapport.

Le Commissaire Villeneuve a rapporté de l'Ingénieur en Chef  
concernant le projet de drainage de  
district de la rivière St. Pierre.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ainey il est



Résolu De déposer ce rapport sur la tabl. pour étude ultérieure.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef transmettant une réquisition du département de l'Acqueduc (No. 16) pour la fourniture et l'installation d'une pompe turbine au plant de filtration, et recommandant d'accepter une proposition de la Canadian Fairbanks-Morse Co. qui offre de fournir et d'installer cette pompe aux termes et conditions mentionnés dans une communication en date du 4 février 1918.

Résolu Sur proposition de M. LeComminier Villeneuve. Approuvé par M. LeComminier Lévesque il est d'accepter ladite réquisition et d'accepter ladite proposition de la Canadian Fairbanks-Morse Co.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef concernant la question de l'approvisionnement de l'eau pour la Cité.

Résolu Sur proposition de M. LeComminier Villeneuve. Approuvé par M. LeComminier Lévesque il est de déposer ce rapport sur la table pour étude ultérieure.

Soumettre une communication de M. l'inspecteur Mcaynaud, recommandant M. Adam G. Bauri qui sollicite une position de matrone à l'Asile du Requin.

Résolu Sur proposition de M. LeComminier Villeneuve. Approuvé par M. LeComminier Lévesque il est de transmettre cette communication au Secrétaire du département de Police.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef transmettant une lettre pour la construction d'un égout collectif

pour le rue Denny, Ontario et Rifontaine.

Résolu Sur proposition de M. LeComminier Villeneuve. Approuvé par M. LeComminier Lévesque il est de transmettre ce rapport à l'Honorable M. Meain.

M. LeComminier Bon reprend son siège.

Soumettre un rapport du département en loi; recommandant de faire voter un crédit additionnel de \$ 12,262.<sup>00</sup> pour parfaire le montant nécessaire pour payer le prix du contrat No. 3 concernant l'usine de filtration.

Résolu Sur proposition de M. LeComminier Villeneuve. Approuvé par M. LeComminier Lévesque il est de déposer ce rapport sur la table pour étude ultérieure.

Soumettre une communication de M. G. W. Parent, suggérant la nomination d'un témoin expert pour l'évaluation de la propriété de M. L. O. Renaud, en rapport avec l'expropriation pour l'établissement de boulevard le long de l'Acqueduc.

Résolu Sur proposition de M. LeComminier Villeneuve. Approuvé par M. LeComminier Lévesque il est de transmettre cette communication au département en loi; pour donner son opinion sur la nécessité qu'il y aurait de faire cette nomination.

Soumettre une communication de M. A. Leduc, qui se plaint du fait que la Cie. Montreal Light Heat & Power ne donne pas la pression de gaz nécessaire aux résidents de la Côte Ste. Renée.

Résolu Sur proposition de M. LeComminier Villeneuve. Approuvé par M. LeComminier Lévesque il est



Résolu De donner instructions au Secrétaire de communiquer avec les autorités de la Montreal Light Heat & Power pour le pavi de remédier à cet état de choses.

Jeuneur une communication de M. Leclercq Vancluar, recommandant M. Henri Cardin al pour la position de gardien de nuit au Refuge. Mem. l'ing.

Résolu De répondre cette communication aux archives.

Jeuneur les rapports suivants:  
Rapport du Directeur de l'Asistance M. Quirreux, concernant la suspension de M. A. Godin, employé comme gardien de nuit au Refuge M. Stirling.

Rapport du Président du Bureau de l'Estimateur, concernant la suspension de M. Albert Lemay.

Rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, concernant la suspension de M. G. E. Duquith.

Résolu De donner instructions au Secrétaire de communiquer avec les autorités de la M.C.

De déposer ces rapports aux archives, attendu que ces employés ont été réinstallés temporairement jusqu'à l'inter information de la prochaine Commission administrative.

Jeuneur de communication de M. J. Congrain et M. Gabard, offrant leur service comme stenographe dans l'enquête projetée, au sujet de l'accusation portée contre le capitaine Savard.

Résolu De répondre cette communication au dossier, et d'ajouter aux notes de ceux qui ont déjà offert leur service ceux de M. M. Huberdeau et Lomas.

Jeuneur un rapport du Surintendant du département des Impression, recommandant de mettre à sa disposition les crédits suivants:

Pour fournitures et réparations aux dactylographes	\$ 150. <sup>00</sup>
Pour cartes postales	50. <sup>00</sup>
Pour papeterie	300. <sup>00</sup>

Résolu De mettre à la disposition du Surintendant du département des Impression, ci-dessus ex. administration générale.

Jeuneur un rapport du Surintendant des Edifices M. Quirreux, recommandant de faire voter un crédit de \$ 22.<sup>00</sup> pour payer le coût de l'installation de tablettes dans la voûte de l'Hotel de Ville pour y placer le volume du Bulletin Municipal.

Résolu De recommander au Conseil le vote de ledit somme de \$ 22.<sup>00</sup> pour la fin ci-dessus ex. immédiatement aux membres du Bureau des Communaires.



Une proposition de M. Lacomme au Villeneuve.  
 Appuyé par M. Lacomme au Ainey il est  
 Résolu Que la résolution du Bureau. N. 39173.  
 Ven date du 14 février courant, à l'effet  
 de voter du crédit, au montant de  
 \$ 382.<sup>00</sup> pour réparations urgentes à  
 l'Hotel de Ville et à l'Annex, soit amendé  
 de façon à comporter une recommandation.  
 Monseigneur le Conseil de voter cette somme  
 à même la balance disponible du crédit  
 voté pour: en déduction aux membres  
 du Bureau des Locomotives.

M. O. J. A. Leclair, maire de la Cité de  
 Verdun, et les autres propriétaires  
 intéressés se présentent devant le  
 Bureau au sujet des travaux qui  
 doivent être faits aux approches du  
 pont de la rue Church.

Après pour parler.

Une proposition de M. Lacomme au Villeneuve.  
 Appuyé par M. Lacomme au Roux il est  
 Résolu De transmettre le dossier en cette affaire  
 à l'Ingénieur en Chef pour rapport.  
 d'urgence.

M. O. Lacomme au Villeneuve laisse son  
 siège.

M. O. L'écuyer Larivière se présente  
 devant le Bureau, et demande que  
 la Cité fasse entretenir, par les ven.  
 employés du département de la Voie  
 la partie de sa rue Dickson, com-  
 prise entre la voie du Terminal  
 et l'habitation de la locomotive  
 Works et sur laquelle il existe  
 un droit de passage.

Une proposition de M. Lacomme au Ainey.  
 Appuyé par M. Lacomme au Roux il est  
 Résolu De transmettre cette demande à l'A.

voit en Chef pour rapport.

M. O. Lacomme au Villeneuve reprend son  
 siège.

Une proposition de M. Lacomme au Villeneuve.  
 Appuyé par M. Lacomme au Roux il est  
 Résolu Que M. L'ingénieur en Chef soit autorisé  
 à s'occuper de M. O. Gordon Grant de  
 pour les demandes à quelle condition  
 il accepterait de s'occuper comme  
 technique dans l'affaire de réclamation  
 de la West Construction Co. contre la Cité.

Une proposition de M. Lacomme au Villeneuve.  
 Appuyé par M. Lacomme au Ainey il est  
 Résolu De transmettre le dossier à payer les  
 employés de la Cité devant la municipalité  
 de M. O. au Bureau, tel qu'il est  
 jusqu'à nouvel ordre.

Son Honneur le M. O. Lacomme au Roux  
 et M. O. Lacomme au Roux est appelé  
 à presider.

J'accuse une requête de résidents  
 de l'avenue Papineau, et de la rue  
 McCarquette devant le Bureau de  
 mettre la M. O. Lacomme au Roux + Roux Co.  
 et de demander de faire digérer un conduit  
 d'eau, dans ladite rue.

Une proposition de M. Lacomme au Ainey.  
 Appuyé par M. Lacomme au Villeneuve il est  
 Résolu De transmettre cette requête au départe-  
 ment en s'occuper de la Cité peut  
 obliger la M. O. Lacomme au Roux + Roux  
 Co. à faire droit à cette demande.

Attendu que le Griffeur de la Cité attire  
 l'attention de ce Bureau sur la diffi-  
 culté presque insurmontable que l'on



portant la traduction et l'impression  
du rapport du Bureau de Recher-  
ches. M. O'Connell principal de New York  
sur l'administration de la Cité de  
Montreal et que il prétend que ce  
travail qui devra être fait en  
même temps que l'organisation des  
élections municipales, ne pourra être  
complété avant au moins deux mois.

Attendu que, suivant le rapport  
ci-dessus du Surintendant des Im-  
primeries et de la papeterie, le coût  
de l'impression de ce rapport, au  
nombre de copies voulues, s'élevait  
à peu de \$ 6,000 =

Attendu que le travail de traduction  
en quantité requise le concours d'une  
quarantaine d'employés qui sont  
forcément obligés de travailler leur  
horaire courant et qui, par conséquent  
ne peut, en outre, dans la plupart  
des cas, par les connaissances techniques  
qui sont nécessaires pour traduire intégralement  
ce rapport.

Sur proposition de M. Bloominstein au Villemeur.

Proposé par M. Bloominstein au Villemeur  
Après l'adoption adoptée par le Bureau  
le 11 février 1915 à l'effet de donner  
instructions au Greffier de la Cité de  
de faire la traduction de ce rapport  
et de le reproduire et d'arrêter et que  
le dit Greffier reçoit instructions  
de disposer, au bénéfice des journaux  
qu'il désire, du nombre de copies  
qu'il peut pratiquement se  
disposer.

Il est en outre

Proposé que le Greffier de la Cité reçoive  
instructions de transmettre aux chefs

des différents services municipaux  
cette partie du rapport traitant  
de leur département respectif afin  
qu'ils puissent en tirer tout le  
profit possible.

Advenant même le Bureau procéda  
à l'ouverture des soumissions reçues  
pour la fourniture de charbon pour  
le département de l'Agenda.

Les soumissions suivantes sont  
leur en présence des parties intéressées;  
résumé:

J. Cohen. Lourd \$ 1.65 chaque de dépôt \$ 700.  
J. O. Labrecque 8.65 do do 700.  
J. O. Labrecque 4.95 do do 2,500 =

Sur proposition de M. Bloominstein au Villemeur.

Proposé par M. Bloominstein au Villemeur  
Après l'adoption adoptée par le Bureau  
le 11 février 1915 à l'effet de donner  
instructions au Greffier de la Cité de  
de faire la traduction de ce rapport  
et de le reproduire et d'arrêter et que  
le dit Greffier reçoit instructions  
de disposer, au bénéfice des journaux  
qu'il désire, du nombre de copies  
qu'il peut pratiquement se  
disposer.

Sur proposition de M. Bloominstein au Villemeur.  
Après l'adoption adoptée par le Bureau  
le 11 février 1915 à l'effet de donner  
instructions au Greffier de la Cité de  
de faire la traduction de ce rapport  
et de le reproduire et d'arrêter et que  
le dit Greffier reçoit instructions  
de disposer, au bénéfice des journaux  
qu'il désire, du nombre de copies  
qu'il peut pratiquement se  
disposer.

Sur proposition de M. Bloominstein au Villemeur.

Proposé par M. Bloominstein au Villemeur  
Après l'adoption adoptée par le Bureau  
le 11 février 1915 à l'effet de donner  
instructions au Greffier de la Cité de  
de faire la traduction de ce rapport  
et de le reproduire et d'arrêter et que  
le dit Greffier reçoit instructions  
de disposer, au bénéfice des journaux  
qu'il désire, du nombre de copies  
qu'il peut pratiquement se  
disposer.



Division est	\$1029. <sup>25</sup>
de nord	287. <sup>75</sup>
de sud	120. <sup>75</sup>
	<u>\$ 1,437.<sup>75</sup></u>

Soignée une communication du  
Greffier adjoint de la ville informant  
le Bureau que son rapport, en date  
du 4 janvier 1917, a l'effet de voter  
\$1,437.<sup>75</sup> pour salaires des contremaîtres  
et charcutiers est adopté automati-  
quement.

Une proposition de M. Bloominer au Conseil.  
Approuvée par M. Bloominer au Conseil.  
M. D'Alphonse le paiement de dette, récla-  
mation, à hauteur de montant de  
\$1,437.<sup>75</sup> le tout versé par l'inter-  
médiaire par l'ingénieur surintendant  
de la ville.

Il est en outre  
M. D'Alphonse que la résolution du Bureau, en date  
du 14 février 1916, (N. 3884) a l'effet  
de faire rapport au Conseil pour  
voter \$1,437.<sup>75</sup> pour le paiement de ces  
réclamations, soit révoquée et  
annulée à toute fin que de droit.

Soignée le rapport du Surintendant  
des Edifices Municipaux et du  
Président du Bureau des Estimeurs  
au sujet du renouvellement du bail  
de la Banque Provinciale avec la Ville  
pour un local situé dans l'ancien  
hôtel McArthur, à Ahuntsic.

Une proposition de M. Bloominer au Conseil.  
Approuvée par M. Bloominer au Conseil.  
M. D'Alphonse le renouvellement du dit  
bail à raison de \$ 25.<sup>00</sup> par mois, sui-  
vant l'offre de la Banque Provinciale.

Soignée une communication de M. A.

M. Grignon se plaignant de l'existence  
d'un boulevard à côté de sa pro-  
priété, située sur la rue Godin.  
Une proposition de M. Bloominer au Conseil.  
Approuvée par M. Bloominer au Conseil.  
M. D'Alphonse à l'Architecte de la Ville,  
pour rapport.

Soignée une communication de M. M.  
Gauthier, Gauthier Frères, concernant  
le renouvellement de \$ 800,000. d'obliga-  
tions de la ville de Montréal.

Une proposition de M. Bloominer au Conseil.  
Approuvée par M. Bloominer au Conseil.  
M. D'Alphonse la dite communication  
au Conseil de la ville, pour rapport.

Soignée un rapport du Trésorier de  
la ville, recommandant de voter les  
débentures pour l'emprunt de \$ 6,900,000  
au pair, libérable le 1<sup>er</sup> avril prochain,  
en demandant comme bonus l'intérêt  
jusqu'au 1<sup>er</sup> août.

Une proposition de M. Bloominer au Conseil.  
Approuvée par M. Bloominer au Conseil.  
M. D'Alphonse la dite recommandation, et  
de faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soignée un rapport du Président du  
Bureau des Estimeurs, déclarant qu'une  
réduction a été faite dans la taxe d'une  
propriété de la Compagnie de Construction  
des St. Laurent Sts. conformément au  
contrat intervenu.

Une proposition de M. Bloominer au Conseil.  
Approuvée par M. Bloominer au Conseil.  
M. D'Alphonse la dite Compagnie en consé-  
quence.

Soignée une communication de M.  
A. Lévesque demandant de les renouveler



une hypothèque de \$ 5,000. =. du le  
14 février Calu ont,  
sur proposition de M. le commissaire Villeneuve  
Approuvé par M. le commissaire Anis il est  
Résolu De transmettre ladite communication  
au Secrétaire de la Ville, pour rapport.

La séance est suspendue quelques  
instantes. M. le commissaire Anis  
est appelé au dehors.

Seigneur un rapport du Surintendant  
de la Police, recommandent  
d'accepter l'offre faite de M. Aldini  
Clement de louer à la Ville pour  
une autre année l'immeuble 2790  
Boulevard St. Laurent, occupé  
par le port de police. No. 21. à raison  
de \$ 300. = par année.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve  
Approuvé par M. le commissaire Anis il est  
Résolu D'approuver ledite reconvention  
et d'autoriser la paration d'un  
bail en conséquence.

La séance est ajournée à 3 h. P.M.  
ce jour.

Ajournement.

M. R.

Procès verbal d'une séance du Bureau  
des commissaires.

Tenu le 15 février 1918. P.M.

Présents.

M. le commissaire Anis,  
Rois,  
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le  
Maire, M. le commissaire Villeneuve  
est appelé à présider.

Une soumission pour la fourniture  
de ferrouverie, est ouverte par le  
Secrétaire.

Sur proposition de M. le commissaire Ross,  
Approuvé par M. le commissaire Anis il est  
Résolu De transmettre au Surintendant des  
Achats et des Ventes.

Seigneur une communication de M.  
R. Brunet, offrant de rétrocéder à la  
Ville un terrain qu'il a acheté et qui  
est situé sur le Boulevard St. Laurent.

Sur proposition de M. le commissaire Ross,  
Approuvé par M. le commissaire Anis il est  
Résolu De transmettre au Président du Bureau  
des Estimateurs.

Seigneur un rapport du Président du  
Bureau des Estimateurs sur une offre  
de M. Jufflé Charpentier d'échanger  
certains terrains avec la Ville.

Sur proposition de M. le commissaire Ross,  
Approuvé par M. le commissaire Anis il est  
Résolu De déférer au Président du Bureau  
des Estimateurs de soumettre un plan  
du terrain situé au coin nord-ouest des



sur Outaouais et Moreau.

M. LeComminaire. Pour soumettre sa réponse à l'interpellation de M. LeComminaire Villeneuve concernant le budget qui a été donné au poste No. 4. le 11.7 décembre dernier.

Sur proposition de M. LeComminaire Poir.

Appuyé par M. LeComminaire Aubry il est résolu De déposer ladite réponse aux archives.

La séance est ajournée à lundi le 10 du courant, à 11 heures. A. M.

Ajournement.

Ad. Poir

Procès verbal d'une séance du Bureau des Comminaires.

Tenue le 15 février 1917. A. M.

Présent.

Son Honneur le Maire M. Martin.

M. M. LeComminaire Aubry.

Robe.

Villeneuve.

La lecture des minutes est suspendue.

Sommaire du mandat vérifié par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, sur montant total de \$ 44,962.<sup>02</sup> suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. LeComminaire Villeneuve.

Appuyé par M. LeComminaire Aubry il est résolu De sanctionner le paiement.

Sur proposition de M. LeComminaire Villeneuve.

Appuyé par M. LeComminaire Poir il est résolu De donner instructions au Surintendant général de la Voie, M. Gamon, de faire nettoyer les approches de l'entrée de l'Hotel de Ville, du côté du Palais de Justice, de lui donner aussi ordre formel de ne plus mélanger le sable et la cendre pour être utilisés sur les trottoirs dans toutes les parties de la Ville, et d'arrêter en conséquence le contremaitre Emond.

Sommaire un rapport de l'ingénieur en charge des Chemins de fer, recommandant que la Ville permette à la Compagnie des Travaux de l'Est d'utiliser temporairement un embranchement construit sur la rue Wellington.

Sur proposition de M. LeComminaire Villeneuve.



Résolu Approuvé par M. le Commisnaire Ainsy il est  
De transmettre ce rapport au dipar-  
tement en Loi; pour direction.

Soumettre un rapport du D<sup>re</sup> Ingé-  
nieur en Chef transmettant  
un compte de la Riv. du Pacifique  
Canadien au montant de \$ 11,327  
pour certains travaux occasionnés  
par le passage d'un égout le long  
de la riv. sud du Canal Jacques.

Résolu Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commisnaire Ross il est  
D'autoriser le paiement dudit compte  
à même la balance disponible du  
crédit voté pour l'égout collecteur  
du quartier Omer.

Soumettre un rapport du D<sup>re</sup> Ingé-  
nieur en Chef au sujet de la recon-  
struction des égouts dans les rues de  
Bien court, St Jacques, Hertel.

Résolu Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commisnaire Ross il est  
De déposer ce rapport au dossier.

Soumettre le dossier concernant la  
construction d'un égout collecteur  
dans les rues Derby, Ontario et  
Bifontaine.

Résolu Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commisnaire Ross il est  
De déposer ce dossier sur la table pour  
être pris en considération par la pro-  
chaine administration.

Soumettre une communication du géant  
de la Riv. de St-Jacques Bell. demandant  
d'être autorisé à lever un bond garanti  
au montant de \$ 7,312.<sup>12</sup> donné à la  
ville pour couvrir le coût de la réparation

des passages dans certains rues.  
Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commisnaire Ross il est  
De transmettre cette communication à  
l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumettre une communication de M. G. W.  
Parent, au sujet de préposés aux saisis-  
sés dans le département en feu.  
Le dossier est remis si au moment  
à son Honneur le Maire.

Trois (3) soumissions reçues pour  
diverses fournitures, sont ouvertes par  
le Secrétaire.

Résolu Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commisnaire Ross il est  
De lui transmettre au Sursintendant des  
Achats et des Ventes.

Soumettre une communication de son Honneur  
le Maire, transmettant un rapport  
du Sursintendant du département des  
Privileges, au sujet d'une plainte de M.  
G. W. Willembert contre les vendeurs  
qui étalent leurs marchandises sur  
les trottoirs pour la vente de périodiques  
(magazines).

Résolu Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commisnaire Ross il est  
De déposer instruction au Sursintendant  
de Police, d'empêcher ces personnes d'occu-  
per un espace de plus de quelques  
pieds pour la vente de leurs marchandises  
sur les trottoirs, étant donné  
des obstructions pour le passant.

Soumettre un rapport du Sursintendant  
du département des Privileges, au sujet  
d'une requête de la Riv. du Parc  
Industrial qui demande d'être exempté



de payer la taxe réclamée pour une  
parcelle située sous le trottoir de la rue  
Ste Catherine ouest.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre cette requête au  
Bureau des Estimeurs pour  
rapport.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre cette requête au  
Bureau des Estimeurs pour  
rapport.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre cette communication  
au Directeur de l'Assistance  
Municipale, pour rapport.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre ce rapport au  
Bureau des Estimeurs  
pour faire le rapport au  
Bureau du Département en  
loi.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre ce rapport au  
Bureau des Estimeurs  
pour faire le rapport au  
Bureau du Département en  
loi.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre ce rapport au  
Bureau des Estimeurs  
pour faire le rapport au  
Bureau du Département en  
loi.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre ce rapport au  
Bureau des Estimeurs  
pour faire le rapport au  
Bureau du Département en  
loi.

avec moi à prix. et que rapport  
soit fait au Conseil, en conséquence

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre ce rapport au  
Bureau des Estimeurs  
pour faire le rapport au  
Bureau du Département en  
loi.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre ce rapport au  
Bureau des Estimeurs  
pour faire le rapport au  
Bureau du Département en  
loi.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre ce rapport au  
Bureau des Estimeurs  
pour faire le rapport au  
Bureau du Département en  
loi.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre ce rapport au  
Bureau des Estimeurs  
pour faire le rapport au  
Bureau du Département en  
loi.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre ce rapport au  
Bureau des Estimeurs  
pour faire le rapport au  
Bureau du Département en  
loi.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre ce rapport au  
Bureau des Estimeurs  
pour faire le rapport au  
Bureau du Département en  
loi.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre ce rapport au  
Bureau des Estimeurs  
pour faire le rapport au  
Bureau du Département en  
loi.

Proposé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre ce rapport au  
Bureau des Estimeurs  
pour faire le rapport au  
Bureau du Département en  
loi.



Soumettre un rapport de l'ingénieur  
Surointendant de la Ville, sur sujet  
d'une requête du contremaître  
employé au travail de l'entretien  
de la neige qui ont demandé que leur  
salaire soit augmenté.

Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve

Résolu D'insérer la requête que le  
Bureau de Commerce n'a pas le  
pouvoir de faire droit à une requête  
qui devra être prise en considération  
par la prochaine administration.

Soumettre une communication de  
M. O. L'Échevin Elie, transmettant  
une requête du Club de Squash  
St. Paul qui sollicite l'usage  
gratuit de la salle municipale  
de quai St. Eward, pour le dimanche  
après-midi, le 24 du mois courant.

Sur proposition de M. Bloominian Anier

Résolu De faire droit à cette demande.

Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve

Résolu D'insérer au Surointendant  
de Police, de voir à ce que l'automobile  
du département du feu de Montréal  
qui a été transportée, soit renvoyée à  
Montréal.

Il est en outre

Résolu De donner instruction au Surointendant  
de Police de maintenir le statu quo dans  
le service du feu et de la police de  
Montréal, jusqu'à nouvel ordre.

Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve

Résolu De faire rapport au conseil, recommandant

de vendre au Maire et aux échevins de  
la ci-dessus ville de Montréal, à prix  
son de \$ 1.00 les lanternes et les pupitres  
qu'ils utiliseraient, sont l'administration

Soumettre un rapport du Surointendant  
de Police, demandant de la communication  
que le parti du rapport de experts de  
Bureau Municipal de Recherches  
se rapportant au département de Police.

Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve

Résolu D'insérer le Surointendant de Police  
que le Greffier est actuellement à droite  
de leur chef des différents services  
le parti de ce rapport concernant  
leur département.

Soumettre une communication de M. O.  
N. Parment, demandant de procéder  
à l'expropriation des terrains requis  
pour l'ouverture de la rue Kelly.

Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve

Résolu De faire le Surointendant de mettre devant  
le Bureau le dossier en cette affaire.

Advenant midi: le Bureau procède  
à l'ouverture du soumissionnaire reçus  
pour la fourniture d'asphalte.

Les soumissionnaires suivantes sont les

- 1- Elder Ebon Asphalt Co \$ 44.<sup>90</sup> depuis de dépt
- 2- Barber Asphalt Paving Co 30.<sup>15</sup>

Sur également deux communications de  
la Inspection Oil Co. et de la International  
Gully & Mfg Co informant le Bureau  
que leurs us sont par un état de sou-  
missionnaires.



Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.  
 Approuvé par M. le Comissaire Ross il est  
 Résolu Que ces soumissions soient transmises  
 au Surintendant des Achats  
 et du Vente et à l'Ingénieur en  
 Chef pour tabulation et rapport.  
 Et pour déclarer dans quelles villes  
 ce asphalte ont été employés;  
 de demander au département en foi-  
 si ces soumissions sont ligées  
 et de transmettre le cheque de dépôt  
 les accompagnant au Trésorier  
 de la Cité.

Son Honneur le Maire laisse son  
 siège, et M. le Comissaire Ross  
 est appelé à presider.

Soumis une communication de M. O.  
 N. A. Biquet, au sujet d'un em-  
 pruntement qui aurait été consenti  
 par la ville de Maisonneuve sur cer-  
 taines propriétés appartenant à M.  
 J. B. Brocchette.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.  
 Approuvé par M. le Comissaire Ancy il est  
 Résolu De transmettre ladite communication  
 au département en foi- à l'Ingénieur  
 en Chef et au Président du Bureau  
 des Extincteurs, pour rapport com-  
 plet sur la question.

Soumis une communication de M. O.  
 Walter E. Lympy, au sujet de la  
 condition de la charnière de la rue  
 Redpath Crescent.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.  
 Approuvé par M. le Comissaire Ancy il est  
 Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef, pour  
 rapport.

Soumis une communication de la  
 supérieure de l'hospice St. Antoine  
 demandant une augmentation de  
 subvention.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.  
 Approuvé par M. le Comissaire Ancy il est  
 Résolu De transmettre au Directeur St. An-  
 toine Municipal, pour rapport.

Soumis une communication de M. O.  
 A. Ambuchon, demandant que la  
 porte de police No. 21 soit laissée au  
 même endroit.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.  
 Approuvé par M. le Comissaire Ancy il est  
 Résolu De déposer aux archives.

Soumis une communication du juge  
 Seth P. Lett, demandant le poste  
 de l'ancien Oxford.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.  
 Approuvé par M. le Comissaire Ancy il est  
 Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef,  
 pour rapport.

Soumis un rapport du Surintendant  
 du Parc Mont-Royal, en réponse  
 à une communication de M. Auguste  
 Fortin, au sujet des accidents qui  
 se produisent à la glissoire du  
 Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Comissaire Ancy.  
 Approuvé par M. le Comissaire Villeneuve il est  
 Résolu De transmettre copie dudit rapport à M.  
 Fortin.

Soumis un rapport du Surintendant  
 de l'Encroûture, demandant de mettre  
 à sa disposition une somme addition-  
 nelle de \$ 800.<sup>00</sup> pour fournitures générales  
 Sur proposition de M. le Comissaire Ancy.



Approuve par M. Bloominiau Villeneuve et  
Résolu De remettre ladite somme à la disposi-  
tion du Surintendant de l'Encense-  
ment devant de mettre pour la  
fin ci-dessus, sujet à l'approb.  
tion du Contrôleur et Auditeur.

Jeune un rapport du Surintendant  
des Edifices Municipaux, recom-  
mandant d'accepter l'offre faite  
par M. O. Orla Cote de louer, la maison  
de # 606. - pour l'année, payable  
d'avance la propriété possédant le No  
1503a 1507 de la rue Notre-Dame ouest.  
et à la condition additionnelle de  
chauffer les lieux loués.

Sur proposition de M. Bloominiau Aury.

Approuve par M. Bloominiau Villeneuve et  
Résolu D'accepter l'offre de M. Côté, pourvu  
qu'il fasse accepter par la Banque  
le chèque de # 606. - qu'il a transmis  
avec son offre et d'autoriser le  
Restant de la Cite à préparer un bail  
en conséquence.

Jeune une communication de M.  
A. Desjardins, offrant ses services  
comme sténographe dans l'équité  
qui doit être tenu au sujet des  
accusations portées contre le Capitai-  
ne Savard.

Sur proposition de M. Bloominiau Aury.

Approuve par M. Bloominiau Villeneuve et  
Résolu De préparer cette communication au  
dosier.

Jeune un rapport du Trésorier de  
la Cite, recommandant de faire voter  
par le Conseil une somme de # 1,780. 82  
pour payer l'augmentation de salaires  
accordés aux deux reordres.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Approuve par M. Bloominiau Aury et  
Résolu De transmettre ce rapport au Contrôleur  
et Auditeur.

Jeune un rapport de l'Architecte  
de la Ville, recommandant d'accorder  
à M. M. Mcani et Fabrice l'an-  
ticipation d'occuper le lot No. 912  
subds. 128-129-130 quartier St. Louis  
situé en arrière des Nos. 596 et 608 de  
la rue St. Denis, pour y organiser un  
garage public.

Sur proposition de M. Bloominiau Aury.

Approuve par M. Bloominiau Villeneuve et  
Résolu D'accepter ladite proposition.

La séance est ajournée, à mardi, le  
19 du courant à 11 heures, A. M.  
Ajournement.

M. B. S.



Procès verbal d'une séance du Bureau des  
Commisaires.

Tenu le 19 février 1918. A. M.

Présents,

M. M. les Commisaires Roux,  
Aisley,  
Tulcot.

En l'absence de Son Honneur le Maire  
M. le Commissaire Roux est appelé à  
présider.

Le Secrétaire procède à la lecture des  
minutes, au cours de laquelle Son  
Honneur le Maire (page 138) et M. le  
Commissaire Villebeur (page 158)  
prennent leur siège.

Son Honneur le Maire tenu son siège  
à la page 141 et M. le Commissaire  
Villebeur, à la page 161.

Les minutes sont approuvées, telles  
qu'elles.

Soumis un chèque accepté de M. le  
Docteur Côté, au montant de \$ 600.00  
pour loyer d'une propriété portant  
les nos. 1503 à 1507 de la rue Notre-Dame  
ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Aisley,  
Approuvé par M. le Commissaire Tulcot, il est  
Résolu De transmettre ce chèque au Trésorier de  
la Cité et d'autoriser le Secrétaire à retourner  
à M. le Docteur Côté le premier chèque qu'il  
avait transmis avec son offre en date  
de 2 février 1918.

Soumis une communication de la Cie.  
Craddock-Simpson, au sujet du  
bail de l'immeuble situé au No. 30  
de la rue City-Councillon.

Sur proposition de M. le Commissaire Aisley,  
Approuvé par M. le Commissaire Tulcot, il est  
Résolu De déposer cette communication aux  
archives.

Soumis une communication de M. le  
R. Dandurand, demandant des  
informations, au sujet d'une propri-  
été achetée par la Banque de Montréal  
dans l'intention d'y établir une succursale,  
sachant au coin de la rue Sherbrooke et  
de la rue Drummond.

Sur proposition de M. le Commissaire Aisley,  
Approuvé par M. le Commissaire Tulcot, il est  
Résolu De transmettre cette communication  
à l'Architecte de la Ville avec instruction  
de faire au Bureau les renseignements  
demandés par M. Dandurand.

Soumis une communication de la  
Chambre de Commerce, exprimant le  
vœu que le rapport des experts du Bu-  
reau de Recherches Municipales de  
New York soit rendu public le plus  
tôt possible.

Sur proposition de M. le Commissaire Aisley,  
Approuvé par M. le Commissaire Tulcot, il est  
Résolu De déposer ladite communication et  
de la déposer aux archives.

Soumis une communication de M. S.  
Charbonneau, transmettant une requête  
demandant de changer le nom de la rue  
Dionisi.

Sur proposition de M. le Commissaire Aisley,  
Approuvé par M. le Commissaire Tulcot, il est  
Résolu De transmettre cette requête à l'ingénieur



en Chef pour rapport.

Soumis une communication du  
gérant du théâtre His Majesty's  
demandant si la Cité n'offrirait  
pas faire un arrangement spécial  
pour permettre à ce théâtre de  
donner des représentations de deux  
soirées.

Proposition de M. Bloommeier Ainsy.  
Approuvée par M. Bloommeier Turcotte et  
Résolu De transmettre cette communication  
au Surintendant du département  
des Privilèges, pour rapport.

Soumis une communication de M.  
E. J. Hall se plaignant de l'état des  
travaux sur l'avenue Lanercave.

Proposition de M. Bloommeier Ainsy.  
Approuvée par M. Bloommeier Turcotte et  
Résolu De transmettre cette communication à  
l'Ingénieur en Chef pour rapport.

M. Bloommeier Villeneuve upurd 5m sigs.

Soumis une communication de M.  
A. P. Mathieu avocat, transmettant  
une réclamation de M. G. Pepin et de  
Dame M. F. Labety pour prétendus  
dommages soufferts par suite d'une  
affectation illégale.

Proposition de M. Bloommeier Ainsy.  
Approuvée par M. Bloommeier Turcotte et  
Résolu De transmettre cette communication  
au département des Réclamations, pour  
rapport.

Soumis le mandat vérifié par le  
Contrôleur et Auditeur de la Cité, au  
montant total de \$ 48,972.95 en  
bille certifié.

Sur proposition de M. Bloommeier Villeneuve.  
Approuvée par M. Bloommeier Turcotte et  
Résolu De transmettre le paiement.

Soumis une communication du  
Bureau du Comité des Finances du Fonds  
patriotique canadien, au sujet de la  
souscription et commémoriative l'an dernier  
par le Bureau de Commerce.

Proposition de M. Bloommeier Ainsy.  
Approuvée par M. Bloommeier Turcotte et  
Résolu De prier le Secrétaire de mettre devant le  
Bureau le dossier en cette affaire.

Soumis une communication de M. A. D.  
nault, demandant le paiement d'une  
somme de \$ 223.75 qui lui aurait  
été retenue sur l'indemnité qui lui  
a été accordée dans l'expatriation  
du Boulevard St. Joseph.

Proposition de M. Bloommeier Villeneuve.  
Approuvée par M. Bloommeier Turcotte et  
Résolu De transmettre cette communication au dé-  
partement en loi, pour rapport.

Soumis une résolution du Conseil, en  
date du 18 février, concernant, à l'effet de  
nommer M. Mcapoleon Turcotte comme  
membre du Bureau de Commerce  
en remplacement de feu M. Bloommeier  
sans vote, pour la balance du terme  
d'office du dit commerçant défunt.

Proposition de M. Bloommeier Ainsy.  
Approuvée par M. Bloommeier Villeneuve et  
Résolu De présenter la dite résolution et d'offrir  
des félicitations à M. Bloommeier  
Turcotte, à l'occasion de sa commémora-  
tion comme membre du Bureau.

Soumis un rapport du Greffier-adjoint  
de la Cité, transmettant un projet d'arrêté



au sujet de la récompense de \$ 500.00  
offertes par la Ville à la personne qui  
fournilles des informations qui au-  
ront amené l'arrestation de l'auteur  
de l'attentat sur la personne de  
M. Bloominiaoui Villeneuve.

Sur proposition de M. Bloominiaoui Ainey.

Approuvé par M. Bloominiaoui Turcot. Il est  
Résolu D'approuver ledite annonce et d'en  
autoriser la publication dans les jour-  
naux suivants:  
Le Canada et la Gazette.

Sur un rapport du Surintendant  
des Achats et de Vente. M. Goumenon.  
d'act de remboursement à la Cie M. F.  
Thom Oil. en dépôt de \$ 191.33 fait  
en rapport avec son contrat pour  
la fourniture d'huile à cylindres  
depuis l'année 1917.

Sur proposition de M. Bloominiaoui Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominiaoui Ainey il est  
Résolu D'aprouver le remboursement dudit  
dépôt.

Sur proposition de M. Bloominiaoui Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominiaoui Ainey il est  
Résolu Que le Bureau du Commisaires  
fournisse une enquête administrative  
en vertu de l'article 218 de la Charte  
sur les accusations portées contre le  
d. Police Capitaine Sarsad par M. le Commis-  
saire Villeneuve, au cours de la séance  
du Bureau du 11 février courant  
ledite enquête devant être faite sous  
la direction du département en foi;  
et devant commencer à la séance du  
22 courant, à 3 heures P.M. et qu'une  
somme de \$ 500.00 soit prise sur le  
fonds de réserve pour défrayer les dépenses  
de sténographie etc. et que M.M.

mm

Caigrain et Lomay soient chargés  
d'écrire certains sténographes.

Sur un rapport du Chef du  
département des Incendies. Demandant  
de mettre à sa disposition un crédit  
de \$ 5,000.00 pour les frais suivants:

Comptable  
Chauffeur pour la pompe à vapeur et  
de store pour le réchauffeur de  
(pompe à vapeur) \$ 2,000.  
Fournitures pour automobiles 2,000  
Réparations aux appareils 1,000

Sur proposition de M. Bloominiaoui Ainey.

Approuvé par M. Bloominiaoui Villeneuve il est  
Résolu De mettre à la disposition du département  
des Incendies le crédit ci-dessus, le  
tout sous la direction du Contrôleur  
et Auditeur.

Sur un rapport du Deputy In-  
genieur en chef. Demandant un crédit  
pour l'enlèvement de la neige.

Sur proposition de M. Bloominiaoui Turcot.

Approuvé par M. Bloominiaoui Villeneuve il est  
Résolu De voter le crédit suivant.

Pour l'enlèvement de la neige (ordinaire)  
\$ 40,000.00 ex-adminis-  
tration générale.  
Pour l'enlèvement de la neige (special)  
\$ 50,000.00 ex-administration générale.  
Pour l'enlèvement de la neige du territoire  
\$ 50,000.00 ex-fonds de réserve.

Sur Honneur le Maire reprend son siège

Sur proposition de M. Bloominiaoui Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominiaoui Turcot il est  
Résolu D'approuver les requêtes suivantes:  
Voies Orient 10-11-12.  
de du Nord 18-19-22



Agenda 79. 83. 83<sup>2</sup> 84. 85. 90.  
 Esquise Div. art 19.  
 Idem de nuit 20-21  
 Assises Municipales 9.  
 Hygiène 11. 12.  
 Incendie 28-29.  
 Impression 18-21.  
 Parc Mont-Royal 10.  
 Edifice Municipal 9. 14.  
 Incinération 26.

Je soumet une communication de  
 M. Roux au Bureau au sujet  
 de l'attention de Bureau sur le fait  
 que des charcutiers se sont plaints  
 de n'avoir pas de travail, et que  
 les voitures de grande correspondance  
 font le travail de l'entierement de la  
 boucherie.

Je soumet une proposition de M. le  
 Commissaire Villeneuve.  
 Approuvée par M. le Commissaire  
 Roux et  
 Révisée De transmettre cette communication  
 à M. le Commissaire Turcot.

Je soumet le rapport des inspecteurs de  
 travaux pour la semaine finissant  
 le 9 février courant.

Je soumet une proposition de M. le  
 Commissaire Turcot.  
 Approuvée par M. le Commissaire  
 Roux et  
 Révisée De transmettre ledit rapport et d'en  
 transmettre copie au Conseil.

Je soumet une proposition de M. le  
 Commissaire Villeneuve.  
 Approuvée par M. le Commissaire  
 Turcot et  
 Révisée De donner instructions au Chef de  
 Police, et au Chef du département  
 des Incendies de soumettre leurs  
 timbres pour le uniforme d'été et  
 d'hiver.

Je soumet un rapport du Contrôleur et

Auditeur, recommandant de faire  
 voter les crédits nécessaires pour  
 payer le coût de la distribution de  
 l'Esplanade de la place Lapointe.

Je soumet une proposition de M. le  
 Commissaire Villeneuve.  
 Approuvée par M. le Commissaire  
 Roux et  
 Révisée De transmettre ce rapport à M. le  
 Commissaire Turcot.

Je soumet une communication de M.  
 V. Godin, au sujet de l'entierement de  
 la neige en face d'un terrain qui il  
 possède sur la rue Joliette, d'une  
 longueur de 500 pds.

Je soumet une proposition de M. le  
 Commissaire Villeneuve.  
 Approuvée par M. le Commissaire  
 Turcot, et  
 Révisée De transmettre cette communication à  
 l'Ingénieur en Chef par rapport.

Je soumet une communication de M.  
 J. A. Yelle, offrant ses services  
 comme inspecteur ou contremaître  
 pour le département de la voirie.

Je soumet une proposition de M. le  
 Commissaire Villeneuve.  
 Approuvée par M. le Commissaire  
 Turcot et  
 Révisée De transmettre cette communication  
 à l'Ingénieur en Chef.

Je soumet un rapport du Directeur  
 de l'Assistance Municipale, trans-  
 mettant une proposition de M. Georges  
 Vondulac, fils, pour l'entierement de  
 personnes gravées ou incouverts.

Je soumet une proposition de M. le  
 Commissaire Villeneuve.  
 Approuvée par M. le Commissaire  
 Roux et  
 Révisée De faire le secrétaire de mettre devant  
 le Bureau une copie du contrat si-  
 tuer entre la Ville et le Compagnon  
 général de Frère Fournier, ainsi  
 que de la résolution du Bureau mentionnée  
 dans le rapport du Directeur de l'Assistance



M. Municipal.

Soumettre une communication de M. G. W. Parent, au sujet du feu pris aux saignées avec dans le département en feu.

Son proposition de M. Lecomte Villeneuve.

Approuver M. Lecomte Villeneuve. Résoudre De transmettre cette communication à l'Avocat en Chef de la Ville, pour rapport.

Soumettre un rapport du Chef du département des Incendies, sur les changements survenus dans la superficie des rues qui s'ajoutent ou se terminent le 15 février courant.

Son proposition de M. Lecomte Villeneuve.

Approuver M. Lecomte Villeneuve. Résoudre De satisfaire ledits changements.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant d'acheter de M. A. Rasirot, une machine pour le nettoyage des égouts.

Son proposition de M. Lecomte Villeneuve.

Approuver M. Lecomte Villeneuve. Résoudre De donner instructions au Secrétaire de l'équipe le premier rapport qui aurait été fait au sujet de l'essai de cette machine et de retourner le dossier à l'Ingénieur en Chef, pour un nouveau rapport.

Soumettre un compte du Bureau de Recherches Municipales de New York au montant de \$8,000. - représentant la balance due à ce bureau pour l'exécution faite aux termes du contrat intervenu le 12 septembre 1917.

Son proposition de M. Lecomte Villeneuve.

Approuver par M. Lecomte Villeneuve. Résoudre De transmettre le paiement de ce compte et de deux autres au Trésorier de la Ville de voir à ce que le paiement soit fait dans les meilleures conditions possibles.

Soumettre un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, transmettant un compte de M. Adola St. Jean, au montant de \$10.00 pour deux conférences données au cours du mois de janvier 1918.

Son proposition de M. Lecomte Villeneuve.

Approuver par M. Lecomte Villeneuve. Résoudre De transmettre le paiement de ce compte, à même le crédit voté pour la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile.

Soumettre un rapport du Secrétaire du Parc, concernant l'administration et l'entretien du Parc de Marie-Immaculée.

Son proposition de M. Lecomte Villeneuve.

Approuver par M. Lecomte Villeneuve. Résoudre De transmettre au département en feu, pour rapport.

Soumettre une communication de la Société catholique de protection et de préservation, mention demandant de porter à \$3,000 sa subvention annuelle.

Son proposition de M. Lecomte Villeneuve.

Approuver par M. Lecomte Villeneuve. Résoudre De transmettre cette communication au Directeur de l'Assistance Municipale, pour rapport.

M. Lecomte Villeneuve. Résoudre De laisser son siège.

Soumettre une communication du Club des St. Jean Baptiste demandant.



1° Quelle attitude le Bureau entend prendre de la glace pour la fourniture de la glace aux contribuables pendant la saison d'été 1918.

2° De lui procurer une copie du rapport des experts sur les quantités municipales.

Resolu Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le commissaire Anis, il est décidé de faire le plus possible que la question de la fourniture de la glace soit à l'étude même que ce qui de l'administration est faite de répartir les commissaires en croient par devoir se charger de cette question et que il la copie sera soumise à la nouvelle administration.

Resolu Il est en outre de demander au Surintendant des Impôts et de la Papeterie ce que coûterait l'impression de ce rapport en français et en anglais, voir le sommaire dans le Bulletin Municipal, et d'informer le Club ouvrier St. Jean-Baptiste de la présente décision.

Sur un rapport de l'ingénieur en chef recommandant de nommer M. V. Dufour comme opérateur du filtre à l'usine de filtration.

Resolu Sur proposition de M. le commissaire Turcot. Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est décidé de déposer ce rapport aux archives, vu que les derniers amendements à la Charte ne permettant pas au Bureau de faire aucune nomination.

Sur un rapport du Surintendant du département de l'incinération demandant d'être autorisé à adjoindre à son département le employé qui

étaient proposés au service de l'incinération des ordures dans la circonscription de St. Charles.

Resolu Sur proposition de M. le commissaire Anis. Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est décidé de l'autorisation demandée par le Surintendant du département de l'incinération et de l'informer que les salaires à être payés devront être actuellement payés par la ville de Montréal.

Sur un rapport du Surintendant du département de l'incinération demandant de mettre à sa disposition un crédit de \$ 5,000.00 pour le nettoyage des ruelles.

Resolu Sur proposition de M. le commissaire Anis. Appuyé par M. le commissaire Turcot, il est décidé de mettre à la disposition du département de l'incinération un crédit de \$ 5,000.00 pour les fins ci-dessus (ex. administration générale).

La séance est ajournée au 20 du courant mercredi à 11 heures. A. M.  
Adjournement.  
M. M. Anis



Procès verbal d'une séance du Bureau  
des Commissaires.

Tenu le 20 février 1915. A. M.

Présents.

M. M. le Commissaire Ross.  
Villeneuve.  
Turcotte  
Ainey.

En l'absence de Son Honneur le Maire,  
M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

La lecture des minutes est suspendue.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ainey il est  
Résolu que la résolution du Bureau en date  
du 15 du courant, à l'effet de recom-  
mander au Conseil de vendre au  
Maire et aux échevins de la ci-devant  
cité de Meair ou leurs pupilles  
et leurs fauteuils à raison de \$ 1.<sup>00</sup>  
soit reconsidéré et annulé, ou  
les informations données à ce sujet  
par les jurés, et que rapport  
soit fait au Conseil, ce ou non,  
dont ils ne peuvent donner suite au  
rapport qui a été présenté à ce  
sujet par le Bureau.

Le Secrétaire procède à la lecture des  
minutes, en l'absence de laquelle M.  
le Commissaire Ainey (page 175) laisse  
son siège.

M. le Commissaire Villeneuve étant  
appelé en dehors de la salle, la séance  
se continue.

Les minutes sont approuvées telles que  
lues.

M. le Commissaire Villeneuve reprend son  
siège.

Sur le mandat, vérifié par le  
Contrôleur et Auditeur, l'ensemble est  
total de \$ 102,604.<sup>00</sup> suivant liste certifiée.  
En proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu de verser au paiement.

Sur un rapport du Directeur de  
l'Assistance Municipale, deman-  
dant de mettre à la disposition de son  
département un crédit additionnel  
pour l'entretien des personnes pauvres.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu de mettre à la disposition du département  
de l'Assistance Municipale, pour la  
fin de l'exercice, une somme de \$ 75.<sup>00</sup> (ex-  
administration générale).

Sur une communication de M. M.  
Sillier, Wilson & St. Pierre demandant  
au nom de la Compagnie Equitable Real-  
ty limitée que la Ville rachète à cette  
dernière certains lots situés sur l'Avenue  
Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve  
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu de transmettre cette communication  
au Trésorier de la Ville, pour rapport.

M. le Commissaire Ainey reprend son siège.

Sur le rapport du Secrétaire du Maladies  
Contagieuses, pour la semaine finissant le  
16 février courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.



Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Rendu Le Préfet ce rapport aux archives.

Soit une communication de la  
Ville de Montréal tendant à demander  
quand la ville sera faite à lui être  
pour \$60,000. = de dépenses qui elle  
a été autorisée, à payer conformé-  
ment aux dispositions de l'article 69  
du dernier amendement à la charte  
de 1918.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Turcot, il est  
Rendu Le Préfet au Contrôleur et  
Auditeur cette communication ainsi  
que le dossier complet en cette affaire  
pour rapport.

Soit un rapport de l'inspecteur  
dant des Achats et des Ventes, recom-  
mandant de rembourser à M. M. G.

J. O. Fabre qui a un dépôt de \$217. =  
fait un rapport avec son contrat  
pour la livraison de 5,000 tonnes de  
charbon noir au département de l'Énergie.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Turcot, il est  
Rendu D'approbation le remboursement dudit  
dépôt.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est  
Rendu à M. M. John H. Roberts, J. P. Walsh  
Enjoint James O. Keefe, Rev. Juan Hernandez  
Docteur Deschatelets - Eob. Blumenthal  
Edmond Brandeis, 3818 rue LaSalle  
H. P. Poirier, 814 Avenue New-Briske  
Donn, Emma Rauscher, 1139 St. Hubert,  
J. A. Scroggie, Appartement Bishop,  
de comparaitre devant le Bureau  
du Commissaire de la ville de Montréal

a. l'Hotel de Ville de la ville de Montréal  
vendudi, le 22 février courant, à  
3 heures de l'après-midi, dans la salle  
des séances du Bureau, pour un  
témoignage dans l'affaire concernant  
la décharge des ponts entre le  
Capitaine S. Sarsed, par M. le com-  
missaire Villeneuve.

Il est  
Enjoint aux personnes ci-dessus mentionnées  
d'apporter avec elles les notes et autres  
et autres documents qu'elles peuvent  
avoir en leur possession en rapport  
avec l'adite enquête.

Il est en outre  
Enjoint à M. J. H. Roberts d'apporter avec lui  
un livre de banque et un livre de  
chèques de 1916 et 1917.

Les présentes assignations ont donné  
lieu à l'adite disposition de l'article  
21 de la charte de la ville de Montréal.

Soit un rapport du département en  
loi informant le Bureau que deux des  
intéressés, M. M. Redford et Damien  
dans les réclamations en dommages  
produites contre la ville, par suite de  
changement de niveau de certaines rues  
dans le quartier Hochelaga refusent  
de signer le projet d'acte d'arbitrage.  
Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est  
Rendu D'ordonner instructions au département en  
loi de compléter l'arbitrage en ne tenant  
pas compte des deux réclamations qui ont  
jusqu'ici refusé de signer l'acte.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Turcot, il est  
Rendu D'approbation la répartition suivante:  
Villes Des. Quant 12-13-14.



Aqueducs 86-87-91-92-93-94-95-97-  
71-80-89.

Voies dir. nord. 21

do do est 14-15.

Edifices Municipaux 13-15

Pan de la fontaine 15-16-17-19-20

de Mout-Royal 11.

Police 26-27.

Hygiène 13.

1 / Soumettre un rapport du Trésorier de la  
ville transmettant un communiqué  
de la G. M. C. A. au sujet de la sou-  
cription de \$ 5,000. = pour des œuvres de  
guerre.

1 / Soumission de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire St-Onil est  
Résolu D'informers la G. M. C. A. que sa demande  
sera prise en considération par la pro-  
chaine administration qui devra y faire  
par son budget supplémentaire.

1 / Soumettre un rapport du Trésorier de la  
ville au sujet de la requête de M. A.  
Jemay qui a demandé de révoquer  
une obligation de \$ 5,000. = échue depuis  
le 1er février courant.

1 / Soumission de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Turcot. il est  
Résolu D'acquiescer à M. Jemay en delay de trois  
ans pour le paiement de cette obligation  
qui devra porter intérêt à raison de  
7% par an payable semi-annuellement.

1 / Soumettre un rapport du Trésorier de la  
ville au sujet de l'offre faite par M.  
A. P. Frigon de négocier \$ 80,000. = d'ob-  
ligations en vue de la ville de Montréal.  
réfuser le 1er janvier 1918, en remplacement  
d'un montant d'obligations  
échues à cette date, et se conformer de ce

par acceptation cette proposition.

1 / Soumission de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ancy il est  
Résolu D'y souscrire dans le rapport du  
Trésorier, et d'informer M. Frigon  
en conséquence.

1 / Soumettre un rapport du Secrétaire  
du département de Québec, Jean-  
médont que M. Eugène Flamand  
qui occupait la position d'inspecteur  
dans le bureau de licences dans la  
ville de Québec de M. A. Roussin, soit  
placé dans son département.

1 / Soumission de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Turcot, il est  
Résolu D'y souscrire dans ledit rapport  
Flamand et de garder M. ~~Flamand~~ au service  
de la ville, au salaire de \$ 900. = par an.

1 / Soumettre un rapport du département  
en loi au sujet de la demande faite  
par M. R. Bourassa pour être payé  
de son salaire durant le temps qu'il  
a agi comme représentant militaire  
devant un tribunal d'exemption.

1 / Soumission de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Turcot, il est  
Résolu D'acquiescer à l'Architecte de la Ville  
de faire rapport sur le cas de M. Rice,  
l'un des employés de son département  
qui s'est absenté pour agir comme  
représentant militaire devant un tribu-  
nal d'exemption, de faire rembourser  
par ledit M. Rice le salaire qu'il a  
perçu durant son absence, et qu'ont au  
cas de M. Bourassa de s'en tenir au  
rapport du département en loi qui déclare  
qu'en vertu de la loi il ne s'agit pas de  
l'exiger le paiement de son salaire comme  
employé de la ville pendant les deux mois



qu'il a été abrent.

Son Honneur le Mari Larin au siège  
et M. l'hommeinai Rouest appelé à  
précider.

Soumis le dossier concernant l'expres-  
sion, pour l'ouverture de la rue Kelly.  
Sur proposition de M. l'hommeinai Villeneuve.

Approuvé par M. l'hommeinai Turcot, il est  
Résolu De demander à M. O. N. Parlement de  
leur vouloir en ce qui concerne le Bureau de l'impôt.

Soumis un rapport du Trésorier  
de la ville, au sujet d'une requête du  
club occupei St. Denis nord qui se  
plaint que la Montreal Water & Power  
augmente son taux pour la taxe de l'eau  
dans le quartier Saint-Denis.

Sur proposition de M. l'hommeinai Villeneuve.  
Approuvé par M. l'hommeinai Turcot, il est  
Résolu D'infirmer le club occupei St. Denis nord  
conformément au dit rapport.

Soumis un rapport de l'inspecteur  
de Police, au sujet de la demande de dépenses  
desont par tribunaux le sergent Dettmer  
qui a été poursuivi en Cour Supérieure  
par M. J. C. Clouston.

Sur proposition de M. l'hommeinai Villeneuve.  
Approuvé par M. l'hommeinai Aisley, il est  
Résolu D'attirer le département en fin à com-  
paraître et à plaider pour le sergent  
Dettmer dans cette cause.

Soumis un rapport du Président  
du Bureau des Estimateurs, au sujet  
montrant que la cotisation pour le cout  
de certains égouts ont été payables par  
versements par annuités pendant une pé-  
riode n'excédant pas 10 ans de la mise

en force du rôle d'évaluation, avec  
infirmité selon la loi.

Sur proposition de M. l'hommeinai Villeneuve.  
Approuvé par M. l'hommeinai Turcot, il est  
Résolu De retourner ledit rapport à son auteur  
pour savoir si ces égouts ont été  
constitués avant le 1er de janvier 1915.

Sur proposition de M. l'hommeinai Aisley.  
Approuvé par M. l'hommeinai Villeneuve, il est  
Résolu Que la résolution du 19 du courant, No.  
139150 concernant les salaires à être  
payés aux employés de la maison  
est amendée de façon à composer  
une demande de département en fin  
si la Ville de Montreal est tenue de  
payer à ces employés les salaires  
qu'ils reçoivent de la Ville de Montreal.

M. l'hommeinai Villeneuve laisse son siège.

Soumis un rapport du département  
en fin déclarant, au sujet du transport  
du contrat de la Compagnie J. J. Jogo  
Ltd. à la Deaspi Construction Steel Ltd.  
pour la construction du pont de la rue  
Debusch que ce contrat doit être considéré  
purement et simplement comme un  
transport des agents qui deviendront  
deux en vertu du contrat du 10 novembre  
1916 et que la ville ne doit pas changer ses  
relations contractuelles.

Sur proposition de M. l'hommeinai Turcot.  
Approuvé par M. l'hommeinai Aisley, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport et d'informer la  
Compagnie Jogo en conséquence.

Soumis un rapport du département en  
fin sur une demande de M. l'échevreni  
Larivière d'entretenu la partie de la rue  
Dickson, comprise entre le rue du Terminal



et l'établissement de la locomotive  
Wolke.

Sur proposition de M. le Commissaire Turcot,  
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque il est  
Résolu De faire remettre le dossier à l'ingénieur  
en Chef avec instructions de s'assurer  
s'il lui serait possible de faire  
un arrangement avec la Compagnie  
Montreal Locomotive Works pour son  
entretien d'entretien.

Sur un rapport du département  
en foi: sur une requête de certains  
propriétaires de propriétés des rues Mar-  
quette et Papineau concernent le  
dégelage de leurs tuyaux à l'eau  
sur proposition de M. le Commissaire Turcot

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque il est  
Résolu De s'occuper avec les personnes  
intéressées pour savoir sur les tu-  
yaux qui sont les tuyaux de la  
Compagnie Water & Power Co. ou bien  
leurs propres tuyaux, et de les in-  
former que s'il s'agit des tuyaux  
privés des propriétaires, ces derniers  
sont obligés de les dégeler à leurs  
dépens

Sur un rapport du département  
en foi: concernant un chemin exploité  
par M. Baillangeon sur le fleuve de  
St. Lambert par chemin de fer.

Sur proposition de M. le Commissaire Turcot,  
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque il est  
Résolu De justifier M. Baillangeon de son  
à fermer ce chemin, et de donner in-  
structions au département de la Voie de  
fer à chaque bout et à des endroits  
bien en vue des plaques indicatives à ce  
sujet.

Sur un rapport de l'ingénieur en  
Chef sur un rapport de  
notre une somme additionnelle  
de \$ 1200. = pour le nettoyage de  
l'église de la rue Saint-Jacques  
de la rue de la Montagne à la  
station du Grand-Terron.

Sur proposition de M. le Commissaire Turcot  
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque il est  
Résolu De faire un ordre au Conseil d'opérer  
pour la fin ci-dessus, le montant  
de ladite somme de \$ 1200. = comme  
suit:

Ex. entièrement de la neige. \$ 600. =  
Ex. nettoyage de l'église 600. =

Sur un rapport du département  
en foi: au sujet de l'application de la  
Compagnie du Grand-Terron pour  
permettre de construire une voie commu-  
niale, à travers la rue du Berger et la  
rue Duval pour l'établissement de la  
Compagnie Frome, Brass & Co.

Sur proposition de M. le Commissaire Turcot,  
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque il est  
Résolu De informer le lui. du Grand-Terron que la  
ville n'a aucune objection à ce qu'elle  
fasse application de la Compagnie de  
Chemins de Fer, et que la ville n'au-  
ra aucune objection contre l'autorisation  
demandée, pourvu que cette application  
comporte que l'autorisation soit donnée  
aux conditions mentionnées dans ledit  
rapport.

Sur un rapport de l'ingénieur en  
Chef de l'arpenteur l'autorisation  
faire la distribution d'une certaine  
de lignes qui se trouvent de  
M. Gagnon.

Sur proposition de M. le Commissaire

ordon  
en des



et l'établissement de la locomotive  
Wolke.

Sur proposition de M. le Commisnaire Turcot,  
Approuvé par M. le Commisnaire Lévesque il est  
Résolu De faire acheter le dossier à l'ingénieur  
en Chef avec instructions de s'assurer  
s'il ne serait pas possible de faire  
un arrangement avec la Compagnie  
Montreal Locomotive Works pour son  
certain nombre d'années.

Sur un rapport du département  
en foi: sur une requête de certains  
nombre de propriétaires des rues Mar-  
quette et Papineau concernent le  
dégelage de leurs tuyaux à l'eau  
sur proposition de M. le Commisnaire Turcot

Approuvé par M. le Commisnaire Lévesque il est  
Résolu De s'occuper avec les personnes  
intéressées pour savoir les ter-  
rains qui sont les tuyaux de la  
Compagnie Water & Power Co. ou bien  
leurs propres tuyaux, et de les in-  
former que s'il s'agit des tuyaux  
privés des propriétaires, ces derniers  
sont obligés de les dégeler à leurs  
dépens

Sur un rapport du département  
en foi: concernent un chemin exploité  
par M. Baillangeon sur le fleuve de  
St. Lambert par le chemin de la Rivière.

Sur proposition de M. le Commisnaire Turcot,  
Approuvé par M. le Commisnaire Lévesque il est  
Résolu De justifier M. Baillangeon de son  
à fermer ce chemin, et de donner in-  
structions au département de la Voie de  
pour à chaque bout et à des endroits  
bien en vue des plaques indicatives à ce  
sujet.

Sur un rapport de l'ingénieur en  
Chef. Sur un ordre de  
voter une somme additionnelle  
de \$ 1200. = pour le nettoyage de  
l'église de la rue Saint-Jacques  
de la rue de la Montagne à la  
station du Grand-Théâtre.

Sur proposition de M. le Commisnaire Turcot  
Approuvé par M. le Commisnaire Lévesque il est  
Résolu De faire voter au Conseil d'ici  
pour la fin ci-dessus, le montant  
de l'odite somme de \$ 1200. = comme  
suit:

Ex emblement de la neige	\$ 600. =
Ex nettoyage de l'église	600. =

Sur un rapport du département  
en foi: au sujet de l'application de la  
Compagnie du Grand-Théâtre pour  
permettre de continuer une voie commu-  
niale, à travers la rue du Berger et la  
rue Duval pour l'établissement de la  
Compagnie Francais Brass & Co.

Sur proposition de M. le Commisnaire Turcot,  
Approuvé par M. le Commisnaire Lévesque il est  
Résolu De informer le lui. du Grand-Théâtre que la  
ville n'a aucune objection à ce qu'elle  
fasse application de la Compagnie de  
Chemins de Fer, et que la ville n'au-  
ra aucune objection contre l'autorisation  
demandée, pourvu que cette application  
comporte que l'autorisation soit donnée  
aux conditions mentionnées dans ledit  
rapport.

Sur un rapport du Surintendant des  
Machines, de l'ordonner l'autorisation de  
faire la distribution d'une certaine quantité  
de ligures qui se trouvent dans le magasin  
M. Pariseau.

Sur proposition de M. le Commisnaire Lévesque,



Approuvé par M. le Comissaire Jussot, il est  
Résolu De transmettre au Surintendant des Marchés  
à faire la distribution de ces biges en  
suivant l'usage établi:

M. le Comissaire Roux lauréat en 1848  
et M. le Comissaire Jussot est  
appelé à presider.

Soit un rapport du Surintendant  
des Marchés faisant certaines sug-  
gestions au sujet du marché de Médi-  
sacoum et de la police publique de  
Montréal.

Sur proposition de M. le Comissaire Ainey,  
Approuvé par M. le Comissaire Villeneuve il est

Résolu De demander au département en quoi  
il est nécessaire de donner suite  
aux recommandations contenues dans  
ledit rapport ou si, par le fait  
de l'annexion, les règlements de la  
ville de Montréal s'appliquent sous  
qu'il soit besoin de prescrire des dis-  
positions spéciales

Soit un rapport du Surintendant  
des Edifices Municipaux deman-  
dant la direction à suivre concer-  
nant la propriété occupée par la  
Banque Provinciale sur la rue Notre-  
Dame ouest

Sur proposition de M. le Comissaire Ainey,  
Approuvé par M. le Comissaire Villeneuve il est

Résolu De demander de nouveau à la Banque  
Provinciale à quelles conditions elle  
consentirait à résilier son bail pour  
permettre de compléter librement  
de la rue Notre-Dame ouest.

Soit un rapport de l'Architecte Mu-  
nicipal demandant l'autorisation

de se servir d'un camion pour  
opérer le transport des arches de la  
Reite de M. Caron.

Sur proposition de M. le Comissaire Ainey,  
Approuvé par M. le Comissaire Villeneuve il est

Résolu De donner instruction à l'Ingénieur  
en chef de donner suite à la demande  
de l'Architecte Municipal.

Soit une communication de la  
Superieur Général des Loosers Grin  
remerciant le Bureau de son offre  
de services à la suite de l'incendie  
qui a lieu, il y a quelques jours.

Sur proposition de M. le Comissaire Ainey,  
Approuvé par M. le Comissaire Villeneuve il est

Résolu De diffuser ladite communication aux  
arches.

Soit une communication de  
l'Hopital Alexandre demandant  
de faire respecter pendant la guerre  
l'effet du règlement déterminant  
les limites pour lesquelles il est  
permis de garder des pourceaux.

Sur proposition de M. le Comissaire Ainey,  
Approuvé par M. le Comissaire Villeneuve il est

Résolu De transmettre ladite communication  
au Directeur du Bureau Municipal  
d'Hygiène.

Soit une communication de The  
Hughes Ogden Co. Ltd. au sujet de l'in-  
détention de la cave de leur propriété:

Sur proposition de M. le Comissaire Ainey,  
Approuvé par M. le Comissaire Villeneuve il est

Résolu De transmettre ladite communication au  
département de Réclamation.

Soit une communication de Madam  
J. Boissault demandant, au nom de



dame de charité de Marievilliers  
l'usage de la salle du marché pour  
des soirées de lecture, au bénéfice  
de l'hospice de la Providence.

Sur proposition de M. le commissaire Aïney.

Approuvé par M. le commissaire Dillencourt et  
Résolu de transmettre au Surintendant des  
Édifices Municipaux, pour rapport.

La séance est ajournée à jeudi,  
le 21 février courant, à 11 heures A. M.

Ajournement.

J. A. Ross

Procès verbal d'une séance du Bureau  
des Commissaires.

Tenu le 21 février 1915 A. M.

Présents.

M. M. les Commissaires Aïney,  
Rober,  
Turot.

En l'absence de Son Honneur le Maire,  
M. le commissaire Rober est appelé à  
présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Reçue une communication de Madame  
J. B. Godwin, demandant que le nom  
de son mari, valide, soit mis sur  
la liste des pensionnaires de la cité.

Sur proposition de M. le commissaire Aïney.

Approuvé par M. le commissaire Turot, il est  
Résolu de prier le Secrétaire d'informer Madame  
Godwin où en est, rendue la demande  
de pension que son mari a faite le 26  
octobre dernier.

Reçue une communication de M. O.  
R. Blanchet se plaignant du fait  
que les locataires de ses propriétés situées  
sur la rue Fabre n'ont pas de service  
d'eau.

Sur proposition de M. le commissaire Aïney.

Approuvé par M. le commissaire Turot il est  
Résolu que des instances soient faites auprès  
de la Montreal Water & Power Co. pour  
que les contribuables qui elle dessert puissent  
jouir du service d'eau qu'ils ont en droit  
d'attendre.



Son Honneur le Maire prend son siège.

Soumettre une communication de M. J. M. Simmet au sujet de l'inspection du fil électrique.

Proposé par M. le commissaire Anis.  
 Approuvé par M. le commissaire Turcotte.  
 Résolu De transmettre cette communication au Surintendant du département de l'Éclairage.

Soumettre une communication de la North American Oil Co. au sujet de la soumission qu'elle a faite pour la fourniture de composés bouillottes.

Soumettre également un rapport au Surintendant des Achats et des Ventes et de l'Ingénieur mécanicien en charge de l'Alguedue recommandant que deux baies de ce composé soient achetées pour en faire un nouvel essai.

Proposé par M. le commissaire Anis.  
 Approuvé par M. le commissaire Turcotte.  
 Résolu De s'en occuper dans ladite recommandation.

Soumettre un mandat, vérifié par le Contrôleur et Auditeur de la Reine, au montant total de \$ 1,198.<sup>00</sup> suivant liste certifiée.

Proposé par M. le commissaire Anis.  
 Approuvé par M. le commissaire Turcotte.  
 Résolu De l'adopter au paiement.

Soumettre un rapport du chef du département des Incendies demandant de mettre à la disposition de son département un crédit de \$ 7,442.<sup>00</sup> pour l'entretien et le maintien de services à incendie dans la ci-dessus citée de Maisonneuve.

Proposé par M. le commissaire Ross.  
 Approuvé par M. le commissaire Turcotte. Il est

Soumettre un rapport du chef du département de l'Éclairage.

Approuver ledit rapport, et de le transmettre au Contrôleur et Auditeur pour sa gouverne.

Soumettre un rapport du chef du département des Incendies demandant de faire voter les crédits nécessaires pour l'achat de uniformes requies pour son département.

Proposé par M. le commissaire Ross.  
 Approuvé par M. le commissaire Anis. Il est  
 Résolu De déposer ledit rapport sur la table.

Soumettre une interpellation de M. L. J. Lavoie Lapointe, au sujet du travail de la rue Ontario et de la construction de trottoirs à cet endroit.

Proposé par M. le commissaire Ross. Il est  
 Résolu De transmettre cette interpellation à l'Ingénieur en chef, pour rapport.

Son Honneur le Maire laisse son siège et M. le commissaire Ross est appelé à presider.

Soumettre un rapport du département en foi informant le Bureau au sujet de l'engagement entre la Reine et la Cie du Pacifique Canadien relatif à l'établissement d'une voie d'exploitation dans la cour de la rue de l'Église. Ce rapport a été approuvé et transmis au Bureau du Trésor.

Proposé par M. le commissaire Turcotte.  
 Approuvé par M. le commissaire Anis. Il est  
 Résolu De dissoudre la Compagnie du Pacifique en conséquence.



Soumis le rapport du inspecteur de  
travaux pour la semaine finissant  
le 16 février courant.

Sur proposition de M. bloominier Turcot.  
Approuvé par M. bloominier Anisy il est  
Résolu De passer ledit rapport et d'en  
transmettre au Conseil.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef  
concernant la pose de conduites pour le  
dieu service d'utilité publique  
dans le pont de la rue Chassell.

Soumis également une proposition de  
la compagnie de téléphone Bell à ce  
sujet.

Sur proposition de M. bloominier Turcot.  
Approuvé par M. bloominier Anisy il est  
Résolu D'accepter la proposition de la Compagnie  
de téléphone Bell et de passer le départe-  
ment en foi; de faire préparer les actes  
nécessaires.

Soumis une communication de M. M.  
Lauthier et Beauregard, au sujet  
d'un garage établi sur la rue McAntoine  
qui fait l'objet d'un incendie et qui serait ac-  
tuellement en voie de réparations.

Sur proposition de M. bloominier Anisy.  
Approuvé par M. bloominier Turcot, il est  
Résolu De transmettre cette communication  
à l'Architecte de la Ville, pour savoir  
s'il a accordé un permis pour ces tra-  
vaux de réparation au département en foi  
pour savoir si ce permis peut être refusé  
au cas où il n'aurait pas été accordé.

Soumis un rapport du Surintendant  
des Marchés, recommandant de faire  
préparer un plan des spécifications  
et un estimate pour l'établissement  
d'un système de chauffage dans les

différents bureaux des locataires du  
Marché. Bonne cause.

Sur proposition de M. bloominier Anisy.  
Approuvé par M. bloominier Turcot il est  
Résolu De transmettre ce rapport à l'Architecte  
de la Ville avec instructions de  
donner suite à la recommandation  
y contenue.

Soumis une communication de ditect.  
re Poch le charbonneur, demandant  
d'être reçu à sa pension.

Sur proposition de M. bloominier Anisy.  
Approuvé par M. bloominier Turcot il est  
Résolu De transmettre cette demande au Sur-  
intendant de Police, et au Directeur  
du Bureau Municipal d'Hygiène, pour  
rapports.

Soumis une requête du cuisinier de la Cour  
du Record demandant une augmenta-  
tion de salaire.

Sur proposition de M. bloominier Anisy.  
Approuvé par M. bloominier Turcot, il est  
Résolu De disposer cette requête au dossier.

Sur proposition de M. bloominier Turcot.  
Approuvé par M. bloominier Anisy, il est  
Résolu D'admettre M. O. Campeau, 43 Esplanade  
Enjoint No. 1, Grandchamp, 204 Hampton,  
J. Leharpentier, 294 B. P. de la Fontaine  
J. A. Dahy, 125 B. St. Colomb.  
Pierre Bilanger, 981 St. Hubert,  
O. Poirier, 1489 St. Laurent,  
A. Demers, 2174 St. Denis,  
Thomas Campeau, 2053 St. Urbain,  
C. A. Morin, 6335 St. Charles,  
A. Riopel 2, St. Colomb.  
Edgar Lapointe, 1387<sup>e</sup> St. André,  
Joseph Colangelo, 1211 St. Hubert,  
Avoila St. George, 90 Chambois.



Julien Varin; 1365 Chabati.  
 Euclide Poulin, 216 B. Ouellet.  
 Rosco Carducci; 133 Crémieux  
 F. A. Scroggi, Appartement Bishop.  
 Tony H. Bond; 10 Blake.  
 de Comparaitre devant le Bureau  
 du Commissaire de la Cité de Montréal  
 à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal,  
 vendredi; le 22 février courant, à trois  
 heures de l'après-midi; dans la salle  
 de séance du Bureau, pour rendre  
 témoignage dans l'affaire concernant  
 les accusations portées contre le capitaine  
 de police G. Sabard, par M. le Commis-  
 saire Villeneuve

Il est  
 Enjoint aux personnes ci-dessus mentionnées  
 d'apporter avec elles les notes et autres  
 documents qu'elles puissent avoir en  
 leur possession, en rapport avec ledite  
 enquête.

Il est en outre  
 Enjoint à M. J. A. Damsen d'apporter avec lui  
 le dossier concernant le capitaine G.  
 Sabard ainsi que le mandat de la  
 police, et à M. F. A. Scroggi d'appor-  
 ter avec lui un livre de chèques et un  
 livre de chèques de 1916 jusqu'à date.  
 La présente assignation est donnée  
 en vertu de la disposition de l'article  
 21 R. de la Charte de la Cité de Montréal.

Soit une communication du  
 Commissaire du Havre demandant de  
 faire déterminer par les Ingénieurs de  
 la Cité la quantité d'huile qui  
 s'échappe par la discharge de l'épave  
 de la station de pompage.

Sur proposition de M. le Commissaire Turcotte  
 Approuvé par M. le Commissaire Anis il est  
 Résolu De transmettre cette communication à

l'Ingénieur en chef pour rapport.

Soit une communication de la  
 Couronne fondée sur la demande de  
 faire compléter l'acte de vente  
 d'un terrain concédé à l'ex-muni-  
 cipalité de Sault-au-Ricollé.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis,  
 Approuvé par M. le Commissaire Turcotte, il est  
 Résolu De transmettre cette communication au  
 département en loi; pour rapport.

Soit un rapport du Surintendant  
 de Police, transmettant une liste  
 des officiers et comptables faisant par-  
 tie du département de Police de la  
 ci-devant municipalité de Manou-  
 roy.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis,  
 Approuvé par M. le Commissaire Turcotte, il est  
 Résolu De retourner ce rapport au Surin-  
 tendant de Police pour qu'il indique  
 le montant requis pour payer le sa-  
 laire de ces employés.

La séance est ajournée à vendredi; le  
 22 du courant, à 11 heures A. M.

Agrement.  
 Pap. Turcotte



Procès-verbal d'une séance du Bureau des  
Commisaires.

Tenue le 22 février 1915. A.M.

Présents,

M.M. les Commisaires Ross,  
Turot,  
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire  
M. le Commissaire Turot est appelé à  
présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu d'approuver les réquisitions suivantes:

- Voies. Dix Est 16.
- do " nord 25.
- Égouts " ouest 22, 23.
- do " nord 25.
- Aqueducs 67, 96
- Séparateurs 30.
- Alasmes 6.

Sommiers deux séries de mandats,  
vérifiés par le Contrôleur et l'Auditeur  
de la Ville, au montant respectif  
de \$ 11,106.<sup>32</sup> et \$ 82,477.<sup>15</sup> suivant listes  
certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu d'infirmer le paiement.

Deux soumissions reçues pour diverses  
fournitures sont ouvertes par le Secrétaire.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De transmettre en soumission au  
Secrétaire des Achats et des Ventes.

Attendu que M. P. E. Lamarche,  
l'un des Avocats de la Ville, a imposé  
le Bureau qui d'après les dispositions  
de la Charte sur les sténographes  
de la Cour Supérieure peuvent agir  
comme tels dans les enquêtes ad-  
ministratives faites par le Bureau des  
Commisaires.

Attendu que M. Lomas  
nommé par résolution du Bureau,  
en date du 19 février courant, pour  
agir comme sténographe dans l'affaire  
relative au Capitaine Sargis, est sté-  
nographe de la Cour de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu que M. Stenham soit nommé pour  
agir à la place de M. Lomas, et que la ré-  
solution du Bureau, en date du 19 février  
courant, soit amendée en conséquence.

M. le Docteur Poulin, introduit une  
diligence au sujet de l'achat de terrain  
requi pour la construction de trottoirs  
sur le Boulevard St. Laurent, au  
nord du tunnel.

Au cours des remarques faites  
à ce sujet, Son Honneur le Maire prend  
son siège.

Après quelques paroles.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Turot, il est  
Résolu De transmettre le dossier au Contrôleur et  
Auditeur pour savoir s'il peut trouver  
des fonds pour le paiement des diligences,  
qui seront envoyés au cas où la Ville ferait  
cette réquisition.







l'expropriation se fait sur le Boulevard  
St. Laurent, le bois de ce terrain  
devra servir pour les trottoirs des  
marchés.

Le plan de devis concernant l'ex-  
propriation du terrain requi pour  
l'élargissement du Boulevard St.  
Laurent, pour la partie comprise  
entre le tunnel construit sur le  
voie du C. P. R. et la rue de Castelnau.

M. Lacomme propose.

Appuyé par M. Lacomme au Conseil.

Ce rapport soit fait au Conseil  
commandant qu'il soit procédé  
à l'expropriation des terrains requi  
pour l'élargissement du Boulevard  
St. Laurent, entre le tunnel et la rue  
de Castelnau, conformément aux  
dispositions de la Charte, et suivant  
le plan préparé par les ingénieurs  
de la ville, en date du 12 décembre  
1916, et qu'à cette fin une somme de  
\$ 65,000.00 a été prise à même le crédit  
voté pour la construction d'un pont  
au-dessus de la rue Sherbrooke et  
soit appropriée pour la partie dis-  
ponible. La balance devant être prise  
à d'autre source à être déterminée  
par l'ingénieur en chef, approuvée  
par le Contrôleur et l'Auditeur, sous  
la direction du département en foi.  
A la demande de M. Lacomme  
Rose, la considération fut différée à  
l'assemblée de lundi; le 25.

M. Lacomme au Conseil prend son siège.

Le rapport du Contrôleur et  
Auditeur, au sujet du montant de \$ 60,000.

payable à la M. C. Outreau City Land  
Co. conformément à la section 69 du  
dernier amendement à la Charte.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Appuyé par M. Lacomme au Conseil, il est  
résolu de faire rapport au Conseil, recom-  
mandant de voter pour compléter  
cette transaction sur une somme de \$  
60,000.00 à être prise par virement sur  
la somme de \$ 118,000.00 appropriée pour  
la construction d'un pont au-dessus de la  
rue Sherbrooke et; un rôle de reparti-  
tion spécial devant être fait et payé  
suivant les dispositions de la Charte  
pour répartir le montant sur les immeu-  
bles mentionnés dans la section 69 du  
dernier amendement à la Charte.  
M. Lacomme au Conseil décide.

Une soumission reçue pour fournie  
est ouverte par le Secrétaire.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Appuyé par M. Lacomme au Conseil, il est

résolu de transmettre cette soumission au Secrétaire  
dans des Achats et de Vente.

Interpellation de M. Lacomme au Conseil  
M. Lacomme au Conseil. voudrait-il  
bien expliquer au Bureau pourquoi il  
n'a pas fait rapport au Bureau sur  
le Ciccountance dans laquelle un  
comptable au service de la ville a volé  
au mois de novembre ou de décembre huit  
pièces d'automobile, appartenant à la ville.  
Et les a ensuite vendus pour son profit  
personnel.

Si de ces piéces avaient été  
parait-il restituées à la ville une fois que  
le vol est été découvert, le comptable  
n'aurait jamais été suspendu ou destitué  
et est encore à l'emploi du département.



d. Police.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène recommandant la construction d'un égout dans le rue Anson.

Une proposition de M. Bloominair Turot.

Approuvé par M. Bloominair Villeneuve il est Résolu De transmettre ce rapport à l'ingénieur en chef pour passer si la construction d'un égout ne peut pas être retardée de même que celle des égouts dans le rue de Bien court et Jacques. Nuteh.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef au sujet d'une communication de M. J. O. Sullivan qui a sollicité une position au service de la Ville.

Une proposition de M. Bloominair Turot.

Approuvé par M. Bloominair Villeneuve, il est Résolu De transmettre ce rapport à l'ingénieur en chef avec prière de prendre son avis, s'il y a lieu, sur les faits par M. O. Sullivan dans l'exécution de son contrat pour la construction du pont parallèle au canal où il se présenterait un vacancier d'ingénieur dans son département.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef recommandant de faire voter un crédit de \$60.<sup>00</sup> pour l'installation d'un siphon automatique au No 2214 de la rue St. Denis afin d'empêcher le débordement des eaux d'égout.

Une proposition de M. Bloominair Turot.

Approuvé par M. Bloominair Villeneuve il est Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme pour le faire ci-dessus.

Une proposition de M. Bloominair Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominair Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. Bloominair Turot, il est Résolu De faire suite à la résolution de l'Assemblée en date du 18 février courant, de recommander au Conseil au sujet de voter une somme de \$11.<sup>99</sup> pour payer un compte de la compagnie de l'Éclairage en éteignant le crédit de certains travaux occasionnés par le passage d'un égout le long de la rive sud du canal Pashine.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef recommandant de débourser à M. M. Minault & Hoffmann un dépôt de garantie retenu pour la construction de certains trottoirs dans le quartier Notre-Dame de Grâce.

Une proposition de M. Bloominair Turot.

Approuvé par M. Bloominair Villeneuve il est Résolu D'autoriser le remboursement de ce dépôt de garantie, se montant à la somme de \$1,359.<sup>25</sup>.

Soumis une communication de M. G.

Jarry demandant de faire pour des affiches pour prévenir les dangers causés par la circulation des automobiles et des voitures au coin des rues Vintimille et Robit.

Une proposition de M. Bloominair Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominair Turot il est Résolu De transmettre cette communication à M. Bloominair Turot, avec autorisation de régler cette question.

Soumis une communication de M. le C. d'Auguste Miller, offrant de vendre à la Ville 600 verges de bois, au prix de \$148.<sup>00</sup> la verge.

Une proposition de M. Bloominair Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominair Turot, il est



Resolu De transmettre cette communication au Secrétaire en chef de l'achat et de la vente, et au Secrétaire en chef du département de l'encimination, pour rapport d'urgence.

Soumettre un rapport du département en foi, de l'ingénieur en chef, et du Secrétaire en chef de l'achat et de la vente sur les soumissions reçues le 15 février courant pour la fourniture de charbon pour le département de l'Aguedue.

Sur proposition de M. bloominiau Villeneuve. Appuyé par M. bloominiau Turcot, il est

Resolu Que le contrat pour la fourniture de charbon bitumineux soit accordé pour moitié à M.M. J. O. Fabreque, Poir, et pour l'autre moitié à M.M. L. Cohen & Coeur et que le contrat pour la fourniture de charbon Biddi & Exp soit accordé à M.M. J. O. Fabreque, Poir, au prix de leur soumission la meilleure et aux mêmes conditions de réception qu'il en dernier.

Il est en outre Resolu que le Notaire de la Cité soit prié de préparer le contrat à intervenir et que Son Honneur le Maire et le Bourgeois de la Cité soient autorisés à signer ledit contrat.

Soumettre un rapport du Secrétaire du département des Reclamations au sujet d'une réclamation de M. Théophile Mcathien, pour dommages résultant d'un accident d'automobile. Sur proposition de M. bloominiau Villeneuve.

Appuyé par M. bloominiau Turcot il est Resolu D'informe M. Mcathien que sa réclamation a été rejetée, conformément à son

commandation du Associé de la Cité.

Soumettre un rapport du District-Ingénieur en Chef, recommandant qu'une réduction de 6.5 p. soit faite en faveur de M.M. Jules Savin & Co. sur un compte de cotisation spéciale pour un égout de 12 pouces construit par l'ancienne municipalité de Ville Emard, sur la rue Duchan.

Sur proposition de M. bloominiau Villeneuve. Appuyé par M. bloominiau Turcot il est Resolu De faire passer dans l'adite recommandation.

Soumettre un rapport du département en foi, recommandant de rejeter une réclamation de la Montreal Light Heat & Power, au montant de \$ 32.50, concernant le coût de matériaux et de travaux occasionnés par la rupture d'une conduite d'eau sur la rue St. Antoine, le 11 septembre 1917.

Sur proposition de M. bloominiau Villeneuve. Appuyé par M. bloominiau Turcot il est Resolu De rejeter ledite réclamation.

Soumettre le dossier au sujet de la soustraction recommandé il en dernier, en faveur du Fonds patriotique canadien. Sur proposition de M. bloominiau Villeneuve.

Appuyé par M. bloominiau Turcot, il est Resolu De déposer ce dossier sur la table.

Les rapports suivants sont soumis au Secrétaire, et Sur proposition de M. bloominiau Turcot.

Appuyé par M. bloominiau Villeneuve, il est Resolu De les déposer aux archives; savoir: Rapport du département en foi, concernant la



d'une borne fontaine sur la rue Saint-Patrice, près de la propriété Loomis.

Rapport du service médical municipal pour la première quinzaine de février.

Rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, concernant les demandes d'emploi de MM. Mon. Beau, Bourgeois, Beaupré.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, recommandant d'accorder à M. M. Maltby, une réduction de \$143 par pied linéaire pour l'égoût continué sur la rue Gayette.

Proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyée par M. le Commissaire Turcotte, il est résolu de transmettre ce rapport au Trésorier de la ville.

Soumis une communication de M. J. Grimard ex-secrétaire de feu M. le Commissaire cité demandant certains renseignements, au sujet des enquêtes concernant les automobiles et Halageux automobiles, et des performances abusives.

Proposition de M. le Commissaire Turcotte, appuyée par M. le Commissaire Ross, il est résolu que les deux derniers parties de la communication après les mots: aussitôt que possible, soit retranchée, et que avec ce retranchement ladite communication soit transmise aux chefs des différents départements intéressés, pour rapport.

Soumis un rapport du Chef du département des incendies, recommandant le renouvellement du bail, pour la location

du local occupé par la poste de pompier No. 41, subsistant de la demande de propriétaire M. Charles Corsette.

Proposition de M. le Commissaire Ross, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de renouveler le bail dudit bail.

Soumis un rapport du Trésorier de la ville, au sujet du délai accordé à M. A. Lebray pour le paiement d'une obligation qu'il doit à la Ville.

Proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyée par M. le Commissaire Turcotte, il est résolu de faire son honneur à M. A. Lebray et le Trésorier de la ville à signer le contrat de renouvellement.

Soumis une communication de Madame F. Bironneault demandant l'usage de la salle de marché de Marie-Odette pour des soirées de musique, au bénéfice de l'Hospice de la Providence.

Proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Ross, il est résolu de transmettre au Supplément des Marchés, pour rapport.

Soumis un rapport du Trésorier de la ville, au sujet du montant à fournir pour le paiement du salaire des employés du département des finances de la Ville.

Proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyée par M. le Commissaire Turcotte, il est résolu de déposer ledit rapport au dossier du budget supplémentaire.

Soumis un rapport du Trésorier de la ville, au sujet de la réclamation en dommages de Madame M. P. Bironneault. Proposition de M. le Commissaire Villeneuve.



Résolu Approuvé par M. le Commissaire Turcot il est  
 De transmettre ledit rapport au départe-  
 ment des Reclamations.

La séance est ajournée à 3 heures P.M.  
 ce jour pour procéder à l'enquête  
 sur les accusations portées par M.  
 le Commissaire Villeneuve contre le capitaine  
 de Police Savard, et à lundi le 25  
 du courant, à 11 heures a.m pour les  
 affaires de routine.  
 Ajournement. M. Malby

Procès verbal d'une séance du Bureau  
 des Commissaires.

Tenue le 22 février 1915 P.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin.  
 M. M. le Commissaire Ross.  
 Turcot.  
 Villeneuve.

De concert unanime du Bureau  
 une communication du Louve Suisse  
 est reçue, concernant les mesures  
 à prendre pour leur venir en aide et  
 les propositions de M. le Commissaire Turcot.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est  
 De transmettre ladite communication  
 au Directeur de l'Ornitane M. Quin-  
 jale, avec instructions de mettre à la  
 disposition du Louve Suisse un itape  
 de refuge M. Quinling et à faire rap-  
 port immédiatement si il a besoin  
 d'un crédit pour cette fin.

Le Bureau procède à l'enquête sur  
 les accusations portées contre le capi-  
 taine de police E. Savard, par M.  
 le Commissaire Villeneuve, au cours de la  
 séance du Bureau du 11 février courant.

Le Secrétaire donne lecture de la résolution  
 du 19 février discutant l'enquête.

M. M. Wilson et Bercoitch demandent  
 l'autorisation qui leur est accordée de  
 comparaître pour le capitaine Savard.

Ils soumettent comme exhibit No. 1 un  
 extrait de l'intimité de la juridiction



du pouvoir asseoir proprio motu  
du Bureau des Commissaires de la  
ville de Montréal.

M. Bloomin au Ainey prend son  
siège.

Il s'occupe également comme  
exhibé No 2 une section de l'intéressé  
pour détails.

Ces documents sont déposés au dossier.  
Le Secrétaire procède à l'appel des  
témoins.

Après remarques de MM. Wilson et  
Percovitch sur les documents plus  
haut mentionnés et de M. le Com.  
minaire Villeneuve, au sujet de l'ab-  
sence de certains témoins assignés  
sur proposition de M. Bloomin au Ainey.

Presque par M. Bloomin au Ainey. Il est  
Donner instructions au département  
de Police de localiser les témoins sui-  
vants:

Eugène Bouché - J. P. Walsh - F. A.  
Scroggie, qui n'ont pas répondu à  
l'appel de leur nom, et lorsque ces  
témoins seront localisés de leur assigner  
pour la séance de jeudi; le 28 du courant  
à 3 heures P.M.

Sur proposition de M. Bloomin au Ainey.  
Appuyé par M. Bloomin au Ainey. Il est  
Enjoint à Cecilia Robinson, ci-dessus domiciliée  
au No. 6 Saint-Justin, et demeurant  
dernièrement à l'édifice à appartements  
Prince-Arthur, chambre 1. de comparaître  
devant le Bureau des Commissaires  
de la ville de Montréal, à l'Hotel de Ville de

la ville de Montréal, jeudi; le 28 du  
courant, à 3 heures de l'après-midi.  
dans la salle des séances du Bu-  
reau, pour rendre témoignage dans  
l'affaire concernant la démolition  
plâtrée contre le capitaine de police  
E. Savard, par M. Bloomin au Ainey. Ville-  
neuve.

Il est  
Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée  
d'apporter avec elle les notes et autres  
documents qui elle peut avoir en sa  
possession. En rapport avec l'odite  
enquête.

L'assignation assignation est donnée  
en vertu des dispositions de l'article 21<sup>er</sup>  
de la Charte de la ville de Montréal.

L'enquête est continuée à jeudi; le  
28 du courant, à 3 heures P.M.  
Aujourd'hui. M. Walsh



Procès verbal d'une séance du Bureau  
des Communaires

Tenu le 25 février 1918. A.M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martin,  
M.M. les Communaires Ross,  
Villeneuve,  
Turot.

La lecture du minutes est suspendue.

M. le Commis Ross donne avis  
qu'à la prochaine séance du Bureau  
il proposera la motion suivante:

Que le département en foi ussise  
instructions d'examiner immédiati-  
ment tous les dossiers relatifs à l'achat  
des terrains qui forment actuellement  
partie du Parc Maisonneuve et de  
faire au Bureau des Communaires  
les renseignements suivants:

- 1: Le nom de toutes les personnes ou com-  
pagnies qui ont vendu des terrains  
pour le Parc de Maisonneuve.
- 2: Si ces personnes ou compagnies dite-  
raient ces terrains par forme  
de vente ou autrement et à quel prix  
ces terrains leur avaient été vendus  
et à quel prix ils les ont revendus à la  
Ville de Maisonneuve; (les dates des  
différentes transactions devant être  
données).
- 3: Si les prix de vente ont été payés en argent  
ou en débentures ou en titres débentures

à qui ces débentures ont été livrées.

Y a-t-il en des irrégularités ou des  
illégalités commises en rapport avec  
ces diverses ventes de terrains et est-ce  
que tous les contrats de vente sont réguliers  
bien et légaux et vient la cité de  
Montréal.

Soient une réclamation de M. A.  
Bourbonnais pour dommages causés  
à sa propriété par l'Etat.

Sur proposition de M. le Commis Villeneuve.

Approuvé par M. le Commis Turot, il est  
Résolu De transmettre cette communication à  
l'ingénieur Supérieur de l'Agence  
pour rapport.

Soient une communication de M.  
Joseph Verbi, sollicitant un emploi

dans le département de l'Instruction.

Sur proposition de M. le Commis Villeneuve.

Approuvé par M. le Commis Turot, il est  
Résolu De transmettre cette communication au  
Supérieur du département de l'Instruc-  
tion, pour rapport.

Soient une communication de M. E.  
Flamond relativement à certains diffi-  
cultés qu'il a en ce sujet de son allain  
de puis l'annexion de Maisonneuve à  
Montréal.

Sur proposition de M. le Commis Villeneuve.

Approuvé par M. le Commis Turot, il est  
Résolu De transmettre cette communication au  
Supérieur du département de l'Instruc-  
tion.

Soient une communication de M. M.  
Hanson Ross, au sujet d'une intrusion  
de débentures de la cité de Montréal.  
Sur proposition de M. le Commis Villeneuve.



Resolu Appuyé par M. l'Commisairi Turcat, il est  
De transmettre cette communication  
au Secrétaire de la Ville.

Trois (3) soumissions pour diques  
fournitures sont ouvertes par le Secré-  
taire.

sur proposition de M. l'Commisairi Villeneuve.

Resolu Appuyé par M. l'Commisairi Rossilert  
De transmettre au soumissionnaire  
L'avis de la Ville de la Ville.

Soumettre une communication de M. J. N.  
Trois, au sujet d'une réclamation qu'il  
a faite contre la Ville.

sur proposition de M. l'Commisairi Villeneuve.

Resolu Appuyé par M. l'Commisairi Turcat, il est  
De transmettre cette communication  
au Secrétaire du département de Ré-  
clamation, pour attention immédiate.

Soumettre deux séries de mandats, viii.  
fij par le Contrôleur et Auditeur de la  
Ville, au montant respectif de \$ 7,996.<sup>75</sup>  
et \$ 661.<sup>51</sup> surmontés de la certification.

sur proposition de M. l'Commisairi Villeneuve.

Resolu Appuyé par M. l'Commisairi Turcat, il est  
De verser au paiement.

M. l'Commisairi Ainey perd son siège.

Soumettre un compte de M. Achille  
Desjardins, pour frais de sténographie  
Supplément de Records, le Roi et M.  
Stuart & al.

sur proposition de M. l'Commisairi Villeneuve.

Resolu Appuyé par M. l'Commisairi Rossilert  
De verser le paiement de ce compte si-  
voient à \$ 8.<sup>13</sup> à même le crédit voté pour  
frais de sténographie pour la Cour de Records.

Soumettre une communication de M. G.  
Jormin, offrant de ceder certaines usines à  
la Ville.

sur proposition de M. l'Commisairi Ainey.

Resolu Appuyé par M. l'Commisairi Rossilert  
De transmettre cette communication à  
M. l'Commisairi Villeneuve.

Soumettre un compte de M. Ernest Roy,  
avocat, pour services rendus sur  
rapport avec le bill de la Ville de M. Ainey  
révisé présenté à la dernière session.

sur proposition de M. l'Commisairi Villeneuve.

Resolu Appuyé par M. l'Commisairi Rossilert  
De transmettre ce compte au département  
en foi, pour rapport.

Soumettre une requête du chef de bureau de  
bain public demandant une aug-  
mentation de salaire.

sur proposition de M. l'Commisairi Villeneuve.

Resolu Appuyé par M. l'Commisairi Rossilert  
De déposer cette requête au dossier.

Soumettre une communication de la  
Rosemont Lumber Co. demandant de  
prendre en location une partie quelconque  
entre le Boulevard Rosemont et la  
rue Macdonald.

sur proposition de M. l'Commisairi Villeneuve.

Resolu Appuyé par M. l'Commisairi Rossilert  
De transmettre cette communication à  
l'ingénieur en chef, pour rapport.

Soumettre une communication de la  
Imperial Order Daughter of the Empire  
demandant la permission d'organiser un  
tour de ville.

sur proposition de M. l'Commisairi Rossilert.

Resolu Appuyé par M. l'Commisairi Ainey, il est  
De transmettre cette communication à M. Rossilert.



neur l' Maire.

Soeunni une communication de M<sup>o</sup>.  
J. Deschatelet, au sujet de l'impres-  
sion de sa propriété: sur une  
ajournement.

Sur proposition de M. Bloominiau R<sup>os</sup>.

Approuvé par M. Bloominiau Anisy il est  
Résolu De transmettre cette communication  
à M. Bloominiau Villeneuve.

Soeunni une communication de M<sup>o</sup>.  
Richard Melton, demandant de faire  
placer des plaques indicatrices afin  
de mettre à exécution le règlement  
concernant la circulation du trafic  
dans les rues de la cité de Québec.

Sur proposition de M. Bloominiau R<sup>os</sup>.

Approuvé par M. Bloominiau Anisy il est  
Résolu De transmettre cette communication à  
l'ingénieur en Chef.

Soeunni une communication de M<sup>o</sup>.  
J. Ponceau au sujet d'un filet perforé  
sur de son invention.

Sur proposition de M. Bloominiau R<sup>os</sup>.

Approuvé par M. Bloominiau Anisy, il est  
Résolu De transmettre cette communication à M.  
Bloominiau Turcotte.

Soeunni une communication de M. M. S.  
Watkins, se plaignant du fait d'être  
privé du service de l'eau à M. S. L.  
Municipal Turcotte, sur la rue Drolet.

Sur proposition de M. Bloominiau R<sup>os</sup>.

Approuvé par M. Bloominiau Anisy il est  
Résolu De transmettre cette communication  
à M. Bloominiau Turcotte.

Soeunni une communication de la  
Union Land Corporation Ltd. demandant.

le paiement d'une obligation qui devrait  
être payée le 29 décembre 1919  
sur proposition de M. Bloominiau R<sup>os</sup>.

Approuvé par M. Bloominiau Anisy il est  
Résolu De transmettre cette communication à  
M. Bloominiau Villeneuve.

Soeunni une communication du clerc  
de St. Viator, offrant de ceder à la Ville  
la lot cad. 256-1157 de qu'ancien Abbatiale  
sur proposition de M. Bloominiau R<sup>os</sup>.

Approuvé par M. Bloominiau Anisy il est  
Résolu De transmettre cette communication à  
M. Bloominiau Turcotte.

Soeunni une communication de M.  
A. Ange, employé dans le bureau de  
typographie, demandant un congé de  
trois mois, pour cause de maladie.  
Sur proposition de M. Bloominiau R<sup>os</sup>.

Approuvé par M. Bloominiau Anisy il est  
Résolu De transmettre cette communication à M.  
Bloominiau Villeneuve.

M. Bloominiau Anisy laisse son siège  
et reprend après quelques instants.

Interpellation de M. Bloominiau Villeneuve.

Relativement à mon interpellation du 22  
courant, demandant au Conseiller  
R<sup>os</sup> d'expliquer au Bureau pourquoi  
il n'avait pas fait rapport sur le vol  
de pneus d'automobile appartenant à  
la Ville, si possible maintenant les accusations  
suivantes.

Qu'un compte a été rendu à la Ville le pneus  
d'automobile en question entre la fin de dé-  
cembre et le commencement de janvier.

Que le département de détention a fait un en-



quité au sujet de ce vol, une fois  
qu'il est été découvert, et qu'un  
rapport a été soumis au chef de  
Police, dans lequel ce Comptable qui  
avait été pendant quelque temps  
chauffeur du chef, était indiqué comme  
étant l'auteur du vol;

Que le chef a absolument rien fait  
dans cette affaire et l'individu  
est encore à l'emploi de la ville.

Que le chef en faisant ainsi rémission  
d'une faute ayant gravité et en ne  
portant pas le chef à la connaissance  
du Bureau, s'est rendu coupable  
d'un manquement à son devoir, qui  
justifie sa suspension immédiate;

J'accuse de plus le chef d'avoir ignoré  
l'existence de ces faits, et  
les plaintes qui leur furent faites par  
le curé de la paroisse Saint-Joseph.  
Toute au sujet d'un Comptable, qui, au  
scandale des citoyens résidant dans  
le voisinage, passait une partie de  
son temps en uniforme, au No. 160  
rue Rachel Est, une maison de di-  
sorder bien connue.

Le corps de Police est supposé veiller  
sur la sécurité des citoyens et faire  
obéir la loi, par conséquent le chef protège  
à il un voleur, avoué et pour cela permis  
il à un homme de paraître dans  
ce corps, Montréal est-il respecté aux jours  
de Fête et de Noël, alors que des  
hommes qui avaient l'habitude de perturber la  
vie et la tranquillité des gens eux-mêmes  
de la ville?

Que va faire le Bureau à ce sujet?

Les citoyens de Montréal ont-ils un  
indifférence à un pareil état de chose?

✓ Soumis des rapports de l'Intendant ont  
des Edifices municipaux, et en  
mandat de faire voter des crédits  
au montant de \$ 253,2 pour payer  
le coût de l'installation de certaines répa-  
rations à l'Hotel de Ville, à l'ancien  
hotel de ville de Ste. Genevieve et à  
la Couronne de l'Hotel de Ville.

✓ Ses propositions de M. Bloomfield au Airey,  
Approuvées par M. Bloomfield au Airey.  
Résolu De recommander au Conseil le vote  
de l'odite somme, pour la fin de ce  
sujet à l'approbation du Comptable et  
Addition.

✓ Soumis un rapport de l'Intendant  
des Marchés, informant le Bureau  
qu'il y a eu un marché de main-d'œuvre  
d'une pompe qui n'est aucune utilité  
pour son département.

✓ Ses propositions de M. Bloomfield au Airey,  
Approuvées par M. Bloomfield au Airey.  
Résolu De recommander ce rapport à l'Intendant  
en chef, pour savoir combien cette pompe  
a coûté, et si elle peut être utilisée dans  
son département.

✓ Soumis un rapport de l'Intendant ont  
des Marchés, recommandant que le  
bail de M. O. Rosenfeld, locataire de  
l'Hotel portant le No. 118, dans le marché  
Saint-Jacques, soit transféré à M. M.  
Rosenfeld et Freedman.

✓ Ses propositions de M. Bloomfield au Airey,  
Approuvées par M. Bloomfield au Airey.  
Résolu D'approuver le transfert dudit bail.



Soumettre un rapport du Directeur de l'Arbitrage Municipal, recommandant de payer au Conseil des arts et manufactures une somme de \$ 2,000.<sup>00</sup> à titre de subvention de \$ 3,000.<sup>00</sup> qui lui a été accordée.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Appuyé par M. Bloominiau Anis il est Résolu De réserver le paiement de la somme ci-dessus au Conseil des Arts et manufactures (ex-cidit vote pour subvention).

Soumettre un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène recommandant de faire l'achat à la requête de M. John Galipeau qui a demandé l'autorisation de planter d'utilité, pour des fins de culture un terrain situé près de l'Hôpital du Vaucluse.

Sur proposition de M. Bloominiau Rose.

Appuyé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De réserver la permission demandée par M. Galipeau aux mêmes conditions que l'an dernier.

Soumettre un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet de M. A. Marchessault qui occupe la position d'inspecteur de Bâtiments pour la ville devant municipalité de M. Cairon.

Sur proposition de M. Bloominiau Anis.

Appuyé par M. Bloominiau Rose il est Résolu De transmettre ce rapport au département en foi: pour direction.

Lecture de la motion de M. Bloominiau Villeneuve, inscrite sur l'ordre du jour se rapportant à l'inspropriation d'un terrain requi pour l'édification de

Boulevard Saint-Laurent, au nord du tunnel, est déviée à la prochaine séance du Bureau.

Soumettre un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M. J. Fois l'autorisation d'occuper les lots portant les Nos. 1171-1172 du quai St. Georges situés au No. 517 canal Philippe pour y recevoir et vendre de la gazelle.

Sur proposition de M. Bloominiau Anis.

Appuyé par M. Bloominiau Rose il est Résolu De réserver l'édit permis.

Soumettre un compte de la compagnie du Canadien Nord, au montant de \$ 215.<sup>00</sup> représentant la part de la Ville dans le coût de l'entretien de la barrière à certain rue dans le quartier Hochelaga.

Sur proposition de M. Bloominiau Tussot.

Appuyé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De transmettre ce compte à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumettre une demande d'augmentation de salaire pour les contremaîtres à l'emploi de la ville.

Sur proposition de M. Bloominiau Tussot.

Appuyé par M. Bloominiau Anis il est Résolu De répondre cette demande au Conseil des représentants de salaire.

Soumettre un rapport de département en foi transmettant le compte ci-dessus pour frais de sténographie sous le No. 4. E. McInard, af. savoir:

Achille Desjardins \$ 256.<sup>00</sup>  
Joseph Liebel 138.<sup>60</sup>  
Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve,



Approuvé par M. Bloominvillain. Non il est  
Résolu D'assouvir le paiement de cette comp.  
te à même le fonds de réserve.

Soumis le rapport du département  
en sci. recommandant de payer à  
M. Outhier Perron, Tardiveau & Cie.  
le frais de leur dans la course de la  
M. Outhier Perron sans les s'adressant à  
la somme de \$ 310.<sup>70</sup>

Sur proposition de M. Bloominvillain Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominvillain. Non il est  
Résolu D'assouvir le paiement de cette frais à  
même le fonds de réserve.

Sur Honneur le Maire tenu en siège  
et M. Bloominvillain. Non est approuvé le président.

Soumis un rapport du département en  
sci. au sujet d'une demande de M. D.  
Devault qui desire être payé d'une  
somme de \$ 223.<sup>00</sup> représentant 2% sur  
le montant de l'indemnité qui lui a été  
accordée lors de l'expropriation du  
Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M. Bloominvillain Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominvillain Turcot. Il est  
Résolu D'assouvir M. Devault. conformément  
au dit rapport.

Soumis un rapport du département  
en sci. recommandant de déceper l'offre  
faite par Maitre J. Amoth. Tardiveau & Cie.  
de leur leur action sur le bord de  
la ville en par cette dernière remboursant  
le déboursé fait savoir: \$ 12.<sup>50</sup>

Sur proposition de M. Bloominvillain Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominvillain Turcot. Il est  
Résolu D'assouvir cette recommandation  
et d'autoriser le paiement de la somme  
ci-dessus, le fonds de réserve.

Soumis un rapport du Trésorier de la  
ville, demandant d'être autorisé  
à payer une taxe spéciale de \$ 5.<sup>00</sup>  
il est approuvé de M. M. Biron & Dev.  
meaux. les deux huitième attachés  
à son département.

Sur proposition de M. Bloominvillain Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominvillain Turcot. Il est  
Résolu D'assouvir le Trésorier de la ville à  
donner suite au dit rapport.

Soumis un rapport du Trésorier de  
la ville demandant d'être autorisé  
à publier l'avis relatif aux charges  
monte du taux d'intérêt autorisé  
par le législateur à sa dernière session.

Sur proposition de M. Bloominvillain Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominvillain Turcot. Il est  
Résolu D'assouvir le Trésorier de la ville à  
faire publier ledit avis dans le Canada  
et la Gazette.

Soumis un rapport du Président du  
Bureau des Estimateurs, au sujet  
d'une requête de la Caisse d'Investment,  
Industriel les. qui demande d'être  
exemptée du paiement de la taxe  
imposée par son vote sur la  
ville de la face de sa propriété, sur  
Sainte-Catherine ouest.

Sur proposition de M. Bloominvillain Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominvillain Turcot. Il est  
Résolu Conformément au dit rapport d'informer  
la Caisse d'Investment & Industriel les. que la  
ville n'a pas le pouvoir de faire la réduction  
demandée.

Soumis un rapport du Surintendant de  
Police, en réponse à une interpellation  
de M. Bloominvillain Villeneuve, au sujet  
d'un comptable qui se serait perdu



culpable d'un vol de fumeur de rebut.  
Déposé aux archives.

Soumettre un rapport du département  
en loi au sujet d'une communica-  
tion de M. G. W. Parent, qui a  
suggéré la nomination d'un témoin  
expert pour faire l'évaluation de la  
propriété de M. J. O. Hejault, en  
rapport avec l'expropriation pour  
l'élargissement du canal de l'aqueduc.

Proposé  
Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est  
de déposer ledit rapport et de donner  
instructions au département en loi de  
donner suite aux recommandations  
y contenues.

Soumettre une résolution, adoptée par la  
Commission de la Bibliothèque, au sujet  
de l'achat de livres.

Proposé  
Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est  
de transmettre cette résolution au dé-  
partement en loi pour rapport.

Soumettre une communication de M. O.  
Henri Audette, offert, au nom des  
propriétaires intéressés dans l'expropria-  
tion de la rue Notre-Dame est, de vendre  
à la ville un terrain requis pour l'élar-  
gissement de cette partie de l'odite rue  
dans le quartier McErick pour la somme  
de \$ 101,885.<sup>00</sup>

Proposé  
Approuvé par M. le commissaire Turcotte il est  
de transmettre cette communication  
à l'ingénieur en chef pour rapport sur  
l'opportunité de faire cette expropriation  
et au Président du Bureau des Estimations  
pour rapport sur l'évaluation du terrain

a' exproprier.

Soumettre un rapport du département  
en loi au sujet du fumeur de cove-  
taires demoré par M. M. Henry  
McGowan & Co. sur un terrain situé  
à l'angle de l'avenue du Parc et de  
l'avenue Jean Honoré.

Proposé  
Approuvé par M. le commissaire Turcotte il est  
de transmettre ce rapport à l'ingé-  
nieur en chef pour préparation d'un plan  
et pour rapport.

La séance est ajournée à mardi: le 26  
de courant, à 11 heures A. M.  
Ajournement. In making



Procès verbal d'une séance du Bureau  
du Communariat.

Tenue le 26 février 1915. A. M. O.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martin,  
M. M. le Communariat Ross,  
Villeneuve.

La lecture du minutes est suspendue.

Soumis un rapport du Directeur  
de l'Assistance Municipale re-  
commandant qu'une somme de  
\$ 10,000.<sup>00</sup> soit votée comme suscep-  
tive à l'œuvre de la Crèche du Som-  
mier.

Sur proposition de M. le Communariat Villeneuve  
Approuvé par M. le Communariat Ross il est  
Résolu De déposer ce rapport sur la table, pour  
être jugé en considération lors de la  
prochaine séance du Bureau.

M. le Communariat Turcot prend  
son siège.

Soumis un rapport du Directeur  
de l'Assistance Municipale, deman-  
dant de voter un crédit de \$ 150.<sup>00</sup> à l'insu  
du bailloier du Refuge Meurling et  
pour autres dépenses urgentes.

Sur proposition de M. le Communariat Villeneuve.  
Approuvé par M. le Communariat Turcot il est  
Résolu De mettre à la disposition du département  
de l'Assistance Municipale, une somme  
de \$ 150.<sup>00</sup> pour les frais ci-dessus suscités  
à l'approbation du Contrôleur et Auditeur  
et de faire rapport au Conseil en consé-  
quence, s'il y a lieu.

Soumis une communication de l'ex-  
périence de la ci-dessus municipalité  
de M. O. Aironneau informant le Bureau  
que l'ingénieur mécanicien en charge  
des automobiles a donné instructions  
de ne pas laisser sortir l'automobile  
qui était utilisée par le département  
de finances et priant le Bureau  
de faire concéder ces instructions.  
Sur proposition de M. le Communariat Villeneuve  
Approuvé par M. le Communariat Turcot, il est  
Résolu De donner instructions à l'ingénieur  
en charge des automobiles de concéder  
les instructions qu'il aurait pu donner  
à ce sujet, et de juger si ce que la  
nouvelle administration soit entrée  
en fonction.

Une soumission reçue pour fournitures  
est ouverte par le Secrétaire.

Sur proposition de M. le Communariat Villeneuve.

Approuvé par M. le Communariat Ross il est  
Résolu De transmettre cette soumission au Secrétaire  
des Achats et de Vente.

Soumis une communication de M. S. Jean-  
notte offrant d'acheter à raison de \$ 75.<sup>00</sup>  
une parcelle de terrain longeant sa pro-  
priété, située sur la rue de Montigny.  
Sur proposition de M. le Communariat Villeneuve.

Approuvé par M. le Communariat Turcot, il est  
Résolu De transmettre cette communication, ainsi  
qu'un dossier complet en cette affaire, au  
Département en foi, et au Président du  
Bureau des Estimateurs, pour rapport.

Soumis une communication de la Part  
Extension Municipal Reform Association  
au sujet de l'expansion de certains travaux  
après la paroisse Extension.  
Sur proposition de M. le Communariat Villeneuve.



Résolu Approuvé par M. le commissaire Turcotte, il est  
De transmettre cette communication  
à l'ingénieur en chef, pour rapport  
d'urgence.

Soumis un rapport du Directeur  
de l'Assistance Municipale, au  
sujet du personnel du Bureau d'Hy-  
giène de la ci-devant municipalité  
de Monroville.

Résolu Approuvé par M. le commissaire Turcotte, il est  
De donner instructions au Directeur  
du Bureau Municipal d'Hygiène  
de soumettre à l'emploi de la ville, jusqu'à  
ce que la nouvelle administration soit  
en fonction, le personnel du Bureau  
d'Hygiène de la ci-devant municipalité  
de Monroville, de l'autoriser à utiliser  
les services de ces employés, et de faire  
à sa disposition les pièces occupées  
dans l'ancien hôtel de ville de Mon-  
roville par le bureau d'Hygiène.

Résolu Qu' M. S. Prevost, qui occupait  
l'emploi de contremaître des vidanges  
soit transféré au département de l'In-  
cineration et qu'une somme de \$ 1,000.<sup>00</sup>  
soit votée par le Bureau d'Hygiène et  
du Statistique pour payer les frais  
d'administration, pour payer les frais  
du département d'Hygiène dans les limites  
de la ci-devant municipalité de Monroville.

Soumis une communication de M. J.  
D. Deloquin, demandant de lui faire  
des copies des rapports des analystes  
au sujet du grabat acheté par la ville  
dans le mois de mai 1915.  
Ses propositions de M. le commissaire Turcotte.  
Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est

Résolu De donner instructions à l'ingénieur  
en chef de faire suite à cette demande.

Soumis un rapport du département  
en foi, usommandant de faire voter  
de la dette additionnelle pour payer  
les indemnités et les honoraires dans  
l'expropriation pour l'élargissement  
des trottoirs de la rue St. Denis.  
Ses propositions de M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le commissaire Turcotte, il est  
De transmettre ce rapport au Contrôleur  
et Auditeur, pour rapport.

Soumis une télégramme de M. Gordon  
Grant se déclarant prêt à agir comme  
avisur technique pour l'arbitrage des  
réclamations de la Compagnie Construction Co.  
à raison de \$ 100.<sup>00</sup> par jour.

Résolu Approuvé par M. le commissaire Turcotte, il est  
De faire le service de M. Gordon  
Grant comme avisur technique pour  
la ville, à raison de \$ 100.<sup>00</sup> par jour.

Soumis deux séries de mandats, vérifiés  
par le Contrôleur et Auditeur de la ville,  
aux montants respectifs de \$ 4,629.83 et  
1,546.97, suivant listes certifiées.

Résolu Approuvé par M. le commissaire Turcotte, il est  
De faire le paiement.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef  
usommandant de mettre à sa disposition  
un crédit de \$ 100.<sup>00</sup> par jour la dépense  
casuelle de son département.

Résolu Approuvé par M. le commissaire Turcotte, il est  
De mettre à la disposition de l'ingénieur en chef  
une somme de \$ 100.<sup>00</sup> pour la dépense casuelle



de son département (ex. administration générale).

✓ Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, transmettant les renseignements demandés par le Bureau au sujet des rôles préparés pour des égouts mentionnés dans son rapport de 18 février 1918.

✓ Sa proposition de M. Bloominiau Turcot. Appuyé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu Que la cotisation pour le coût des égouts mentionnés dans le rapport du Président du Bureau des Estimateurs en date du 18 février 1918, soit payable par versements annuels pendant une période n'excédant pas 10 ans de la main en force du site d'évaluation avec intérêt selon la loi.

✓ Soumis le rapport du Secrétaire des Maladies Contagieuses pour la semaine finissant le 23 février courant.

✓ Sa proposition de M. Bloominiau Ross. Appuyé par M. Bloominiau Turcot, il est Résolu De déposer ce rapport aux archives.

✓ Soumis une communication du Dr. H. A. J. Styles, au sujet de la répétition du crédit voté pour la garantie de lait.

✓ Sa proposition de M. Bloominiau Ross. Appuyé par M. Bloominiau Turcot, il est Résolu De transmettre cette communication au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène pour étude, et de lui retourner son rapport en date du 25 février courant.

✓ Soumis une communication de la International Gully & Mfgs Co. offrant de vendre à la Ville des siphons automatiques pour puits aérés.

✓ Sa proposition de M. Bloominiau Turcot. Appuyé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De transmettre cette communication à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

✓ Soumis un rapport du Surintendant du département de Privileges, au sujet de la requête des qui ont obtenu l'acte de l'Etat. Les M. D. adjoints qui ont demandé le privilège de l'adoption de représentation de voter annuellement pendant une semaine.

✓ Sa proposition de M. Bloominiau Villeneuve. Appuyé par M. Bloominiau Ross il est Résolu De diffuser les intérêts que le Bureau requête de ne pouvoir se rendre à leur demande.

M. Bloominiau Ainey prend son siège.

Il est proposé par M. Bloominiau Villeneuve Appuyé par M. Bloominiau Ross.

✓ Que le département en foi, reçoit les instructions d'examiner attentivement tous les dossiers relatifs à l'achat de terrains qui forment actuellement partie de la parcelle de McCarionneuve, et de fournir au Bureau des Commisaires les renseignements suivants:

- 1<sup>o</sup> Le nom de toutes les personnes ou compagnies qui ont vendu des terrains pour la parcelle de McCarionneuve.

- 2<sup>o</sup> Si ces personnes ou compagnies dites ci-dessus par promotion de vente ont antérieurement, et à quel prix en terrains eux avaient été vendus, et à quel prix ils les ont vendus à la ville de McCarionneuve; (les dates des différentes transactions doivent être données.)

- 3<sup>o</sup> Si les prix de vente ont été payés en argent ou en débentures; et s'il est en débentures, à quel en débentures ont été livrés.



4: Va-t-il en des irrégularités ou des  
illégalités commises, en rapport avec  
ces divers ventes de terrains, et est-ce  
que tous les contrats de vente sont  
réguliers et légaux et hient la Cité de  
Montréal?

Le vote étant appelé sur la proposition  
ci-dessus, le Bureau se peut être comme  
suit:

Pour M. M. Ainey, Villeneuve, Rose,  
Lemay, Turcotte.

Resolu: Ainey la motion est affirmative, et il est  
En conséquence.

M. J. Poiré, locataire d'une propriété  
qui doit être expropriée pour l'élargis-  
sement de la rue St. Louis. Poiré est  
présenté devant le Bureau au  
sujet des dommages qu'il prétend  
par suite de cette expropriation.

M. J. Poiré est avisé de s'entendre  
avec M. H. Audette à ce sujet.

Présenté un rapport de département en  
faveur au sujet de la Commission de Paix  
de M. Cabouneux.

Sur proposition de M. M. Ainey,  
Approuvé par M. M. Villeneuve, Rose, Turcotte.

Resolu: D'élaborer un rapport au Lieutenant  
de Paix pour fournir le renseignement  
demandé par le département de St. L.

Présenté un rapport du Lieutenant  
de Paix, attirant l'attention du Bureau  
sur la nécessité de demander des sou-  
missions pour la traversée de l'île Ste  
Hélène, et pour l'exploitation des frétil-  
les, durant la saison d'été de 1918.

Sur proposition de M. M. Ainey,  
Approuvé par M. M. Villeneuve, Rose, Turcotte.

Resolu: De préparer ce rapport au Lieutenant  
de Paix, avec instructions  
de préparer le cahier de charges pour  
la demande de ces soumissions.

Présenté le dossier concernant l'expro-  
priation pour l'élargissement de la rue  
Boulevard Saint-Louis, pour la partie  
comprise entre le tunnel et la rue de  
Capitlanay.

Sur proposition de M. M. Villeneuve,  
Approuvé par M. M. Ainey, il est

Resolu: De constituer ce dossier à l'Architecte  
de la Ville, avec instructions de faire rap-  
port d'urgence sur la valeur des ma-  
tières, de l'espérance, etc., qui doivent  
être déduites pour permettre l'élargisse-  
ment de cette partie du Boulevard  
Saint-Louis.

Présenté la requête suivante:

Expropriation Nos. 27-28-30.

Sur proposition de M. M. Villeneuve,  
Approuvé par M. M. Turcotte, il est

Resolu: D'approuver ladite requête.

Présenté par M. M. Villeneuve,  
Approuvé par M. M. Rose.

Attendu que les Avocats de la Cité ont ré-  
présenté au Bureau que l'issue d'une  
contestation qui s'est engagée entre  
les arbitres et le Secrétaire ayant agi  
dans l'expropriation du Boulevard St.

Joseph, en vue au moment d'une  
partie des honoraires qui ont été chargés  
surait, être probablement défavorable  
à la Cité.

Que la résolution du Bureau  
en date du 15 Janvier 1917, a l'effet de  
donner instructions au département en fave-  
ur de prendre des procédures contre les arbitres.







Procès-verbal d'un conseil du Bureau  
du Communisme.

Tenu le 27 février 1915, A.M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martin,  
M.M. le Communisme Ross,  
Villeneuve

La lecture du minutes est suspendue.

Le mandat vérifié par le  
Contrôleur et Auditeur de la ville, au  
montant total de \$ 94,914.<sup>74</sup> sont  
liste certifiée.

Sur proposition de M. le Communisme Villeneuve  
Approuvé par M. le Communisme Ross il est  
Résolu D'acquiescer le paiement.

Le Maire un rapport du Directeur  
du Bureau Municipal d'Hygiène  
concernant la liste de possession, au  
nom de la ville de Montréal du Bureau  
d'Hygiène de Montréal.

Pour faire suite à la résolution  
du Bureau, adoptée le 26 février comme suit  
à ce sujet.

Sur proposition de M. le Communisme Ross.

Approuvé par M. le Communisme Villeneuve il est  
Résolu Que les employés du Bureau d'Hygiène  
de la ci-devant ville de Montréal pour  
dont les noms suivent soient transférés  
au Bureau Municipal d'Hygiène  
et de Statistique, à savoir:

M.M. le Docteur P. Lussier,  
do J. B. A. Quintal  
O. Corbeil - A. Morin - P. Saint-Jean.

2° Que les pièces ci-après énumérées soient

laisser à la disposition du Bureau  
Municipal d'Hygiène et de  
Statistique, à savoir:

(a) à l'Hôtel de Ville, les trois pièces  
du sous-sol occupées par le Bu-  
reau d'Hygiène de la ville de Mon-  
tréal;

(b) Au bain public, les pièces occu-  
pées par la Goutte de lait et l'inspection  
médicale des écoles, comme suit:

- 1° au sous-sol.
- 2° au premier étage; côté nord, bureaux  
de la Goutte de lait et de l'inspection  
médicale des écoles; côté sud, la salle  
des conférences;

3° Que le matériel et l'ameublement in-  
vecteur dans l'état actuel au dit  
rapport sous les lettres a-b-c-d-e-f-g-h-  
i et les cinquante (50) tables phono-  
graphiques mentionnés dans l'item f soient  
laisser à la disposition du Bureau Mu-  
nicipal d'Hygiène et de Statistique.

4° Que une somme de \$1,000.00 soit mise à la  
disposition du Bureau Municipal d'Hy-  
giène et de Statistique pour faire face  
jusqu'au prochain budget supplémen-  
taire, aux dépenses nécessitées par les items  
suivants à savoir:

- (a) Matériel cartographique, disinfectants,  
maisons en quarantaine; transport des  
malades aux hôpitaux et de leur famille  
à la maison de réception; fournitures.
- (b) Inspection des aliments, inspection des  
égouts, inspection sanitaire, Goutte de lait,  
fournitures.
- (c) Dépenses imprévues.

Le Maire un communiqué de M. J. A. de  
l'Église, sollicitant une position de Commis



dans le bureau du Trésorier.

Sur proposition de M. Lecomte au Proc.

Approuvé par M. Lecomte au Proc. Villeneuve il est  
Résolu De transmettre cette communication au  
Trésorier de la ville.

Sur proposition de M. Lecomte au Proc.  
A. Labombrière, sollicitant une  
pension comme invalide.

Sur proposition de M. Lecomte au Proc.

Approuvé par M. Lecomte au Proc. Villeneuve il est  
Résolu De transmettre cette communication  
à l'ingénieur en chef pour considération.

Sur proposition de M. Lecomte au Proc.

A. Bellier, autrefois employé dans  
le département du Feu demandant  
de lui octroyer une pension acquittée.

Sur proposition de M. Lecomte au Proc.

Approuvé par M. Lecomte au Proc. Villeneuve il est  
Résolu De transmettre cette demande au chef  
du département du Feu, pour rapport.

Sur proposition de M. Lecomte au Proc.

J. B. Baillargem demandant la remise  
d'un dépôt qu'il a fait en rapport  
avec son contrat pour la fourniture  
d'une voiture automobile au départe-  
ment de Police.

Sur proposition de M. Lecomte au Proc.

Approuvé par M. Lecomte au Proc. Villeneuve il est  
Résolu De transmettre cette demande au Surinten-  
dant de Police, pour rapport.

Sur proposition de M. Lecomte au Proc.  
A. Labombrière, sollicitant une  
pension comme invalide.

Sur proposition de M. Lecomte au Proc. Villeneuve.

Approuvé par M. Lecomte au Proc. Villeneuve il est  
Résolu De transmettre cette demande au  
Surintendant de l'Édifice Mairie,  
cipave, pour rapport.

M. Lecomte au Proc. Villeneuve prend son  
siège

Sur proposition de M. Lecomte au Proc.  
A. Labombrière, sollicitant une  
pension comme invalide.

Approuvé par M. Lecomte au Proc. Villeneuve il est  
Résolu De déposer ce rapport aux archives.

Sur proposition de M. Lecomte au Proc.  
A. Labombrière, sollicitant une  
pension comme invalide.

Approuvé par M. Lecomte au Proc. Villeneuve il est  
Résolu De transmettre ce rapport au Surin-  
tendant de l'Édifice Mairie, pour rapport.

Sur proposition de M. Lecomte au Proc.  
A. Labombrière, sollicitant une  
pension comme invalide.

Approuvé par M. Lecomte au Proc. Villeneuve il est  
Résolu De déposer ce rapport aux archives.

M. Lecomte au Proc. Villeneuve prend son  
siège

Sur proposition de M. Lecomte au Proc.  
A. Labombrière, sollicitant une  
pension comme invalide.



land corporation demandant si la Ville  
savait quelle à lui payer, sous certaines  
conditions, une obligation qui devint  
éché due en 1919.

Sur proposition de M. l'abbé Villeneuve.  
Approuvé par M. l'abbé Villeneuve.  
Résolu De transmettre cette demande au Trésorier  
de la Ville, pour rapport.

Demander un rapport du département  
en foi, au sujet de la Commission des  
Frais de McCarionneux.

Sur proposition de M. l'abbé Villeneuve.  
Approuvé par M. l'abbé Villeneuve.  
Résolu De déposer ce rapport au dossier.

Sur proposition de M. l'abbé Villeneuve.  
Approuvé par M. l'abbé Villeneuve.  
Résolu De voter une somme de \$ 25.00 pour le  
contingent de la Cour du Recorder.

Mc. l'échevin McInard se présente  
devant le Bureau au sujet de la  
demande faite par Mc. S. Fournier  
d'être exempté du paiement d'un  
impôt construit sur la rue Persillier.

Sur proposition de M. l'abbé Villeneuve.  
Approuvé par M. l'abbé Villeneuve.  
Résolu Que le rapport soit fait au Conseil  
Municipal et qu'un arrangement  
soit fait avec les propriétaires de la  
rue Persillier pour leur exempter du  
paiement de tout ou en partie de  
l'impôt construit sur ladite rue.

Demander un rapport de l'ingénieur en  
chef, informant le Bureau qu'il a trans-  
mis les documents demandés par Mc.  
S. Fournier, concernant la question de  
l'impôt  
Sur proposition de M. l'abbé Villeneuve

Approuvé par M. l'abbé Villeneuve il est  
Résolu De déposer ce rapport aux archives.

Demander un rapport de l'ingénieur en  
chef, en réponse à une interpellation  
de Mc. l'échevin Lafontaine, au sujet  
du tunnel de la rue Ontario.

Sur proposition de M. l'abbé Villeneuve.  
Approuvé par M. l'abbé Villeneuve il est  
Résolu De transmettre ce rapport au Conseil.

Sur proposition de M. l'abbé Villeneuve.  
Approuvé par M. l'abbé Villeneuve.  
Résolu De voter le département de Travaux  
Publics à exécuter en 1919 le pose  
d'une valve automatique à la propri-  
été de Mc. A. Desjardins, pour laquelle  
un crédit de \$ 60.00 est voté par le  
Conseil.

Demander un rapport du département en  
foi, au sujet de la qualité de gaz four-  
ni aux citoyens par la Mc. Mutual  
Light Heat & Power Co.

Sur proposition de M. l'abbé Villeneuve.  
Approuvé par M. l'abbé Villeneuve il est  
Résolu De demander à la Mc. Mutual Light Heat  
& Power s'il n'y aurait pas possibilité  
de donner satisfaction aux contribu-  
ables et pour quelle raison il ne leur  
fournit pas la qualité de gaz qu'ils ont  
demandé.

Mc. l'abbé Picotte, curé de Saint Pierre  
le bas, et Mc. A. Malo, l'un des syndics  
de la fabrique de cette paroisse, accompa-  
gnés de Mc. l'échevin Mayrand, sont présents  
devant le Bureau au sujet de l'insubordination  
d'un terrain appartenant à cette fabrique  
et requiert pour l'ouverture de Boulevard St.  
Joseph entre la rue de Lorraine et la rue du Esplan.



Après pour parler.

Proposition de M. Bloominer Jucot  
Approuvé par M. Bloominer Jucot il est  
Résolu De donner instruction au contrôleur  
et auditeur de mettre devant le Bureau  
pour la prochaine assemblée, un état  
indiquant les crédits votés pour  
travaux d'éclaircissement, de passage et de  
travaux qui n'ont pas encore été  
commencés.

Proposition de M. Bloominer Villeneuve,  
Approuvé par M. Bloominer Jucot, il est

Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:  
Incinération No. 29, 31, 32, 33.  
Impression et Papeterie 7.  
Edifices Municipaux 16, 17, 18, 19.  
Pavés (Pavés Asphaltes) 13, 22, 23, 24.  
Hygiène - Stérilisation 14.  
Police 29, 30, 31, 32.  
Asiniers Municipaux (Refug. Muebling) 10.  
do do 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.  
Incendies 31, 32, 33, 34, 35, 36.  
Éclaircissement No. 24, 26, 27.  
Aqueducs 15, 81, 88, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105.  
Vieux Hôtel de Ville 1.  
do dir. nord 16, 17, 20, 26, 27.  
do do ouest 10, 16, 17.  
do do est 17, 18, 20.

Soit un rapport de l'ingénieur en  
chef au sujet d'un compte  
de M. J. M. Noireux au montant de  
\$ 89.07 pour certains travaux exécutés  
en vue de faire disparaître des obstructions  
après un débordement d'eau.

Proposition de M. Bloominer Jucot,  
Approuvé par M. Bloominer Villeneuve il est

Résolu De transmettre ce rapport au département  
en foi pour direction.

Soit un rapport de l'ingénieur  
en chef suggérant d'employer la  
batterie de tubes pour  
faire le pompage.

Proposition de M. Bloominer Jucot  
Approuvé par M. Bloominer Villeneuve il est

Résolu De déposer ce rapport sur la table  
pour être pris en considération par la  
prochaine administration.

Soit un rapport de l'ingénieur  
en chef au sujet des changements de  
niveau à faire aux approches du  
pont de la rue Church.

Proposition de M. Bloominer Jucot,  
Approuvé par M. Bloominer Villeneuve il est

Résolu D'approuver la suggestion de l'ingénieur  
en chef qui recommande de se faire  
établir le profil de la rue Church qui entre  
le côté sud de la rue Bond et le pont.

Soit un rapport de l'ingénieur en  
chef concernant l'impression des rap-  
ports annuels du département des  
Travaux Publics pour l'exercice  
de 1916.

Proposition de M. Bloominer Jucot,  
Approuvé par M. Bloominer Villeneuve il est

Résolu De déposer ce rapport aux archives.

Proposition de M. Bloominer Jucot,  
Approuvé par M. Bloominer Villeneuve il est

Résolu Que les résolutions du Bureau, No. 38814  
de date du 15 février courant, soit a-  
mendées en changeant le mot: dernier  
est \$ 1,029.<sup>25</sup> par ceux de: dernier est  
\$ 1,034.<sup>75</sup>

Soit un rapport du département en foi  
avoir le Bureau que les soumissions  
reçues le 15 février courant, pour la fourniture



de l'asphalte sont irréguliers et  
doivent être réparés.  
Ils ont proposé par M. le commissaire Villeneuve,  
Approuvé par M. le commissaire Ross.  
Que les sommes reçues le 15 février  
courant, pour la fourniture d'asphalte  
soient réparties et que les chèques assés.  
poussés les dites sommes soient  
versés aux commissionnaires.

La motion étant mise aux voix, le  
président donne comme suit:  
Pour M. le commissaire Ainey, Villeneuve,  
Turcot.

Président Ainey la motion est affirmative et il est  
En conséquence.

M. le commissaire Ainey tenu son siège.

Enjoint la proposition de M. le commissaire Villeneuve  
Approuvée par M. le commissaire Turcot, et est  
A. M. B. Secogier, 147 rue Bishop  
ou Delmar les ftd. 1273 rue Bligny  
de comparaître devant le Bureau des  
Commissaires de la Cité de Montréal et de  
à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal  
jeudi, le 28 février courant, à 3 heures P.M.  
dans la salle de séances du Bureau  
pour rendre témoignage dans l'affaire  
concernant les accusations portées  
contre le capitaine de police Et Lasserre  
par M. le commissaire Villeneuve.

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée  
d'apporter avec elle les notes et autres  
documents qu'elle peut avoir en sa  
possession en rapport avec ladite enquête.

La plainte originelle est donnée en vertu  
des dispositions de l'article 219 de la Charte de la  
Cité de Montréal.

La séance est ajournée à jeudi  
le 28 du courant à 10<sup>h</sup> A.M.  
Ajournement.  
M. M. Ainey



Procès verbal d'une séance spéciale du Bureau des Commisaires.

Re: Question du Abattoir.

Tenu le 27 février 1915, P.M.

Sont Présents,

Son Honneur le Maire M. Martineau,  
MM. les Commisaires Ross,  
Turot  
Villeneuve

Sont aussi présents,  
L'Avocat en Chef le Directeur du  
Bureau Municipal d'Hygiène,  
MM. les Echevins O. G. Ouellet, Mayrand,  
Jauvier, McInnes.

Le Bureau procède à l'étude de la question  
des abattoirs, et après discussion  
sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve  
Approuvé par M. le Commissaire Turot, il est  
Résolu 1<sup>o</sup> De demander à la Compagnie des  
Abattoirs quand elle sera prête à  
rencontrer le Bureau pour donner ses  
rapports à la demande qui lui a été faite  
le 11 janvier dernier, et qui lui a été com-  
muniée le 12 du même mois.

2<sup>o</sup> De demander au Bureau provincial  
d'Hygiène, si la Compagnie des Abattoirs  
opère sur fondation avec le approuvé le  
plan perfectionné.  
Ajournement. M. Martineau

Procès verbal d'une séance du Bureau des  
Commisaires.

Tenu le 28 février 1915, A. M.

Présents,

MM. les Commisaires Ross,  
Villeneuve,  
Turot.

En l'absence de Son Honneur le Maire  
M. le Commissaire Ross est appelé à  
présider.

Le Secrétaire procède à la lecture des  
procès-verbaux au cours de laquelle, Son  
Honneur le Maire prend son siège.

Les minutes sont approuvées.

Reçu une communication de M. G.  
Brien se plaignant du taux qui lui  
a été chargé comme dépôt, pour faire  
digérer le lait.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,  
Approuvé par M. le Commissaire Turot, il est  
Résolu De transmettre ladite communication  
à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Reçu une communication de M.  
John N. Roberts, informant le Bureau  
qu'il ne pourra pas être présent à  
l'époque ci-dessus.  
Remis à M. le Commissaire Villeneuve.

Reçu une communication de M. L.  
Thom Oil Co. au sujet de la fourniture  
d'huile à automobile.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,  
Approuvé par M. le Commissaire Turot, il est



Resolu De transmettre ladite communication au Surintendant des Achats et des Ventes.

✓ Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, demandant de mettre une somme à la disposition de son département comme fonds de contingents.

Sur proposition de M. l'homme de loi Ross.

Approuvé par M. l'homme de loi Villeneuve, il est Résolu De débiter une somme de \$ 25.<sup>00</sup> sur le crédit de l'administration générale pour le fin ci-dessus.

✓ Soumis une communication de la P.N. Mciner les fth. au sujet de sa soumission pour fourniture de sable et d'asphalte.

Sur proposition de M. l'homme de loi Ross.

Approuvé par M. l'homme de loi Villeneuve il est Résolu De transmettre ladite communication au Surintendant des Achats et des Ventes.

✓ Soumis un mandat, vérifié par le Comptable et Auditeur de la Ville au montant total de \$ 38, 122.<sup>00</sup> suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. l'homme de loi Villeneuve.

Approuvé par M. l'homme de loi Turcotte, il est Résolu De faire le paiement.

✓ Soumis une communication de M. McNamee, Pros. au sujet d'une immission de débentures de la Ville de McOul.

Sur proposition de M. l'homme de loi Villeneuve.

Approuvé par M. l'homme de loi Ross il est Résolu De retourner ladite communication à son Honneur le Maire.

✓ Soumis des rapports du département

soit de experts recommandant le règlement de certaines réclamations sur proposition de M. l'homme de loi Villeneuve.

Approuvé par M. l'homme de loi Turcotte, il est Résolu De approuver le règlement des dites réclamations comme suit, à même le fonds de réserve.

✓ 11463 E. Mc. Renouf, Indemnité \$ 26.<sup>95</sup>

11573. Dely Filicia Potvin do 47.<sup>12</sup>

11514. The Lewis Investment

Industrial Co. potvin bien 79.<sup>65</sup>

11505 Ed. E. Leger, Accident d'auto 11.<sup>45</sup>

10897. Pélletier Litaumeau, lesi pairi 1.<sup>75</sup>

10834. J. Wilfred Potvin, Fermier de sa boutique \$ 35.

avec intérêt, et frais 1000. leurren

leurren 18.<sup>70</sup>

The Gazette Abonnement annuel 6.<sup>00</sup>

Et intelligemment.

Resolu D'autoriser le règlement des réclamations suivantes, à même le fonds de réserve nonobstant les rapports du département en foi

✓ 11562 Arthur Rheau, Perte de salaire 32.<sup>50</sup>

11540. Aldine Feuille do do 50.<sup>00</sup>

11565. Pierre Lapierre do do 17.<sup>50</sup>

Reclamations répétées.

11541-11564-11484-11504-11575-11530-11485-

11574-11547-11548-11589-11551-11536-11538.

✓ Soumis un rapport du Chef du département des Incendies sur la demande de l'ex-fonctionnaire Achille Vian, pour l'octroi d'une police acquittée.

Sur proposition de M. l'homme de loi Ross.

Approuvé par M. l'homme de loi Villeneuve il est Résolu De transmettre ledit rapport au département en foi.

Le Trésorier de la Ville informe le Bureau qu'il reçoit de jour en jour des débentures



faisant partie de l'insinuation de \$ 4900.00  
 et demande la permission de transmettre  
 en débenture la loi Rougemont de Montréal  
 à mesure qu'elle sera reçue des  
 graveurs.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve  
 Approuvé par M. LeCommissaire Turcotte il est  
 Résolu De passer l'autorisation demandée.

Soumis une communication de M.  
 A. Auger, communi dans le bureau des  
 Travaux demandant un congé de  
 trois mois pour cause de maladie.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve  
 Approuvé par M. LeCommissaire Turcotte, il est  
 Résolu De transmettre cette demande au Trésorier  
 de la Ville, pour obtenir un certificat  
 de Poste de Choquet.

Soumis le dossier au sujet de la viola-  
 mation John Quinlan pour travaux  
 extra faite en rapport avec la  
 construction de la Bibliothèque

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve  
 Approuvé par M. LeCommissaire Ross il est  
 Résolu De réviser le règlement de l'odite viola-  
 mation au montant de \$ 1282.<sup>35</sup>.

Sur Honneur le Maire attire l'attention  
 du Bureau sur le fait qu'il aimerait  
 que M. LeCommissaire Ross fait point  
 pour adopter la présente résolution.

Soumis une communication de M.  
 Benjamin Benoit, au sujet de  
 l'élargissement de la rue St Denis  
 entre les rues des Carrières et Carmel  
 ainsi qu'une interpellation de M. Li-  
 chevin Houli sur le même sujet.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve  
 Approuvé par M. LeCommissaire Ross il est  
 Résolu De déposer ces documents au dossier

de l'insinuation.

Soumis un rapport de l'Unité d'achat  
 de l'achat et de l'achat, trans-  
 mettant une lettre de la Compagnie  
 Rensselaire l'avis demandant le  
 paiement d'un somme de \$ 4710.00  
 pour fournitures de ~~la~~ fournitures au  
 Département de l'Agenda.  
 Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve  
 Approuvé par M. LeCommissaire Turcotte, il est  
 Résolu De transmettre à l'ingénieur en chef  
 pour examen et rapport.

M. LeCommissaire Turcotte laisse son  
 siège.

Soumis un projet d'annonces pour  
 la demande de soumission pour  
 la fourniture d'asphalte durant l'ex-  
 ercise de 1915.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve  
 Approuvé par M. LeCommissaire Ross il est  
 Résolu D'approuver ledite annonces, d'en  
 autoriser la publication dans le Bulletin  
 Municipal, et de demander des sou-  
 missions pour 1000 tonnes ou plus.

M. LeCommissaire Turcotte reprend son siège.

Sur Honneur le Maire laisse son siège, et  
 M. LeCommissaire Ross est appelé à pré-  
 sider.

Soumis un rapport de l'Unité d'achat  
 de l'achat et de l'achat, informant  
 le Bureau que M. E. Flamond, in-  
 specteur de l'Éducation a retiré la requête  
 qu'il avait faite, concernant le montant  
 de son salaire.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.



Approuvé par M. le Commissaire Turcotte  
 Résolu De disposer aux archives.

✓ Soumettre une résolution du Conseil  
 à l'effet de rejeter un rapport du  
 Bureau des Commisaires concernant  
 la vente de fautes et de pupitres  
 au mari et aux échevins de la  
 ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Turcotte il est  
 Résolu De disposer aux archives, et d'informer  
 le Intendant en conséquence.

M. le Commissaire Villeneuve soumet  
 une communication au sujet de gas-  
 pillage de l'eau et de l'insuffisance  
 du système de l'eau.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Turcotte il est  
 Résolu De transmettre copie de ladite commu-  
 nication au Honorable le Maire et  
 aux Commissaires.

✓ Soumettre un rapport du Secrétaire de  
 la Cité, déclarant ne pouvoir recom-  
 mander d'accepter l'offre de M. A. P.  
 Frigon, concernant la négociation  
 d'un emprunt de \$ 800,000. - émis par  
 la ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Turcotte il est  
 Résolu D'approuver ledit rapport et d'informer  
 M. Frigon en conséquence.

✓ Soumettre un rapport du Supérieur de  
 Police, transmettant un état des  
 montants requis pour payer le salaire  
 de personnel de la Département de Police  
 de la ci-devant municipalité de Mon-  
 réal pour le premier mois au 31 décembre

1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Turcotte il est  
 Résolu D'approuver ledit rapport et de le  
 transmettre au Contrôleur et Auditeur  
 pour sa gouverne.

✓ Soumettre une communication au  
 Commissaire du Travail Public  
 de la Cité de Detroit demandant de  
 lui fournir différents renseignements  
 concernant l'indivision de la rue  
 dans les rues où circulent les tramways  
 Sur proposition de M. le Commissaire Turcotte.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est  
 Résolu De prier le Secrétaire d'accepter réception  
 de cette communication, et d'informer le  
 signataire d'avoir à s'adresser à la  
 Commission des Tramways pour obtenir  
 les renseignements qu'il désire.

✓ Soumettre une communication de M.  
 M. S. Watkins qui se plaint du fait  
 d'être privé du service de l'eau sur  
 la rue Drolet.

Sur proposition de M. le Commissaire Turcotte.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est  
 Résolu De transmettre cette communication  
 à l'ingénieur Supérieur de l'Agenda  
 pour rapport d'urgence.

✓ Soumettre un rapport du département en  
 loi informant le Bureau que la Cour  
 Supérieure a prononcé son jugement  
 ordonnant que des lignes téléphoniques  
 soient établies pour le prolongement  
 de la rue St-Jacques, à travers les lots 522, 523,  
 524 et 525 du No. 4674 de la paroisse de  
 Montréal, dans le quartier Émard.

Sur proposition de M. le Commissaire Turcotte,  
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est



Resolu De donner instruction à l'inspecteur de la ville de se conformer audit jugement.

✓ Soumis une communication de M. S. Pascal, au sujet d'un fillet protecteur de son invention.

Sur proposition de M. bloominiau Turcot.

Approuvé par M. bloominiau Villeneuve il est Resolu De transmettre cette communication à la Commission des Travaux.

✓ Soumis le dossier concernant l'achat d'une propriété de la fabrique de Saint-Pierre-Étienne pour le prolongement du Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M. bloominiau Villeneuve.

Approuvé par M. bloominiau Turcot il est Resolu De transmettre ce dossier à l'ingénieur en chef, avec instruction de fournir au Président du Bureau des Estimations un plan montrant ledite propriété.

M. bloominiau Villeneuve, remplacé M. bloominiau Rose à la présidence.

✓ Soumis un rapport du chef du département des Incendies, informant le Bureau, en réponse à une communication du Docteur G. A. Décau, qu'il n'existe aucune place vacante parmi les vétérinaires attachés à son département.

Sur proposition de M. bloominiau Rose

Approuvé par M. bloominiau Turcot, il est Resolu De nommer M. Décau en conséquence.

✓ Soumis un rapport du chef du département des Incendies, informant le Bureau qu'il n'y a pour l'instant de vacant à la

requête demandant l'installation d'une boîte d'alarme à l'angle des rues Sainte-Émilie et Berard.

Sur proposition de M. bloominiau Rose.

Approuvé par M. bloominiau Turcot, il est Resolu De nommer le chevalier Bidard en conséquence.

Sur proposition de M. bloominiau Rose.

Approuvé par M. bloominiau Turcot, il est Resolu

De donner instruction au Lieutenant de Police de voir à ce que l'automobile présentement à l'usage du Chef M. Chevallier, de M. Chevalier, soit mise à la disposition du département des Incendies de la ville jusqu'à ce que l'autre automobile ait été réparée.

✓ Soumis un rapport du chef du département des Incendies attirant l'attention du Bureau sur la nécessité de fournir une quantité additionnelle de charbon pour le chauffage du poste No. 34.

Sur proposition de M. bloominiau Rose.

Approuvé par M. bloominiau Turcot, il est Resolu De donner avis à la fabrique de St. Augustin de Contrecoeur qu'elle aura à payer le surplus du chauffage occasionné par le fait qu'elle occupe la grande salle située au-dessus de la porte pour du finis de culte, et de transmettre le rapport du chef du département des Incendies au Lieutenant des Edifices Municipaux avec instruction de donner suite à la demande y contenue.

✓ Soumis un rapport du chef du département des Incendies, relativement à la demande de l'ex. pompier Thomas Gallogher pour l'octroi d'une place publique acquittée.



Sur proposition de M. LeComte Ross.  
 Approuvé par M. LeComte Ross. Il est  
 Résolu De transmettre ce rapport au dipa-  
 tement en loi, pour l'édiction.

Soumettre un rapport du Chef du  
 département de l'Incendie, recom-  
 mandant qu'une somme de \$ 1150.<sup>00</sup>  
 a été prise à même le crédit voté  
 pour le salaire d'un pompier de  
 premier class, soit appliqué à  
 l'engagement de deux hommes, au  
 salaire respectif de \$ 600.<sup>00</sup> et de \$ 550.<sup>00</sup>

Sur proposition de M. LeComte Ross.  
 Approuvé par M. LeComte Ross. Il est  
 Résolu D'approuver ledite recommandation.

Soumettre un rapport du Chef du dipa-  
 tement de l'Incendie, recommandant  
 que le capitaine James McNeill soit  
 promu, pour être, au grade de  
 lieutenant.

Sur proposition de M. LeComte Ross.  
 Approuvé par M. LeComte Ross. Il est  
 Résolu De donner son assent à cette recommandation.

Soumettre une communication de M.  
 LeComte Ross, demandant de  
 l'informé à qui incombe l'obligation  
 d'entretenir la rue Dickson, entre la  
 voie du terminal et la rue Notre-Dame

Sur proposition de M. LeComte Ross.  
 Approuvé par M. LeComte Ross. Il est  
 Résolu De transmettre cette communication  
 au département en loi, pour rapport.

Soumettre un rapport du Surintendant  
 du département de l'Éclairage, demandant  
 de mettre à sa disposition le crédit  
 municipal pour le service de l'éclairage,  
 dans la ci-devant municipalité de

McAnnamery.

Sur proposition de M. LeComte Ross.  
 Approuvé par M. LeComte Ross. Il est  
 Résolu De transmettre ce rapport au Com-  
 troller et Auditeur.

M. LeComte Ross prend son  
 siège.

Soumettre une communication du  
 Révérend Arthur St. James re-  
 plaignant du fait que des dommages  
 ont été causés à l'église située  
 sur la rue Orléans et demandant  
 en outre d'être remboursé des taxes  
 payées depuis 1909.

Sur proposition de M. LeComte Ross.  
 Approuvé par M. LeComte Ross. Il est  
 Résolu De transmettre cette communication  
 au Surintendant de Police et au  
 Trésorier de la ville, pour rapport.

Soumettre un rapport du Directeur de  
 l'Assistance Municipale, transmet-  
 tant les renseignements demandés  
 par le Bureau au sujet du frais  
 généraux de certains services du  
 département d'Hygiène.

Sur proposition de M. LeComte Ross.  
 Approuvé par M. LeComte Ross. Il est  
 Résolu De déposer ce rapport aux archives.

Soumettre un rapport de l'Architecte de  
 la Ville, recommandant l'octroi de  
 permis suivants:  
 Elzibert Dionne, permis d'occuper le  
 lot 1809-1810 du quartier St. Henri, situé  
 au No. 2612 de la rue Notre-Dame, pour  
 y ériger un garage.

Ludger Baron, permis d'occuper le lot







Procès-verbal d'une séance du  
Bureau du Commissaire  
Tenue le 28 février 1918. P.M.

Présents.

Le Maire M. Martineau  
MM. le Commissaire Ross  
Juscut  
Villeneuve.

M. O'Neil, Wilson et Buscovitch  
représentant le Capitaine Savard.  
M. O'Neil, P. E. Lamarche, repré-  
sentent la Cité.

M. O'Neil Wilson demande qu'il  
soit permis, au lieu du Capitaine  
Savard d'ouvrir à l'enquête, ce à  
quoi le Bureau accède.

M. le Commissaire Villeneuve déclare  
alors qu'il fera assigner M. Savard  
comme témoin, pour la prochaine  
séance.

M. J. A. D'Amour, secrétaire  
du Département de Police est as-  
surément et examiné.

Après le témoignage de M.  
D'Amour, M. le Commissaire  
Ross prend son siège et se retire  
après quelques instants.

Une proposition de M. le Commissaire Juscut.

Après que M. le Commissaire Ross il est  
résolu que les copies de la présente enquête soient  
permises à la période de temps qui s'est  
écoulée depuis la nomination de M.  
J. Savard, comme lieutenant de police.

Le témoin d'Amour produit les  
documents suivants:  
Exhibit No. 3 Manuel de Police.  
do No. 4 Dossier du Capt. Savard

Comptable Thomas Campeau, as-  
surément et examiné.

✓ Frère Normand, assurément et ex-  
aminé.

Arge. Emma Courneau, épouse  
de Joseph Bouché, assurément et  
examiné.

La séance est ensuite ajournée  
à mardi, le 5 mars 1918, à 3 h. P.M.  
Ajournement.  
M. Martineau



Procès-verbal d'une séance du Bureau  
des Commissaires.

Tenu le 1<sup>er</sup> mai 1918 à M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin,  
M. M. les Commissaires Ross  
Tusot.

Sur proposition de M. le Commissaire Tusot.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu Qu'il soit minuté ainsi approuvé.

Une soumission reçue pour fourniture  
est soumise par le Secrétaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Tusot.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De lui transmettre au Surintendant des  
Achats et des Ventes.

Sur proposition de M. le Commissaire Tusot.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu Qu'il soit résolu du Bureau, en date  
du 28 février, 1918 à l'effet d'autoriser  
la publication du cahier des clauses relatives  
à la demande de soumission pour  
la fourniture d'asphalte, soit amendée  
en changeant les mots: jusqu'à  
midi; par: jusqu'à midi; le 8 mars, 1918. par  
ceux de: jusqu'à midi; le 11 mai 1918.

Sur proposition de M. le Commissaire Tusot.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De transmettre au Surintendant des  
Achats et des Ventes.

Résolu De transmettre copie de cette communication  
à M. le Commissaire Tusot et à  
M. le Commissaire Ross.

Sur proposition de M. le Commissaire Tusot.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De transmettre cette communication aux  
archives.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Tusot.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De transmettre au Surintendant des  
Achats et des Ventes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De transmettre au Surintendant des  
Achats et des Ventes.







recommandation Cartier.

Sur proposition de M. bloominvilliers Villeneuve.

Approuvé par M. bloominvilliers Turot, il est  
Résolu De transmettre ce rapport au département en foi pour savoir s'il concourt dans la recommandation de l'ingénieur en chef.

Sur proposition de l'Architecte de la Ville, recommandant l'octroi de permis suivante:

J. G. Buthiaumont, permis d'occuper le lot cod. 7 subd. 785-786 du qu. Saint-Denis, situé au No. 2135 de la rue St Hubert, pour y ériger une boutique de réparation d'automobiles et un garage.

La Compagnie Les Diarré du gouvernement du Canada, permis d'installer une chaudière à vapeur sur le lot cod. 398 subd. 170 du qu. ancien Mercier pour y établir une usine pour la fabrication de la naphthaline.

Sur proposition de M. bloominvilliers Lévesque.

Approuvé par M. bloominvilliers Turot, il est Résolu De passer ledit permis.

M. Mcathy, représentant la légion des propriétaires, demandant au Bureau l'usage des salles municipales pour y tenir des assemblées.

Sur proposition de M. bloominvilliers Lévesque.

Approuvé par M. bloominvilliers Villeneuve, il est Résolu De donner instructions au Surintendant des Bâtiments Municipaux et au Surintendant des Marchés de s'entendre avec M. Mcathy pour l'usage gratuit des salles municipales disponibles, pendant la semaine du 4 au 9 courant.

Sur proposition de M. bloominvilliers Lévesque, au sujet de l'insalubrité de son terrain appartenant à la Dominion Oil Cloth Co. Ltd.

Sur proposition de M. bloominvilliers Villeneuve.

Approuvé par M. bloominvilliers Lévesque, il est Résolu De transmettre ladite communication au département en foi pour rapport.

Sur proposition de M. bloominvilliers Lévesque, au sujet de la disponibilité de la somme de \$1000.00 pour les travaux d'égout de passage et de trottoirs.

Sur proposition de M. bloominvilliers Villeneuve.

Approuvé par M. bloominvilliers Turot, il est Résolu De déposer au Contrôleur et Auditeur de compléter ledit état, en y ajoutant la somme disponible de la somme de \$1000.00 pour le front.

Sur proposition de M. bloominvilliers Lévesque, au sujet de la demande de la somme de \$1000.00 pour l'usage de la salle de Marché de M. Lévesque, le 10 et 11 avril prochain pour des soirées de sucre.

Sur proposition de M. bloominvilliers Lévesque.

Approuvé par M. bloominvilliers Turot, il est Résolu De passer ledit permis.

Sur proposition de M. bloominvilliers Lévesque, au sujet de la demande de la somme de \$1000.00 pour l'usage de la salle de Marché de M. Lévesque, le 10 et 11 avril prochain pour des soirées de sucre.

Sur proposition de M. bloominvilliers Lévesque.

Approuvé par M. bloominvilliers Turot, il est Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Sur proposition de M. bloominvilliers Lévesque, au sujet de la demande de la somme de \$1000.00 pour l'usage de la salle de Marché de M. Lévesque, le 10 et 11 avril prochain pour des soirées de sucre.



au sujet de l'engagement des  
employés municipaux de la cité  
de Monrovia.

Proposé par M. Bloominian Anis.  
Approuvé par M. Bloominian Turcot, il est  
Résolu De sustener temporairement, jus-  
qu'à la nouvelle administration  
du service des anciens employés  
de la cité de Monrovia, dont la  
ville aurait besoin.

Soumettre un rapport du Bibliothécaire  
Municipal, au sujet de la création  
de musées dans la Bibliothèque Mu-  
nicipale, dans l'Hotel de Ville de  
Monrovia et dans le hotel de  
ville des anciennes excentricités.

Proposé par M. Bloominian Villeneuve, il est  
Résolu De différer l'étude de cette question jus-  
qu'à l'entrée en fonction de la nouvelle  
administration.

Soumettre un rapport du Surointendant  
des Achats et des Ventes, au sujet du  
paiement d'un loyer pour l'usage  
du terrain de M. Hector Courville au  
à Cartierville, et du transport des  
machineries laissées sur ledit terrain.

Proposé par M. Bloominian Anis, il est  
Résolu De transmettre à l'ingénieur en chef  
pour rapport.

M. Bloominian Villeneuve remplace M.  
Bloominian Roux à la présidence.

Soumettre un rapport du chef du dipar-  
tement des incendies, concernant les  
vacances à remplir dans la brigade  
au feu et à mesurer qu'elle ne s'opère pas

Proposé par M. Bloominian Turcot, il est  
Résolu De déposer ledit rapport sur la table  
pour soumission à la prochaine sé-  
ance.

Soumettre un rapport du Surointendant  
des Achats, au sujet du marché  
de Monrovia.

Proposé par M. Bloominian Anis.  
Approuvé par M. Bloominian Turcot, il est  
Résolu De s'en adresser à l'ingénieur en chef  
de préparer un plan établissant le circuit  
des ouvrages autour du marché Mai-  
sonneuve, conformément au règlement  
de la cité.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en  
chef, transmettant le budget requis  
pour l'exercice 1918, pour le territoire  
de l'ancienne municipalité de Mai-  
sonneuve.

Proposé par M. Bloominian Turcot, il est  
Résolu De transmettre ledit rapport au Su-  
rintendant des Achats et des Ventes  
et au Contrôleur et Auditeur.

Soumettre un rapport du Bibliothécaire  
Municipal, ainsi qu'un rapport  
du département en fait, concernant  
l'achat de livres pour la Bibliothèque.

Proposé par M. Bloominian Turcot, il est  
Résolu De approuver ledit rapport du diparte-  
ment en fait, qui conclut à ce que la ville  
obtienne la possession de la Bibliothèque  
à ne faire aucune dépense d'argent sous  
que l'on fonde avoir été préalablement  
provisoirement établie, et que la ville  
doit également être maintenue que les com-  
munes.



des de la Commission de la Bibliothèque pour l'achat de livres doivent être préalablement approuvés par le Bureau de Commanche ou par la Commission administrative lorsque cette dernière sera en fonction.

Il est, en outre,  
Résolu De rétablir à la Commission de la Bibliothèque les listes des livres qui n'ont pas encore été achetés.

Soient une résolution du Conseil, priant le Bureau de l'informer si la Hevis Invention, Industrial les ne pourrait pas être forcée de fournir le gaz aux résidents de la rue Congrain.

Sur proposition de M. l'homme à M. l'homme  
Approuvé par M. l'homme à M. l'homme  
Résolu De transmettre cette résolution au département en loi, pour rapport.

Soient un rapport de l'ingénieur en chef recommandant que l'on fasse l'application au pied de la Commission des chemins de fer pour obtenir l'autorisation d'y établir une traversée à niveau à travers le voie du C. P. R. et du C. P. N. sur Dorville.

Sur proposition de M. l'homme à M. l'homme  
Approuvé par M. l'homme à M. l'homme  
Résolu D'approuver ledit rapport et de transmettre le dossier au département en loi, pour direction.

Soient un rapport du Dipute In- quier en chef recommandant d'accepter l'offre faite par la Société immobilière de céder à la Ville, gratuitement et sans conditions la portion de l'avenue Beaufield comprise entre l'avenue Hertel et la

voie du C. P. R.  
Sur proposition de M. l'homme à M. l'homme  
Approuvé par M. l'homme à M. l'homme  
Résolu De recommander au Conseil l'acceptation de ladite offre.

Soient un rapport de l'ingénieur en chef transmettant le rapport médical dans le cas de M. J. Lepointe, actuellement de section.

Sur proposition de M. l'homme à M. l'homme  
Approuvé par M. l'homme à M. l'homme  
Résolu De signer ce rapport aux archives.

Soient une interpellation de M. l'homme à M. l'homme  
L'homme à M. l'homme  
du Boulevard Saint-Laurent, du nord du tunnel.

Sur proposition de M. l'homme à M. l'homme  
Approuvé par M. l'homme à M. l'homme  
Résolu De transmettre cette interpellation à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soient une interpellation de M. l'homme à M. l'homme  
L'homme à M. l'homme  
Kouli concernant l'élargissement du tunnel de la rue St. Denis.

Sur proposition de M. l'homme à M. l'homme  
Approuvé par M. l'homme à M. l'homme  
Résolu De transmettre cette interpellation à l'ingénieur en chef pour savoir s'il est possible de commencer maintenant les travaux d'élargissement dudit tunnel.

Soient un rapport du département en loi au sujet du projet qui a été significatif à M. l'homme à M. l'homme pour la mettre au même d'abon à cause d'empiéter sur la propriété de la ville.

Sur proposition de M. l'homme à M. l'homme  
Approuvé par M. l'homme à M. l'homme  
Résolu De donner instruction au département en loi,



de laisser le charbon dans le statu quo jusqu'à la prochaine administration.

Soumission communication de M. J. Ernest Quiant par le Bureau de Commerce de la Cité de Montréal d'intervenir auprès du Contrôleur du Combustible pour lui demander que l'ordre en Conseil s'appliquant à la fermeture des théâtres et des salles de jeux annu-  
mier, le lundi, cesse d'assier vu que la situation du charbon à Montréal n'est améliorée et que d'autre part la température permettrait sans inconvénient de donner une suite favorable au désir des inté-  
ressés.

Proposition de M. Bloominiau Ainey  
Approuvé par M. Bloominiau Turcotte et  
Résolu D'appuyer auprès du Contrôleur du Combustible la demande des propriétaires de théâtres et de salles de jeux annu-  
M. Bloominiau Non décidé.

M. Bloominiau Non lami en règle.

Soumission communication de M. A. Jacotte demandant de l'aide de la Ville.

Proposition de M. Bloominiau Turcotte  
Approuvé par M. Bloominiau Ainey il est  
Résolu De transmettre cette demande à l'ingé-  
nier en Chef et au Directeur de l'Assistance Municipale, pour rapport.

Soumission communication de la Cie. R. N. Miner, au sujet de sa soumission pour la fourniture de sable à asphalte et de la poussière inorganique.

Proposition de M. Bloominiau Turcotte  
Approuvé par M. Bloominiau Ainey il est  
Résolu De transmettre cette communication au Lieutenant du Achat et des Ventes.

Soumission rapport de Bibliothèque au  
M. A. Jacotte demandant d'établir dans l'ancien hôtel de Ville de Montréal une succursale de la Bibliothèque civique.

Proposition de M. Bloominiau Ainey  
Approuvé par M. Bloominiau Turcotte il est  
Résolu De déposer ce rapport au dossier, pour être pris en considération par la prochaine administration.

Soumission communication de M. A. de Saint-Eustache demandant de l'informar à quel prix la Cité vendrait un terrain d'arrosage et un ter-  
rain à traction chevaline.

Proposition de M. Bloominiau Turcotte  
Approuvé par M. Bloominiau Ainey il est  
Résolu De transmettre cette communication à l'ingénieur en Chef pour rapport.

Soumission communication de M. A. Jacotte demandant de la succession Emard, in-  
formant la Cité qu'il la tiendra res-  
ponsable des dommages qui pourraient être causés à une propriété située sur  
le terrain Dufour.

Proposition de M. Bloominiau Turcotte  
Approuvé par M. Bloominiau Ainey, il est  
Résolu De transmettre cette communication à l'ingé-  
nier en Chef pour son attention.  
La séance est ajournée à lundi, le 4 du  
courant, à 11 heures. O. M.  
Ajournement. M. A. Jacotte



Procès verbal d'une séance du Bureau  
des Commissaires.

Tenu le 4 mai 1918, A.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martini,  
M. M. les Commissaires Ross,  
Turot.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.  
Approuvé par M. le Commissaire Turot, il est  
Résolu que les minutes soient approuvées.

Soumis le tableau d'insécurité de ses  
employés du département de l'Assistance  
Municipale, pour le mois de février  
dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Turot,  
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu de déposer aux archives.

M. le Commissaire Villeneuve prend son  
siège.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en  
chef, recommandant de voter un  
crédit de \$ 50.<sup>00</sup> pour payer les frais  
d'opération de l'autobus à deux  
à la disposition du département des  
Finances de M. le Maire, suivant  
résolution du Bureau, en date du  
26 février dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Turot,  
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu de voter pour les fins ci-dessus une  
somme de \$ 50.<sup>00</sup> - Budget de M. le Maire.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en  
chef, demandant qu'un crédit de \$ 2000.<sup>00</sup>

soit voté pour couvrir les dépenses  
en salaires, etc., au sujet des  
litiges relatifs aux égouts collectifs  
des quartiers Mont-Royal, Notre-  
Dame de Grâce, Loyola, Pointe et  
Jacques.

Sur proposition de M. le Commissaire Turot,  
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu de transmettre en rapport au Contrô-  
leur et Auditeur pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,  
Approuvé par M. le Commissaire Turot il est  
Résolu à M. M. Savard (fils),  
Enjoint J. D. Lyp. 1215 du Canal,  
Thér. Habiquette, 1149 rue St. Hubert,  
Edgar Villeneuve 93 rue Ste. Elizabeth,  
Joseph Bouché.

Révisé par M. le Maire, de comparaitre  
devant le Bureau des Commissaires de  
la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville  
de la Cité de Montréal, mardi le 5 mai  
courant, à 3 heures P.M. dans la salle  
des séances du Bureau, pour rendre  
témoignage dans l'affaire concernant  
les accusations portées contre le capi-  
taine de police E. Savard, par M.  
le Commissaire Villeneuve.

Il est  
Enjoint aux personnes ci-dessus mentionnées  
d'apporter avec elles les notes et autres  
documents qu'elles peuvent avoir en leur  
possession sur rapport avec l'adite enquête.

Il est  
Enjoint au Révisé Fricc Hornuifer d'apporter  
avec lui la feuille d'observation sur l'état  
du capitaine E. Savard, le matin des dates  
des entrées et sorties dudit capitaine  
Savard de l'Asile Saint-Benoit.  
La présente assignation est donnée en vertu des dis-  
positions de l'article 21 P. de la Charte de la Cité de Montréal.



Soeur un rapport du Dipute-  
Ingénieur en Chef. recommandant  
l'ajout d'une sous-projet autonome.  
à faire dans le cas de la propriété  
de M. P. J. Champagnat, rue Stada-  
cova.

Proposition de M. Lecomte  
Approuvé par M. Lecomte  
Résolu De recommander au Conseil le vote  
d'une somme de \$ 246.<sup>00</sup> pour les  
frais ci-dessus.

Soeur un devis de mandats  
vins par le Contrôleur et Auditeur  
de la Cité, aux montants respectifs  
de \$ 9,349.<sup>61</sup> et \$ 36,405.<sup>25</sup> suivant  
liste certifiée.

Proposition de M. Lecomte  
Approuvé par M. Lecomte  
Résolu De faire le paiement.

Soeur un rapport des inspecteurs  
de travaux pour la semaine finissant  
le 23 février dernier.

Proposition de M. Lecomte  
Approuvé par M. Lecomte  
Résolu De passer ledit rapport, et d'en  
transmettre copie au Conseil.

Soeur un rapport de l'Ingénieur  
en Chef au sujet de l'arrosage No 9 en  
dormance d'automne dernier par un  
cours de Canadien nord.

Proposition de M. Lecomte  
Approuvé par M. Lecomte  
Résolu De faire mention dans ledit rapport, et  
de transmettre ce dernier au départe-  
ment en loi, pour direction.

Soeur un rapport de l'Architecte de la  
ville, transmettant une communication

de M. A. P. Frigon, qui se plaint  
que par suite d'un changement de  
niveau de la rue Cartier, la corde  
de propriété a été enlevée.

Proposition de M. Lecomte  
Approuvé par M. Lecomte  
Résolu De transmettre cette communication  
à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

Soeur un rapport de l'Ingénieur en  
Chef demandant de mettre à la dispo-  
sition du département du Travaux  
Publics les crédits suivants.

Changement aux balais (auto) \$ 10,000.  
Entretien (matériel de nettoyage) \$ 2,000.  
Total \$ 12,000.

Proposition de M. Lecomte  
Approuvé par M. Lecomte  
Résolu De faire à la disposition du départe-  
ment du Travaux Publics les crédits  
ci-dessus.

Soeur un rapport du Dipute Ingi-  
nier en Chef. recommandant de  
faire voter un crédit de \$ 162.<sup>00</sup> pour  
payer le montant restant dû par  
la ville de Charlevoix, entre la ville de  
St. Charles et St. Charles.

Proposition de M. Lecomte  
Approuvé par M. Lecomte  
Résolu De recommander au Conseil le vote de ledit  
somme sujet à l'approbation du Contrôleur  
et Auditeur.

Soeur un rapport de l'Ingénieur en  
Chef, informant le Bureau qu'il a trans-  
mis à M. J. B. Piloteau son copie de  
rapport de l'analyseur que ce dernier avait  
demandé.

Proposition de M. Lecomte  
Approuvé par M. Lecomte



Resolu Approuve par M. Bloominiau. Presil est  
De dispenser ce rapport aux archives.

Soumettre le rapport du chef de dipar-  
tement de l'archevêque, sur les change-  
ments survenus dans la brig. offe  
durant la quinz. ann. et terminer le  
28 fevrier d'après.

Sur proposition de M. Bloominiau Pres.

Resolu Approuve par M. Bloominiau Villeneuve il est  
De justifier ledit changement.

Soumettre une communication de M.  
l'archevêque Mcayrand concernant la  
preparation du plan de travail de  
l'ancien Saperin au.

Sur proposition de M. Bloominiau Jusot.

Resolu Approuve par M. Bloominiau Villeneuve il est  
De transmettre cette communication  
à l'ingenieur en chef pour rapport.

Soumettre un rapport de l'ingenieur  
en chef au sujet d'une demande de  
la Sect. Extension Mc municipal Refon  
Association pour l'extension de certains  
travaux dans la Sect. Extension.

Sur proposition de M. Bloominiau Jusot

Resolu Approuve par M. Bloominiau Villeneuve il est  
De transmettre ce dossier au département  
en fin. pour rapport.

M. l'archevêque Dubeau introduit  
une délégation de propriétés qui  
demandent par suite d'être exemptés  
du paiement du Coif. d'im. ég. et con-  
tribut. dans la rue Robur.

Le secrétaire est prie de trans-  
mettre à M. Bloominiau Villeneuve  
le dossier complet en cette affaire

Soumettre des communications de la

Société Saint-Jean Baptiste, nativ.  
Mcoutcalm. Et de l'assistante-bi-  
bliothécaire de la Bibliothèque de  
Milwaukee, demandant de leur faire  
parvenir une copie du rapport  
des experts du Bureau de recherche  
Mc une copie de New York

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve

Resolu Approuve par M. Bloominiau Pres il est  
De informer les signataires de ces com-  
munications que le Bureau ne peut  
de ne pouvoir, pour le moment, se  
rendre à leur demande.

Soumettre une communication de M.  
l'archevêque Vandelay, recommandant  
Mc Odemouille E. Laporte, qui solli-  
cite un emploi de la ville.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve

Resolu Approuve par M. Bloominiau Pres il est  
De dispenser cette communication au  
dossier des demandes d'emploi.

Soumettre une communication de M.  
D. A. Lafortune. M. P. au sujet de  
travaux de réparations du pont de  
Cartierville.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Resolu Approuve par M. Bloominiau Pres il est  
De informer M. Lafortune que la circulation  
sera établie temporairement en attendant  
la complition des travaux

Soumettre une communication de M. E. De-  
royin sollicitant un emploi au service  
de la ville.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Resolu Approuve par M. Bloominiau Pres il est  
De dispenser ledite communication aux  
archives.



✓ Soumis une communication de M<sup>o</sup>. P. J. Pelletier, demandant de faire ultérieurement le traité en face de sa propriété, un Bayshoreman. Sur proposition de M. Bloominian Turcot, Approuvé par M. Bloominian Ross il est Résolu De transmettre cette communication à l'ingénieur en chef, pour attention immédiate.

✓ Soumis une communication de M<sup>o</sup>. J. H. Beaulieu, sollicitant la position de directrice de la succursale de la Bibliothèque projetée dans l'ancien hôtel de ville de St. Louis. Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve Approuvé par M. Bloominian Ross il est Résolu De transmettre cette communication à M. Bloominian Ainsy.

M. Bloominian Ainsy prend son siège. Soumis une communication de M. G. Jazmier, offrant de céder certains rues de la ville. Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve, Approuvé par M. Bloominian Ross il est Résolu De transmettre cette communication à l'ingénieur en chef, pour rapport.

✓ Son Honneur le Maire laisse son siège, et M. Bloominian Ross est appelé à remplir. Soumis un rapport du Surintendant des Edifices M<sup>o</sup>. une copie au sujet de certains travaux de réparation à l'enceinte de la caserne de pompier située au no. 121 de la rue Craig, agent Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve Approuvé par M. Bloominian Turcot, il est Résolu De transmettre ce dossier au chef du dipu.

✓ Soumis un rapport du Surintendant des Edifices M<sup>o</sup>. une copie au sujet de certains travaux de réparation à l'enceinte de la caserne de pompier située au no. 121 de la rue Craig, agent Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve Approuvé par M. Bloominian Turcot, il est Résolu De transmettre ce dossier au chef du dipu.

tement de l'incendie, pour rapport.

✓ Soumis une communication de M<sup>o</sup>. le Notaire Desautels, au nom de la Société Parc Saint-Jacques, et de la Société inconnue et d'Alain de St. Cassin, de céder à la ville une partie des avenues Hampton, Kingston et Beaconsfield. Sur proposition de M. Bloominian Turcot, Approuvé par M. Bloominian Ainsy il est Résolu De transmettre cette communication à l'ingénieur en chef, pour rapport d'urgence.

✓ Soumis une communication de M. J. Deschatelet, au sujet de l'impropriété de sa propriété, située à l'angle du Boulevard d'Orange et de la rue Papineau. Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve, Approuvé par M. Bloominian Ainsy il est Résolu De informer M. Deschatelet que la ville n'a pas l'intention d'exploiter cette propriété pour le moment.

✓ Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, au nom de la ville de rembourser à la Compagnie Asphaltique Supply, un dépôt de \$2000- fait en rapport avec son contrat pour la fourniture de vidua de piteux devant l'année 1917. Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve, Approuvé par M. Bloominian Turcot il est Résolu De transmettre le remboursement dudit dépôt.

✓ Soumis un rapport du Guffin de la ville, concernant le changement des armes de la ville. Sur proposition de M. Bloominian Ainsy, Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est Résolu De déposer ce rapport sur la table pour être.

✓ Soumis un rapport du Guffin de la ville, concernant le changement des armes de la ville. Sur proposition de M. Bloominian Ainsy, Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est Résolu De déposer ce rapport sur la table pour être.



pour en considération par la prochaine administration.

Je fournis un rapport du Surintendant du Achat et du Vente, y compris un montant de remboursement à la Compagnie McMillan Quays en dépôt de \$200. = fait en rapport avec sa soumission pour la fourniture de sucre à Madagascar durant l'exercice de 1917.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve Appelida M. Bloominiau Turcot, il est résolu d'autoriser le remboursement dudit dépôt.

Continuation de l'interpellation de M. Bloominiau Villeneuve.

Relativement à l'interpellation que j'ai faite le 22 et le 25 février, au sujet du Département de la Police, les renseignements suivants me ont été fournis :

Le Comptable qui a volé les fusils d'arsenal en question est encore à l'emploi de la Cité.

Le Comptable qui, d'après le curé de la paroisse St. Jean Baptiste, fréquente et a une maison de commerce, sur la rue Rachel est, est encore à l'emploi de la Cité.

Le Chef, en laissant passer inaperçus de pareilles choses, protège virtuellement le vol et les hommes de police qui font partie du corps de police, et cette protection ne peut avoir qu'un effet de plus permisive; cela est non seulement injuste pour les officiers qui font consciencieusement leur devoir, mais tend de plus à démoraliser tout le personnel du département. Je récite

qu'un tel état de choses ramène la Cité de Montréal aux conditions qui existaient aux jours de Fabry et de Nagler, alors que des hommes qui avaient juré de protéger la vie et la propriété des citoyens étaient eux-mêmes des bandits.

Je déclare en outre, le chef d'avoir gardé dans le corps de police un autre individu, vu qui, au sur du chef, n'est rendu coupable de vol dans les circonstances suivantes :

Un officier spécial de la "Shipping Federation" avait un bonnet pour avoir volé deux jambons à bord du vapeur "Corinthian", en se rendant avec le prisonnier au poste No. 1, il est maillé à partir avec ce dernier et est comptable de la Cité vint à son secours et l'aide à conduire son prisonnier au poste No. 1, où les jambons furent placés dans un glacis.

Le lendemain matin, les jambons furent apportés à la Cour, mais comme il fut constaté que le prisonnier était un détenu, on le mit entre les mains des autorités militaires et l'affaire en resta là. Lorsque la "Shipping Federation" réclama les jambons, l'indélicat qui le Comptable de la Cité se les avait appropriés pour son usage personnel. Le vol fut commis le 25 novembre dernier. Les choses furent portées à la Cour au nom du Chef et le Comptable fut destitué le 24 décembre, mais il fut réintégré le 7 janvier.

Je déclare en outre que le chef n'a pas destitué un détective qui flit avité; il y a environ deux semaines lors d'une descente



dans une maison de jeu, lui que  
cela soit également contraire aux  
réglements régissant le département  
de la Police.

J'accuse, de plus, le Chef d'avoir gardé  
dans le corps de police, deux des  
trois comptables attachés au poste  
No. 2, qui en deux occasions, volent  
une automobile appartenant à un  
citoyen, iminent et qui ne trouvant  
d'argent le garage privé de ce dernier et  
l'abandonnent dans une autre  
partie de la Ville. Un des comptables in-  
fligé pour cette affaire a quitté le  
corps de Police. Les circonstances  
dans lesquelles avait été commis  
ce vol furent également portées à la  
connaissance du chef.

Le Bureau du Commissaire doit se  
rendre compte que son inaction en  
face d'un état de choses aussi di-  
plorable est virtuellement une ré-  
mission d'un flagrant manquement  
au devoir de la part du Chef, qui;  
ou la haute position qu'il occupe,  
comme en laissant pour inaperçues  
de pareilles choses, une faute plus  
grave que celles dont les perdants  
culpables le dilige qu'aux mêmes.

J'aimerais aussi à savoir pour quelles  
raisons le lieutenant Barutt a été di-  
taché du poste No. 12. Il est évident que  
le déplacement du comptable et offi-  
cier de police, à un moment d'arrêt  
à un moment d'arrêt, sans égard à leurs  
conditions d'existence est de plus injus-  
te et de plus injuste. Le lieutenant  
Barutt, un officier avec un dossier

son tâche, a été transféré du poste  
No. 12 sur le Boulevard St. Laurent  
au poste No. 24, à la Côte St. Paul  
qui se trouve à une distance de 1/2  
heure de sa résidence. Dans la dis-  
cussion qu'il a eue à ce sujet, le Chef a été  
fort influencé par le fait que le lieu-  
tenant Barutt était venu chez moi,  
à ma demande, et ne avait quelque chose  
en contre personnellement j'aurais pu  
demeurer lorsque j'étais allé au poste  
No. 12 pour demander la protection que je  
crois avoir droit de réclamer depuis  
que l'on a attenté à ma vie. Le Chef  
a-t-il considéré que le lieutenant Bar-  
utt s'était montré trop courtois à  
en ces occasions, ou a-t-il été in-  
fluencé par le fait que ce lieutenant  
avait parlé en termes illogiques, du  
rapport du Bureau de recherches  
municipales sur le département de Police.  
Dans les circonstances, le déplacement  
de cet officier n'est ni plus ni moins  
que de la persécution.

J'aurais qu'il pourrait ainsi le lieute-  
nant Barutt, le Chef maintient dans  
en fonction, au poste No. 12, un com-  
ptable qui, lui, avait été démis  
deux fois dans le même mois, pour être  
enfermé pendant qu'il était d'arrêt  
est même fait en ces parties du  
corps de police et est de service  
dans le même district pour protéger  
la vie et la propriété des citoyens.

Le Commissaire, comme admi-  
nistrateur du département de la Police,  
doit connaître tout ce qui se fait; cependant  
il n'en a communiqué aucun au Bureau  
du Commissaire.



Soumettre un rapport du Surintendant  
du M<sup>o</sup> Arché, recommandant  
de mettre à sa disposition un crédit  
de \$ 25.<sup>00</sup> pour acheter un capot  
Chou-pilotage contre la suffocation  
pour être utilisé par ceux qui sont  
chargés de travaux de réparations  
au système de réfrigération.

Proposition de M. Lacomme  
Approuvé par M. Lacomme  
Résolu De transmettre ce rapport au Com.  
trésorier et Auditeur pour que ce crédit  
de \$ 25.<sup>00</sup> soit porté sur le budget  
spécial de M<sup>o</sup> Caronne.

Soumettre un rapport du Surintendant  
du département de Québec, recom-  
mandant de confier au Surintendant  
de l'Édifice M<sup>o</sup> Municipal le soin de  
transporter au Contrôleleur du revenu  
de la Province un certain nombre  
de billets de la taxe des hôpitaux que  
le Gouvernement a achetés de la  
ville.

Proposition de M. Lacomme  
Approuvé par M. Lacomme  
Résolu De soumettre dans ladite proposition

Soumettre un rapport du Surintendant  
de l'Édifice M<sup>o</sup> Municipal au sujet  
de la requête du S<sup>o</sup> de St. Germain  
qui veut solliciter l'usage gratuit  
de la salle municipale des arts  
Bordeaux pour le 6 ou le 7 mars courant.

Proposition de M. Lacomme  
Approuvé par M. Lacomme  
Résolu De faire droit à ladite requête.

Soumettre un rapport du Président du  
Bureau des Estimateurs, transmettant  
des annonces pour les rôles de cotisation

d'équité dans différentes cases.  
Proposition de M. Lacomme  
Approuvé par M. Lacomme  
Résolu De approuver la publication de l'avis  
annoncé.

Soumettre le tableau d'arriérés du  
département de Québec et de l'Est  
pour le mois de février dernier.  
Proposition de M. Lacomme  
Approuvé par M. Lacomme  
Résolu De déposer ledit tableau aux Archives.

Soumettre un extrait du procès-verbal  
d'une séance du Conseil, tenu le 25  
février 1918, à l'effet de retourner au  
Bureau un rapport qui se con-  
cernait qu'une propriété appa-  
rtenant à la ville et située aux Nos.  
397-401 de la rue St. Antoine soit  
vendue à l'enchère avec mise à prix.  
Proposition de M. Lacomme  
Approuvé par M. Lacomme  
Résolu De faire droit au rapport.

Soumettre un rapport du Surintendant  
du M<sup>o</sup> Arché, transmettant un état  
des montants requis pour l'admini-  
stration du M<sup>o</sup> Arché et de la police  
publique de M<sup>o</sup> Caronne, à compter  
du 9 février au 31 décembre 1918.

Proposition de M. Lacomme  
Approuvé par M. Lacomme  
Résolu De approuver ledit état et de le trans-  
mettre au Contrôleur et Auditeur, pour  
sa gouverne.

Soumettre un rapport du Surintendant  
du département de l'Insurrection, au  
sujet d'une demande d'emploi de M.  
J. Verdé.



Sur proposition de M. Blois, il est  
 Approuvé par M. Blois, il est  
 Résolu De donner ce rapport aux archives.

✓ Soumettre un rapport de l'Intendant  
 du département de l'Instruction  
 publique, au sujet d'une communication  
 de M. de Grosbois qui demande  
 que la ville lui vienne en aide en lui  
 payant pendant un certain temps  
 le soldat que son mari défunt  
 recevait comme vidangeur.

Sur proposition de M. Blois, il est  
 Approuvé par M. Blois, il est  
 Résolu De donner M. de Grosbois que la  
 ville lui peut également faire droit à  
 sa demande.

✓ Soumettre de options pour l'achat  
 de terrain requi pour le prolongement  
 de la rue St-Jacques.

Sur proposition de M. Blois, il est  
 Approuvé par M. Blois, il est  
 Résolu De transmettre ces options à M. le  
 Commissaire Villeneuve.

✓ Soumettre un rapport du Chef du  
 département de la voirie concernant  
 les vacances à remplir dans la brigade  
 au feu et à quibus qui elles se  
 produisent.

Sur proposition de M. Blois, il est  
 Approuvé par M. Blois, il est  
 Résolu De demander au département en quoi  
 le Bureau peut donner suite à ce rapport.

✓ Soumettre une communication de M.  
 G. J. Renaud, employé dans le Bureau  
 de tirage, sollicitant un congé d'un  
 mois.

Sur proposition de M. Blois, il est  
 Approuvé par M. Blois, il est  
 Résolu De donner suite à ce rapport.

Approuvé par M. Blois, il est  
 Résolu De transmettre cette demande au Trésorier  
 de la ville, pour rapport.

✓ Soumettre un rapport de l'Intendant  
 du Parc, au sujet de la Commission  
 du Parc, de M. Caron.

Sur proposition de M. Blois, il est  
 Approuvé par M. Blois, il est  
 Résolu De donner ce rapport sur la table  
 pour être pris en considération par la  
 prochaine administration.

✓ Soumettre un rapport de l'Intendant  
 joint de la ville, concernant une  
 proposition de M. Sam. Charland  
 qui offre de faire la traduction de  
 l'rapport de l'Intendant du Bureau  
 de recherche municipale de  
 New York.

Sur proposition de M. Blois, il est  
 Approuvé par M. Blois, il est  
 Résolu De accepter ladite offre, avec certaines  
 modifications et conditions, comme  
 suit:

Le travail de traduction devra être fait  
 d'ici au 30 du mois courant, pour  
 une somme de \$ 875.<sup>00</sup> comprenant la  
 fourniture d'un original et d'une  
 copie conforme, au chartrier,  
 sur papier uniforme sans taches.

✓ M. Charland, faisant, s'engage en son  
 nom de ne confier, à accepter les conditions  
 ci-dessus et s'engage en outre en son  
 nom à assumer la responsabilité de  
 l'exactitude de la traduction et à accepter  
 ladite somme de \$ 875.<sup>00</sup> comme montant  
 total avec l'intente que la ville ne sera  
 tenue à payer aucune somme additionnelle.



A la demande de M. Bloominiau  
Rose. le Bureau fait copier  
dans le procès-verbal la sugges-  
tion faite par M. Rose de débiter  
d'abord aux experts qui ont préparé  
ce rapport à quelle condition ils  
seraient prêts à en faire la traduction.

M. Bloominiau Villeneuve laisse son  
siège et son Honneur le M. O. Air  
reprend le sien.

Soumis un rapport du Surintendant  
des Edifices Municipaux, trans-  
mettant un état des crédits requi-  
s pour l'entretien général de l'Hôtel  
de Ville et du bain public de M. O. Air-  
soumis, d'ici à la fin de l'exercice  
de 1918.

Sur proposition de M. Bloominiau Airy,  
Appuyé par M. Bloominiau Turcot, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport, et de le  
transmettre au Contrôleur et Auditeur  
pour sa gouverne.

Son Honneur le M. O. Airy laisse son siège.

Soumis un rapport du Directeur  
de l'Assistance Municipale,  
transmettant une requête de M. O.  
Lamare, officier en retraite, demandant  
la permission de s'absenter les 5 et 6  
des mois coceront.

Sur proposition de M. Bloominiau Airy,  
Appuyé par M. Bloominiau Turcot, il est  
Résolu De passer droit à ladite requête.

Soumis un rapport du Surintendant  
de l'Éducation, demandant de mettre  
à sa disposition un crédit de \$ 12,500.00  
pour l'achat de chevaux.

Sur proposition de M. Bloominiau Airy,  
Appuyé par M. Bloominiau Turcot, il est  
Résolu De transmettre ce rapport à l'Inspe-  
cteur en Chef et au Surintendant  
du département de l'Éducation  
pour savoir si les camion-automobiles  
ne pourraient pas être utili-  
sés en même temps que les chevaux  
pour le service de l'établissement des  
voies d'urgence.

Soumis un rapport du Directeur  
de l'Assistance Municipale,  
mettant le Bureau au fait qu'à la  
suite des accusations portées contre  
lui par M. O. Lamare, il a in-  
stitué une action en dommages contre  
ce dernier et contre M. J. H. P. Lamare  
un autre employé de son département.

Sur proposition de M. Bloominiau Turcot,  
Appuyé par M. Bloominiau Airy, il est  
Résolu De déposer ce rapport au dossier.

Soumis un rapport du Suffragant  
de la liste, M. O. Beauregard, demandant  
une direction quant à la fourniture  
de listes aux candidats aux prochaines  
élections municipales.

Sur proposition de M. Bloominiau Turcot,  
Appuyé par M. Bloominiau Airy, il est  
Résolu De adresser le Suffragant de la liste, comme par  
le passé, à ceux des candidats qui en  
feront la demande une ou des copies  
de la liste, à raison de 25 centimes la copie  
et d'approuver l'état indiquant les noms,  
tant qu'ils devront être versés de ce chef  
entre les mains du Trésorier de la liste et  
remboursés aux candidats après leur mise  
en nomination.

Soumis une communication de M. J. A. Rivet.



avocat, concernant l'inspiration  
de la rue Notre-Dame ouest.

✓ Sur proposition de M. bloominiair Jusot,  
Appuyé par M. bloominiair Lévy, il est  
Résolu De transmettre cette communication  
au Secrétaire du département des  
Reclamations, pour son attention  
immédiate.

✓ Soumettre une communication de M.  
J. A. Marchand, de vendre à la Ville  
une certaine quantité d'étoffe pour  
la confection des uniformes du dépar-  
tement de Police.

✓ Sur proposition de M. bloominiair Jusot,  
Appuyé par M. bloominiair Lévy, il est  
Résolu De transmettre cette communication  
au Secrétaire des Achats et des  
Ventes pour s'informer du prix de  
cette marchandise.

✓ Soumettre une communication de M.  
F. L. Falcomer, sur les poursuites  
de M. M. J. R. Dargall & al., atteintes  
l'attention du Bureau sur le fait  
que la propriété appartenant à ces  
derniers, située au coin des rues  
Cécil et Saint-Pierre, a été vendue  
à l'instinct dernier.

✓ Sur proposition de M. bloominiair Jusot,  
Appuyé par M. bloominiair Lévy, il est  
Résolu De transmettre cette communication  
au département des Reclamations,  
pour rapport.

Commissioner Ross or Chaimon,  
wishes to be made clear for the Board  
that interpellations should be restricted  
on or over clear out questions and  
should not be made the vehicle  
for criticisms of colleagues and bodies.

expression of opinion and view.

La séance est ajournée à mardi;  
à 8 du courant, à 11 hr. A.M.

Ajournement.

M. M. M.



Procès-verbal d'une séance du  
Bureau de Communaires

Tenu le 5 mai 1918. A.M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martineau  
MM. les Communaires P. L. A. Ainey.

La lecture des minutes est suspendue.

Soumis un rapport du Guffey. ad-  
joint de la ville au sujet d'une  
communication de la Société dite:

American Travel Association qui  
offre de faire connaître à l'étranger  
les avantages de la ville de Montréal.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.

Approuvé par M. Bloominiau P. L. A. Ainey  
Résolu De disposer ce rapport sur la table  
pour être pris en considération par  
la prochaine administration.

M. Bloominiau Turcotte prend son siège.

Soumis une communication de M. M.  
Comtois, demandant de lui renouveler  
pour une autre année le privilège de  
la vente des rafraîchissements dans  
un kiosque du Parc Viger.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.

Approuvé par M. Bloominiau P. L. A. Ainey  
Résolu De transmettre cette communication au  
Surintendant de Paris, par rapport.

Soumis une communication de M. Jean  
Flanoud & Robert, demandant en nom  
de M. J. Turif, acci à la ville que le  
privilège d'exploiter le dépôt de M. M.

soumis par lui à titre transporté.  
Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.  
Approuvé par M. Bloominiau P. L. A. Ainey  
Résolu De transmettre cette communication  
au Surintendant du département  
de l'Incineration, par rapport.

Sur proposition de M. Bloominiau P. L. A. Ainey.

Approuvé par M. Bloominiau Ainey il est  
Résolu Que la résolution (29059) en date du  
15 février 1918, recommandant d'occu-  
per l'office de M. Aldine Clément de  
louer à la Ville pour une autre année  
l'immeuble 2970 Boulevard Saint-  
Jacques, occupé par la poste de police  
No 21, à raison de \$ 300. = par année  
soit amendé, en y ajoutant  
le mot, pour une autre année; par  
ceux de " pour trois autres années.

Soumis le dossier concernant le contrat  
pour l'intégration de personnes pauvres.

Sur proposition de M. Bloominiau P. L. A. Ainey.

Approuvé par M. Bloominiau Ainey il est  
Résolu De disposer de dossier sur la table, pour  
être pris en considération par la pro-  
chaine administration.

Soumis un rapport du Directeur du  
Bureau Municipal de Hygiène, re-  
commandant de payer à dessein quatre  
de lait un premier versement de \$ 150. =  
soit un montant total de \$ 3,300. =

Sur proposition de M. Bloominiau P. L. A. Ainey.

Approuvé par M. Bloominiau Ainey il est  
Résolu D'approuver ledit rapport et de le trans-  
mettre au Contrôleur et Auditeur, avec in-  
structions de donner suite aux recom-  
mandations y contenues.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau



Municipal de Hygiene, notamment la demande faite par M. A. M. Carleau pour obtenir une licence gratuite pour enlever a boulevardgen a domicile.

Proposition de M. le Commisairi Ross. Appuyé par M. le Commisairi Ainey il est Résolu D'informe M. M. Carleau que cette question est a l'étude.

Communiqué communication télégraphique de M. J. N. Roberts, informant le Bureau que il ne pourra être présent a l'enquête qui se tient sur le compte du Capitaine Savard parce qu'il est retenu physiquement a l'étranger.

Proposition de M. le Commisairi Ross. Appuyé par M. le Commisairi Ainey, il est Résolu De disposer cette communication au dossier.

Proposition de M. le Commisairi Ross. Appuyé par M. le Commisairi Ainey il est Résolu D'attribuer le D. de l'Etat de Bureau Municipal de Hygiene a faire pour l'inspeccion sanitairi de son département l'inspeccion des appareils de la biere des Abattoirs.

Communiqué requête demandant de renvoyer le bail de M. J. N. Richer pour l'ital M. 6 de la branche. Pour ce faire.

Proposition de M. le Commisairi Ainey. Appuyé par M. le Commisairi Ross il est Résolu De faire connaître cette requête au Secrétaire en chef de la Ville pour rapport.

Communiqué tableau d'ancienneté des employés du département des Prévôtés. Proposition de M. le Commisairi Ross.

Appuyé par M. le Commisairi Ainey il est Résolu De disposer ce tableau aux Archives.

M. le Commisairi Villeneuve prend son siège.

Communiqué rapport du département en fait informant le Bureau que la démission de M. J. N. Roberts pour un poste a l'étranger ne peut être accordé.

Proposition de M. le Commisairi Ross. Appuyé par M. le Commisairi Ainey il est Résolu D'informe le requérant en conséquence.

Proposition de M. le Commisairi Villeneuve. Appuyé par M. le Commisairi Ainey il est Résolu De faire convoquer M. le Curé de Saint-Jacques, M. Antoine Desormier, président du club St. Louis a M. J. N. Roberts, marchand de chaussures devant le Bureau des Commisaires de la Cité de Montréal, a l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, mercredi le 6 Mars courant, a trois heures p.m. dans la salle des séances dudit Bureau, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant les accusations faites contre le Capitaine de Police, G. Savard, par M. le Commisairi Villeneuve. Il est

Enjoint aux personnes ci-dessus mentionnées d'apporter avec elles les notes et autres documents qu'elles peuvent avoir en leur possession, en rapport avec ladite enquête.

Il est Enjoint audit A. Desormier d'apporter avec lui, en outre, les livrets de banque et les livrets de chèques du club St. Louis depuis 1915, de même que ses livrets de banque et ses



liante de chaque semaine, pour la même période de temps.

La présente ordonnance est donnée en vertu des dispositions de l'article 21 R. de la charte de la cité de Montréal.

Soient un mandat vérifié par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$ 84,832.<sup>50</sup> - mis en liste certifiée.

Sur proposition de M. McCommis au Villemeur. Approuvé par M. McCommis au Ross il est Résolu De faire l'acompte le paiement.

Soient un rapport de département en loi informant le Bureau qu'il ne peut être fait droit à la requête de M. C. Hamilton qui a demandé s'il pourrait acheter des commandes par téléphone après la heures de fermeture.

Sur proposition de M. McCommis au Ross. Approuvé par M. McCommis au Tussot il est Résolu De informer M. Hamilton, conformément au rapport de département en loi.

Soient un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, transmettant un compte de la Compagnie du Pacifique, au montant de \$ 118. - pour frais de surintendant.

Sur proposition de M. McCommis au Villemeur. Approuvé par M. McCommis au Tussot il est Résolu De transmettre ce rapport à l'ingénieur en chef pour rapport d'ingénieur.

Soient un rapport de département en loi concernant une demande de licence pour Achille Veau, pour l'octroi d'un

police acquitté.

Sur proposition de M. McCommis au Ross. Approuvé par M. McCommis au Villemeur il est Résolu De transmettre ce dossier au chef du département des Incendies, et au Directeur de Bureau Municipal d'Hygiène, pour rapport.

Soient un rapport de l'ingénieur en chef concernant une demande d'emploi de M. J. A. Yelle.

Sur proposition de M. McCommis au Tussot. Approuvé par M. McCommis au Ross il est Résolu De déposer ce rapport aux archives.

Soient un rapport de l'ingénieur en chef recommandant de mettre à la disposition du département de la voirie un crédit additionnel pour l'entretien de la neige des trottoirs.

Sur proposition de M. McCommis au Tussot. Approuvé par M. McCommis au Ross il est Résolu De voter pour la fin de session, une somme de \$ 20,000. en fonds de réserve.

Soient un rapport de l'ingénieur en chef concernant une demande d'emploi de M. J. A. Chalifoux.

Sur proposition de M. McCommis au Tussot. Approuvé par M. McCommis au Ross il est Résolu De déposer ce rapport aux archives.

Soient un rapport de l'ingénieur en chef demandant un crédit de \$ 450. - pour le changement de nom de certaines rues dans l'ancien quartier capitale de M. Macdonald.

Sur proposition de M. McCommis au Tussot. Approuvé par M. McCommis au Ross il est Résolu De déposer ce rapport aux archives.



être pris en considération par la prochaine administration.

Sur proposition de M. Bloominian Jurec  
Appuyé par M. Bloominian Pour il est  
Résolu De présenter au département des  
Travaux Publics de faire construire  
en régie, aussitôt que la température  
le permettra, qu'arabes-deux manholes  
dans l'ancien municipalité de  
McQuinnen, pour lesquelles un  
credit de \$ 3,360. a été voté par le  
Conseil.

✓ Soient un rapport du District In-  
genieur en Chef, dem' accord de voter  
un credit de \$ 4,400. pour repare  
l'égout de la rue St. Antoine, entre  
la rue St. Louis et l'Avenue  
Atwater.

Sur proposition de M. Bloominian Jurec.  
Appuyé par M. Bloominian Il est  
Résolu D'appliquer aux fins ci-dessus une  
somme de \$ 4,400. a être pris à même  
le credit voté au budget pour:alloca-  
tion de charité.

Soient un rapport du Secrétaire  
dant des Edifices Municipaux  
concernant le personnel et le mati-  
riel de l'ancien hôtel de ville de Mc-  
Quinnen et du bain public de  
McQuinnen

Sur proposition de M. Bloominian Ainsy.  
Appuyé par M. Bloominian Jurec il est  
Résolu De choisir les choses dans le States  
quo jusqu'à la prochaine administration.  
Il est en ce qui concerne le personnel  
et d'autoriser le Secrétaire dant du  
département des Edifices Municipaux  
à prendre charge de l'outillage de plomberie

avoir que du stock de marchandises  
concernant le plomberie et la pon-  
der appareils à vapeur, se trouvent  
dans les ateliers du département de  
la voirie de ladite municipalité.

Attendu que par sa résolution de 26  
février dernier, le Bureau des Com-  
missaires a retenu les services de  
M. Gordon Grant, comme aviseur  
technique dans l'arbitrage des  
réclamations de la rue Cook

Sur proposition de M. Bloominian Jurec,  
Appuyé par M. Bloominian Pour il est  
Résolu De s'adresser à l'Honorable M. Justice des  
Chemin de fer pour le prier de donner  
à M. Grant l'autorisation nécessaire.

Soient une communication de M. C.  
Fairfax qui se plaint de nuisance  
état de la 4<sup>e</sup> rue Ave. dans le go-  
uverneur. McQuinnen.

Sur proposition de M. Bloominian Ainsy.  
Appuyé par M. Bloominian Jurec il est  
Résolu De transmettre cette communication  
à l'Ingénieur en Chef, pour attention  
immédiate.

Soient une communication des  
Secrétaire de la publication dite:  
American City dem' ord' ont de lui  
faire parvenir une photographie des  
pompes automobiles de la rue. Packard.

Sur proposition de M. Bloominian Jurec.  
Appuyé par M. Bloominian Ainsy il est  
Résolu De transmettre cette communication à  
l'Ingénieur en Chef.

Soient une communication de Son  
Honorable le Maire, transmettant un rapport  
du Directeur de l'Assistance Municipale.



qui demande que MM. Lamoureux  
et Lamare soient transférés  
dans un autre département.  
Sur proposition de M. Bloominiau Jussot  
Appuyé par M. Bloominiau Villeneuve et  
Résolu De déposer ce dossier sur la table pour  
être soumis en considération par la pro-  
chaine administration.

M. Bloominiau Aing laisse son siège.

Soient une communication du  
Directeur du Bureau de Recherches  
Municipales de New York en re-  
ponse aux remerciements de l'Ingeni-  
er en Chef de la Cité, concernant  
le rapport préliminaire fait par  
ledit Bureau sur la question de  
l'Acqueduc.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve  
Appuyé par M. Bloominiau Jussot il est  
Résolu De déposer cette communication sur  
la table.

Soient un rapport du département  
en foi transmittant au Bureau  
des copies des jugements rendus  
par la Commission du service  
d'utilité publique sur la demande  
faite par la Cité d'ordonner à  
certains entrepreneurs de placer leurs  
file dans les conduits souterrains  
du district No. 4.

Sur proposition de M. Bloominiau Jussot.  
Appuyé par M. Bloominiau Villeneuve il est  
Résolu De déposer ledit rapport et de faire  
le secretain de cet dossier au départe-  
ment en foi les copies des décisions  
rendues par la Commission du service  
d'utilité publique pour faire partie  
de dossier de ce département.

Soient une demande d'incorporation  
du cercle universitaire de Montréal.  
Sur proposition de M. Bloominiau Ross.  
Appuyé par M. Bloominiau Jussot il est  
Résolu De transmettre cette requête au  
Surointendant de Police pour rapport.

Soient un rapport du Surointendant  
de Police, transmittant un état  
du travail accompli par l'inspecteur  
Bilenger durant le mois de février  
dernier.

Sur proposition de M. Bloominiau Ross.  
Appuyé par M. Bloominiau Jussot il est  
Résolu De déposer ce rapport aux archives.

M. Bloominiau Aing reprend son siège  
M. Bloominiau Ross laisse son siège.

Soient un rapport du Surointendant  
de la Achats et de Vente, re-  
commandant de rembourser à MM.  
J. A. Fabreque & Cie et J. Cohen & Co  
une partie du dépôt qui leur ont fait  
avec leur soumission pour la four-  
niture de charbon pour le départe-  
ment de l'Acqueduc, savoir:

J. Cohen & Co \$ 350. =  
J. A. Fabreque & Cie 650. =

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve  
Appuyé par M. Bloominiau Jussot il est  
Résolu De acheter le Tricoy de la Cité à rem-  
bourser à MM. J. A. Fabreque & Cie et J.  
Cohen & Co, un montant de deux mille  
trois cents.

MM. J. J. Perron, le Maire de la Pointe  
aux Trembles et l'inspecteur Priem sont  
présentés devant le Bureau au sujet de  
la fourniture de bois à cette municipalité.







permissif de déposer au dossier de l'en-  
quête une déclaration relative à  
l'abus du terrain Edna Po.  
Luton.

Il est proposé par M. le Commissaire Turot.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross.

Après la permission demandée par M.  
le Commissaire Villeneuve n'est refusée  
le vote est pris sur cette motion

et les voix se partagent comme suit.

Pour M. le Commissaire Turot & Ross.  
Contre M. le Commissaire Ainey.

Ainsi la motion est affirmative et il est

Résolu En conséquence.

Son Honneur le Maire laisse son siège  
et M. le Commissaire Ross est appelé  
à presider.

Présent faire Honneur, examiné  
J. Darnak leyr, amené et examiné  
D. Am. Angl. Emma K. Amineau. Examé  
de Joseph Boucher, examiné.

Au cours du témoignage de Madame  
Boucher, M. le Commissaire Villeneuve  
produit, comme exhibit No. 5 un  
affidavit de J. Boucher en date du  
16 janvier 1916.

Le procureur du capitaine Savard  
produit, comme exhibit No. 6 un  
contre-affidavit du même Joseph  
Boucher, en date du 7 février 1916.

La séance est ajournée au 6 de courant  
prochain à 3 heures P.M.

Après-midi  
M. Maclure

Procès-verbal d'une séance du Bureau  
des Commissaires.

Tenu le 6 mars 1918, à 11h.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Maclure  
M. le Commissaire Ross.  
Turot.

Sur proposition de M. le Commissaire Turot.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu que les minutes soient approuvées.

M. le Commissaire Ainey reprend son  
siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Turot.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu que la résolution du Bureau No. 39159  
en date du 4 mars courant, a l'effet  
d'autoriser la publication d'un ordre  
pour des rôles de cotisation d'égout  
soit amendée en ajoutant aux mots:  
desdites annexes ceux de: dans la  
Presse et la Gazette.

Soumis un rapport du Directeur de  
l'Assistance Municipale, déclarant  
ne pouvoir recommander de faire droit  
à la demande du Imperial Order Dan-  
gler of the Empire qui a sollicité  
l'autorisation d'égout sur un tag. day  
sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Turot il est  
Résolu d'insérer la même en conséquence.

Soumis le dossier concernant la demande  
faite par M. J. Livinon d'être exempté  
du paiement d'un égoût construit dans